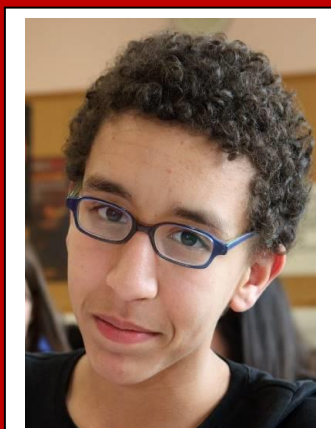


LES CAP, CAPA de l'académie de Créteil 2021



CHOISIR SON CAP SELON SES CENTRES D'INTERETS

➤ **J'aime être en contact avec la nature, les espaces verts, les animaux**

- ✓ CAPA Jardinier paysagiste
- ✓ CAPA Métiers de l'agriculture
 - production animale
 - production végétale
- ✓ CAPA Palefrenier soigneur

➤ **J'aime travailler le bois**

- ✓ CAP Charpentier bois
- ✓ CAP Constructeur bois
- ✓ CAP Ebéniste
- ✓ CAP Menuisier Installateur
- ✓ CAP Menuisier fabricant

➤ **J'aime faire la cuisine, préparer des aliments, les servir**

- ✓ CAP Assistant technique en milieux familial et collectif
- ✓ CAP Boucher
- ✓ CAP Boulanger
- ✓ CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- ✓ CAP Cuisine
- ✓ CAP Pâtissier
- ✓ CAP Poissonnier-écailleur
- ✓ CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)

➤ **Je suis attiré(e) par les voitures, les avions, les engins**

- ✓ CAP Conducteur d'engins travaux publics et carrières
- ✓ CAP Conducteur routier marchandises
- ✓ CAP Maintenance des matériels
 - matériels agricoles
 - matériels de construction et manutention
 - matériels d'espaces verts
- ✓ CAP Maintenance des véhicules
 - voitures particulières
 - véhicules de transport routier
 - motocycles
- ✓ CAP Peinture en carrosserie
- ✓ CAP Réparation des carrosseries

➤ **J'aimerais participer à une construction, travailler sur un chantier**

- ✓ CAP Carreleur mosaïste
- ✓ CAP Charpentier bois
- ✓ CAP Conducteur d'engins travaux publics et carrières
- ✓ CAP Constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics
- ✓ CAP Constructeur de routes
- ✓ CAP Constructeur d'ouvrages en béton armé
- ✓ CAP Couvreur
- ✓ CAP Maçon
- ✓ CAP Maintenance de bâtiments de collectivités
- ✓ CAP Menuisier aluminium-verre
- ✓ CAP Menuisier installateur
- ✓ CAP Métiers du plâtre et de l'isolation
- ✓ CAP Monteur en installations sanitaires
- ✓ CAP Peintre-applicateur de revêtements
- ✓ CAP Tailleur de pierre

- **J'aime la mode et les vêtements**
 - ✓ CAP Maroquinerie
 - ✓ CAP Métiers de l'entretien des textiles : option Blanchisserie
option Pressing
 - ✓ CAP Métiers de la mode – vêtement flou
 - ✓ CAP Métiers de la mode – vêtement tailleur
- **J'aimerais assurer l'hygiène et la sécurité**
 - ✓ CAP Agent de propreté et d'hygiène
 - ✓ CAP Agent de sécurité
 - ✓ CAP Propreté de l'environnement urbain – collecte et recyclage
- **J'aime travailler des matériaux et en faire des objets**
 - ✓ CAP Cordonnerie multiservice
 - ✓ CAP Cordonnier bottier
 - ✓ CAP Ferronnier d'art
 - ✓ CAP Maroquinerie
 - ✓ CAP Modèles et moules céramiques
 - ✓ CAP Podo-orthésiste
 - ✓ CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie/soudage
 - ✓ CAP Sellerie générale
 - ✓ CAP Serrurier métallier
 - ✓ CAP Staffeur et ornemaniste
- **J'aime me déplacer et gérer des stocks**
 - ✓ CAP Conducteur routier marchandises
 - ✓ CAP Déménageur sur véhicule utilitaire léger
 - ✓ CAP Opérateur logistique
- **J'aime prendre soins, conseiller et aider les autres**
 - ✓ CAP Accompagnant éducatif petite enfance
 - ✓ CAP Assistant technique en milieux familial et collectif
 - ✓ CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie
 - ✓ CAP Métiers de la Coiffure
 - ✓ CAPA Services aux personnes et vente en espace rural
- **J'aimerais exercer une activité artisanale ou artistique**
 - ✓ CAP Décorateur en céramique
 - ✓ CAP Ebéniste
 - ✓ CAP Ferronnier d'art
 - ✓ CAP Fleuriste
 - ✓ CAP Signalétique et décors graphiques
 - ✓ CAP Staffeur ornemaniste
 - ✓ CAP Tapissier/ière d'ameublement en décor
- **Je suis attiré(e) par l'électricité, l'électronique, l'énergie**
 - ✓ CAP Electricien
 - ✓ CAP Installateur en froid et conditionnement d'air
 - ✓ CAP Monteur en installations thermiques
- **J'aime la chimie, la physique, le travail en laboratoire**
 - ✓ CAP Employé technique de laboratoire
- **J'aimerais conseiller et être en contact avec les clients**
 - ✓ CAP Equipier polyvalent de commerce
 - ✓ CAP Cordonnerie multiservice
 - ✓ CAP Fleuriste
 - ✓ CAP Poissonnier-écailleux
 - ✓ CAPA Services aux personnes et vente en espace rural

SOMMAIRE

Les certificats d'aptitude professionnelle de l'académie de Créteil	Accompagnant éducatif petite enfance	1
	Agent de propreté et d'hygiène	3
	Agent de sécurité	5
	Assistant technique en milieux familial et collectif	7
	Boucher	9
	Boulangier	11
	Carreleur mosaïste	13
	Charpentier bois	15
	Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant	17
	Conducteur d'engins : travaux publics et carrières	19
	Conducteur routier marchandises	21
	Constructeur bois (<i>dernière session en 2022</i>)	23
	Constructeur de routes	25
	Constructeur d'ouvrages en béton armé	27
	Constructeur de réseaux de canalisations des travaux public	29
	Cordonnerie multiservice	31
	Cordonnier bottier	33
	Couvreur	35
	Cuisine	37
	Décoration en céramique	39
	Déménageur sur véhicule utilitaire léger	41
	Ébéniste	43
	Electricien	45
	Employé technique de laboratoire	47
	Equipier polyvalent du commerce	49
	Esthétique cosmétique parfumerie	51
	Ferronnier d'art	53
	Fleuriste	55
	Installateur en froid et conditionnement d'air	57
	Jardinier paysagiste	59
	Maçon	61
	Maintenance de bâtiments de collectivités	63
Maintenance des matériels, option matériels agricoles	65	
Maintenance des matériels, option matériels de construction et de manutention	67	
Maintenance des matériels, option matériels d'espaces verts	69	
Maintenance des véhicules, option voitures particulières	71	
Maintenance des véhicules, option véhicules de transport routier	73	
Maintenance des véhicules, option motos/motocycles	75	
Maroquinerie	77	
Menuisier aluminium verre	79	
Menuisier fabricant	81	
Menuisier installateur	83	

SOMMAIRE

Les certificats d'aptitude professionnelle de l'académie de Créteil	Métiers de l'agriculture : production animale	85
	Métiers de l'agriculture : production végétale	87
	Métiers de l'entretien des textiles option A : blanchisserie	89
	Métiers de l'entretien des textiles option B : pressing	91
	Métiers de la coiffure	93
	Métiers de la mode, vêtement flou	95
	Métiers de la mode, vêtement tailleur	97
	Métiers du plâtre et de l'isolation	99
	Modèles et moules céramiques	101
	Monteur en installations sanitaires	103
	Monteur en Installations thermiques	105
	Opérateur/opératrice logistique	107
	Opérateur/opératrice de service – relation client et livraison	109
	Palefrenier soigneur	111
	Pâtissier	113
	Peintre – applicateur de revêtements	115
	Peinture en carrosserie	117
	Podo-orthésiste	119
	Poissonnier-écailleur	121
	Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)	123
	Propreté de l'environnement urbain – collecte et recyclage	125
	Réalisations industrielles en chaudronnerie - soudage	127
	Réparation des carrosseries	129
	Sellerie générale	131
	Serrurier-métallier	133
	Services aux personnes et vente en espace rural	135
Signalétique et décors graphiques	137	
Staffeur/Staffeuse ornemaniste	139	
Tailleur de pierre	141	
Tapissier-Tapissière d'ameublement en décor	143	

Mise à jour mai 21

Accompagnant éducatif petite enfance

C
A
P

Le/La titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il/Elle participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il/Elle établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Dans une finalité éducative le/le titulaire du C.A.P. Accompagnant éducatif petite enfance conduit :

- des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage;
- des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
- des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.

Outre ces activités communes aux trois contextes d'exercice professionnel, le titulaire peut conduire des activités spécifiques :

- en école maternelle : des activités d'aide pédagogique et des activités d'entretien des espaces de vie ,
- en établissement d'accueil pour jeunes enfants et en accueil collectif pour mineurs : la participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique ;
- à son domicile ou celui des parents, en maison d'assistants maternels : la relation de travail avec le parent employeur, l'entretien du logement et l'élaboration des repas.

Ces activités sont conduites avec une marge d'autonomie définie par ou avec l'employeur. L'exercice du métier prend en compte en permanence et de manière transverse :

- le développement et les besoins fondamentaux de l'enfant ;
- les besoins éducatifs spécifiques aux enfants en situation de vulnérabilité ou en situation de handicap ;
- le contexte professionnel : réglementation en vigueur, travail en équipe.... ;
- la prévention des risques pour l'enfant ;
- la santé et la sécurité au travail.

Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance s'inscrit comme premier niveau d'un parcours de formation et/ou de qualification dans les secteurs sanitaire et social, médico-social. Ainsi, le CAP Accompagnant éducatif petite enfance permet l'accès à des formations délivrées par les ministères chargés de l'Education nationale, des affaires sociales, de la santé et de la famille, de l'agriculture, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports.

Débouchés

Le/La titulaire du C.A.P Accompagnant éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle :

- en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- en école maternelle ;
- en accueil collectif de mineurs (ACM) ;
- à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- en maison d'assistants maternels (MAM) ;
- au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne) ;

Métiers accessibles :

- **Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs** : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, Assistant éducatif petite enfance, Adjoint/agent d'animation
- **Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans** : Auxiliaire petite enfance, Agent social, Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, Assistant éducatif petite enfance
- **Domicile** : Garde d'enfant à domicile, Assistant maternel, Employé à domicile, Employé familial auprès d'enfant

Accès à la formation

- Après la troisième.

Programme

Grille horaire	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h 00
Enseignements professionnels et français en co-intervention (a)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre©	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques :

- **Sciences médico-sociales** :

L'enfant : besoins de l'enfant et facteurs de développement

- les différents aspects du développement (somatique, sensoriel, moteur, affectif, social, intellectuel) – troubles et maladies courants de l'enfant – maladies chroniques et handicaps de l'enfant.

Cadre juridique et institutionnel de l'enfant et de la famille – protection sanitaire et sociale de l'enfant (de 0 à 6 ans) et de sa famille.

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques :

• Sciences médico-sociales :

L'enfant : besoins de l'enfant et facteurs de développement

- les différents aspects du développement (somatique, sensoriel, moteur, affectif, social, intellectuel) – troubles et maladies courants de l'enfant – maladies chroniques et handicaps de l'enfant.
- Cadre juridique et institutionnel de l'enfant et de la famille – protection sanitaire et sociale de l'enfant (de 0 à 6 ans) et de sa famille.

Modes d'accueil : accueil individuel de l'enfant, crèches, haltes-garderies, centres de loisirs sans hébergement, écoles maternelles.

Communication – discrétion et secret professionnel.

• Biologie générale et appliquée

Organisation générale du corps humain et fonctions – la peau – les fonctions motrices et sensorielles – hygiène du système nerveux – système locomoteur et locomotion – fonctions de nutrition – maintien de l'intégrité de l'organisme (contamination, infection microbienne).

• Nutrition, alimentation

Besoins nutritionnels de l'enfant – les sources nutritionnelles – alimentation de l'enfant de 0 à 6 ans – appareil digestif du nourrisson et du jeune enfant – les régimes alimentaires de l'enfant – la contamination alimentaire.

• Technologie

Qualité de vie dans le logement et prévention des accidents domestiques – environnement de l'enfant en collectivités (locaux, matériels et produits liés aux soins, au confort, aux loisirs des enfants) – technologies de services à l'utilisateur (aliments pour le jeune enfant et réglementation spécifique, préparations culinaires, services des repas, produits et matériels d'entretien).

Stages (sauf pour les apprentis)

La formation en milieu professionnel du CAP Accompagnant éducatif petite enfance a une durée de seize semaines sur l'ensemble de la formation pour un cycle de deux ans dont au minimum 8 semaines en année de terminale.

Examen

Epreuves	Coef.	Mode	Durée
Accompagner le développement du jeune enfant	7	CCF	
Exercer son activité en accueil collectif	4	CCF	
Exercer son activité en accueil individuel	4	CCF	
Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique	3	CCF	
Mathématiques-Sciences physiques et chimiques	2	CCF	
Éducation physique et sportive	1	CCF	
Épreuve facultative : Langue vivante		Oral	0 h 20

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuite d'études :

- Baccalauréat professionnel :
 - Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne option A ou B
 - Bac pro Services aux personnes et aux territoires
 - Bac pro Animation-enfance et personnes âgées
- Mention complémentaire
 - MC Aide à domicile
- Formation complémentaire
 - FC Préparation aux concours paramédicaux : aide médico-psychologique, aide-soignant-e et auxiliaire de puériculture

Accès sur concours :

- Diplôme d'Etat :
 - DE d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie à domicile
 - DE d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie en structure
 - DE d'aide-soignant
 - DE d'auxiliaire de puériculture
 - DE de moniteur-éducateur
 - DE d'aide médico-psychologique
 - DE d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)
- Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale
- Mention complémentaire d'Aide à domicile

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

▪ En lycée public :

- LP Gabriel Péri - Champigny-sur-Marne
- SEP Darius Milhaud - Le Kremlin-Bicêtre

▪ En apprentissage :

- UFA François Rabelais – Saint-Maur-des-Fossés

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Zoom « Les métiers des services à la personne » ; « Les métiers auprès des enfants »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Agent de propreté et d'hygiène

CAP

Spécialiste de la propreté et de l'hygiène, le ou la titulaire de ce diplôme entretient (dépoussiérage, lavage manuel ou avec des machines...) et remet en état (décapage, nettoyage vapeur...) différents types de locaux : bureaux, magasins, établissements scolaires, logements collectifs, transports collectifs...

Il/Elle procède à des opérations de bionettoyage (nettoyage avec désinfection) dans les zones à risque de contaminations biologiques, en milieu médical ou industriel : secteurs agroalimentaire, pharmaceutique, cosmétique...

L'agent(e) de propreté et d'hygiène est responsable de son matériel.

Débouchés

- Entreprises de propreté, qui interviennent dans différents types d'entreprise ou qui sont spécialisées dans l'hygiène des zones à risque de contaminations.
- Services de propreté des collectivités (établissements scolaires, logements collectifs...) ou des entreprises.
- Services d'hygiène des établissements de soins, de balnéothérapie, laboratoires, cliniques vétérinaires...
- Services d'entretien des industries agroalimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques...

Après une expérience professionnelle de plusieurs années, le/la titulaire de ce CAP peut accéder à des postes de responsabilités et encadrer une équipe, par exemple.

Métier accessible :

- Agent-e de propreté et d'hygiène
- Femme/Valet de chambre

Accès à la formation

Après la troisième.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h 00
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Les cours d'enseignement général sont communs à tous les CAP. Ils sont en relation avec les activités professionnelles. Par exemple, en sciences, les élèves étudient les réactions chimiques des produits sur les revêtements.

Les cours d'enseignement technologique et professionnel sont les suivants :

• Technologies professionnelles

- Les différents types de salissures et de dégradations.
- Les revêtements et les matériaux : carrelages, moquettes, parquets, sols plastiques, pierres naturelles, ciments, bois... Les élèves apprennent à choisir les techniques de nettoyage et les produits adaptés et à utiliser les machines : monobrosse, rotolaveur, nettoyage vapeur ou haute pression... Le contrôle de la qualité de leur travail, l'impact de leur activité sur l'environnement et l'apprentissage des éco-gestes sont également au programme.

• Lutte contre les biocontaminations

- Les infections nosocomiales et les toxi-infections alimentaires, les agents de biocontamination (bactéries, virus, agents pathogènes...), origine et transmission des biocontaminations, traitement des biocontaminations : produits désinfectants, règles de désinfection, techniques de bionettoyage...

• Environnement professionnel

- Secteurs professionnels d'intervention : les caractéristiques des entreprises de propreté, les secteurs comprenant des zones à risque de contaminations...
- Communication professionnelle : communication écrite (savoir rédiger un rapport, un compte-rendu...) et orale, importance des savoir-être au travail : courtoisie, discrétion...
- Santé et sécurité au travail : importance de l'hygiène personnelle, risques spécifiques (chimiques, biologiques...) au secteur professionnel et moyens de prévention.

Stages

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines sur un cycle de 2 ans.

Examen

Épreuves	Coef.	Mode	Durée
EP1 : Techniques d'entretien courant	8 ⁽¹⁾	CCF	
EP2 : Techniques de remise en état	5	CCF	
EP3 : Techniques de bionettoyage	5	CCF	
EG1 : Français et Histoire-Géographie - Éducation civique	3	CCF	
EG2 : Mathématiques sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3 : Éducation physique et sportive	1	CCF	
Épreuve facultative : Langue vivante ⁽³⁾		Ponctuel oral	0 h 20
(1) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE) (2) CCF : contrôle en cours de formation (3) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemple de poursuite d'études :

• Baccalauréat professionnel

- Bac pro hygiène propreté sterilisation
- Bac pro Traitements des matériaux

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

▪ Uniquement en apprentissage sur le 94:

- CFA Propreté Inhni IDF - Villejuif

▪ En lycée public uniquement dans le 77 et 93 :

- LP Pierre de Coubertin – Meaux (77)
- SEP Lucie Aubrac – Pantin (93)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes «Du CAP au BTS / DUT »
- Zoom «Les métiers de la propreté et services associés»
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Agent de sécurité

L'agent de prévention et de sécurité est chargé de la surveillance et du gardiennage des marchandises et des locaux. Il/Elle assure également la protection des personnes.

Seul ou en équipe, ses principales missions sont :

- prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence (intrusion, vol, dégradation...) ;
- prévention et lutte contre tout évènement perturbant la situation normale de sécurité (en particulier l'incendie, les inondations et les incidents techniques) ;
- participation au maintien des conditions normales d'hygiène et de sécurité (notamment les premiers secours aux blessés ou aux personnes prises de malaise).

Cet(te) agent doit être capable d'appliquer et de faire appliquer les consignes relatives à :

- la sécurité des biens et la sécurité des personnes ;
- la prévention ;
- l'analyse de la situation de risque ;
- l'intervention.

Débouchés

Ce(ette) professionnel(le) est employé(e) essentiellement, de jour comme de nuit, par des sociétés de gardiennage ou de surveillance ou par une entreprise possédant un service de sécurité intégré.

C'est une activité en pleine expansion.

Accs à la formation

Après une classe de 3ème

Recrutement à procédures particulières

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h 00
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil		

Enseignements professionnels

La formation correspond aux diverses situations de prévention et de maintien de la sécurité :

- analyser les causes et conséquences d'un accident.
- lire des plans et faire des repérages de sites (usine, hôpital, centre commercial, tour d'immeuble...). connaître, utiliser et vérifier les technologies modernes de détection, d'alarme, de télésurveillance, les moyens de prévention et de lutte contre l'incendie.
- pratiquer les premiers secours.
- apprendre à communiquer avec des usagers (informer, argumenter) et des services extérieurs (pompiers, police),
- faire un compte rendu écrit et oral d'un incident
- connaître la législation : normes de sécurité, règles concernant l'utilisation des moyens de défense.

La formation au CAP « Agent de sécurité » prend en compte les compétences requises pour la délivrance des certifications suivantes :

- SSIAP 1 : certification délivrée aux agents de services de sécurité
- incendie pour les ERP (établissements recevant du public) et les IGH (immeubles de grande hauteur).
- PSE 1 : formation de premiers secours en équipe de niveau 1.
- SST : formation de sauveteur secouriste du travail.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquies et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Épreuves	Coef.	Mode	Durée
EP1 : Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence	9 ⁽¹⁾	CCF ⁽²⁾	
EP2 : Sécurité des personnes et des biens	4	CCF	
EP3 : Sécurité incendie	4	CCF	
EG1 : Français et Histoire-Géographie - Éducation civique	3	CCF	
EG2 : Mathématiques sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3 : Éducation physique et sportive	1	CCF	
Épreuve facultative : Langue vivante ⁽³⁾		Ponctuel oral	0 h 20
(1) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE) (2) CCF : contrôle en cours de formation (3) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.			

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études :

- Cadet de la République de la police nationale
- Autre CAP : Agent vérificateur d'appareils extincteurs
- **Mention complémentaire**
 - MC Sûreté des espaces ouverts au public
 - MC Sécurité civile et d'entreprise
- **Baccalauréat professionnel** Métiers de la Sécurité
- **Brevet professionnel** :
 - BP Agent technique de prévention et de sécurité
 - BP Agent technique de sécurité dans les transports

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Ou se former dans le 94 ?

- **Uniquement en lycée privé dans le 94 :**
 - LP Robert Keller - Cachan

En savoir plus

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Zoom « Les métiers de la sécurité »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Assistant(e) technique en milieu familial et collectif

C
A
P

Selon la structure qui l'emploie et selon son contrat avec l'employeur, il-elle travaille seul-e ou en équipe et réalise tout ou partie des activités suivantes :

- entretien des espaces de vie (salon, chambre, cantine...)
- entretien du linge et des vêtements : il/elle lave, repasse, range, ou prépare et réceptionne lorsque ce service est externalisé
- préparation des repas : il/elle réceptionne les denrées ou fait l'approvisionnement, réalise les préparations froides et chaudes simples, au besoin selon des spécifications particulières (régime...)
- distribution des repas en respectant les consignes et la réglementation relatives à l'hygiène et à la sécurité.

Il/elle veille par ces activités à préserver le cadre de vie des personnes, assurant ainsi leur bien-être dans un souci de courtoisie, de discrétion et de respect de la vie privée.

Débouchés

C'est un(e) professionnel(le) qualifié(e) qui exerce :

- dans les services techniques des structures collectives ou privées assurant ou non l'hébergement des personnes : hôpitaux, maisons de retraite, cantines, crèches, centres de vacances et de loisirs...
- chez des particuliers
- pour des organismes prestataires ou mandataires de services : on parle alors d'emplois familiaux.

Il/elle peut avoir plusieurs employeurs et travailler seul-e ou en équipe.

Métiers accessibles :

- Valet-femme de chambre
- Aide-ménager/ère
- Agent(e) hospitalier/ère
- Aide à domicile....

En milieu hospitalier, il est possible, en suivant une spécialisation, de devenir aide-soignant-e

Accès à la formation

Après la troisième.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h 00
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques :

- Préparation des repas, entretien des locaux, des vêtements, du linge...
- Hygiène professionnelle : études et prévention des bio-contaminations, techniques, prévention et traitement, types de produits (désinfectants, antiseptiques...) appliqués à l'hygiène personnelle, l'hygiène des locaux, du linge et des aliments.
- Sciences de l'alimentation : connaissance des aliments, modes de préparation et de conservation, principes de l'équilibre nutritionnel...
- Organisation du travail dans le temps et dans l'espace.
- Communication professionnelle : règles de savoir-vivre et de savoir-être professionnels, expression verbale, compte-rendu oral et écrit...
- Connaissance des milieux d'activités : types d'employeurs et de structures collectives, connaissance de l'usager (mode de vie, culture...), gestion familiale (budget, achats, documents administratifs...).

Stage

16 semaines de stages en entreprise, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Épreuves	Coef.	Mode	Durée
EP1 : Service aux familles	7 ⁽¹⁾	CCF ⁽²⁾	
EP2 : Services en collectivités	6	CCF	
EG1 : Français et Histoire-Géographie - Éducation civique	3	CCF	
EG2 : Mathématiques sciences	2	CCF	
EG3 : Éducation physique et sportive	1	CCF	
Épreuve facultative : Arts appliqués et cultures artistiques ⁽³⁾		Ponctuel oral	0 h 20

(1) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)
 (2) CCF : contrôle en cours de formation
 (3) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuite d'études :

- **Mention Complémentaire** Aide à domicile

Sous certaines conditions, il est parfois possible de poursuivre en :

- **Baccalauréat professionnel**

- Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne
- Bac pro Animation-Enfance et personnes âgées
- Bac pro Hygiène, propreté, stérilisation

Selon les académies en :

- **Formation Complémentaire** Préparation aux concours paramédicaux, Préparation aux concours d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puéricultrice

Sur concours : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS), Diplôme d'Etat de Technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF)...

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**

- SEP Marx Dormoy - Champigny-sur-Marne
- LP Val de Bièvre - Gentilly
- EREA François Cavanna - Nogent-sur-Marne

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Zoom « Les métiers des services à la personne »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Boucher

Boucher-ère, un métier exigeant, qui requiert savoir-faire et talent commercial. Ses activités :

- réception et stockage des viandes (bovins, ovins, porcins, caprins, équins, volailles et gibiers).
- contrôle de la traçabilité et de la qualité de la viande, de la livraison à la vente et respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- découpe et préparation des viandes (parage, épluchage, tranchage et ficelage) pour la vente en respectant les techniques de présentation, de décoration et d'étiquetage. Habillage des volailles et confection des produits tripiers.
- participation au conseil et à la vente des produits.
- travail possible en horaires décalés, le week-end et les jours fériés.

C
A
P

Débouchés

Le métier connaît actuellement une pénurie de candidats alors que l'âge moyen des employé(e)s et artisans du secteur est élevé.

Le/La boucher/ère peut travailler dans les :

- Boucheries artisanales traditionnelles
- Entreprises industrielles de transformation des viandes
- Entreprises de restauration
- Rayons alimentation des grandes surfaces
- Marchés de gros
- Collectivités

Métiers accessibles :

- Boucher(ère)
- Opérateur-trice de fabrication de produits alimentaires
- Commerçant en alimentation

Accès à la formation

Après la troisième.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Enseignement technique et professionnel :

- Les apprentissages correspondent au processus de transformation et de commercialisation des viandes :
- Réceptionner (enregistrer la traçabilité), entreposer dans des chambres froides, suivre les stocks.
- Préparer les produits carnés : couper, désosser, séparer les viandes, parer, trancher, ficeler.
- Organiser un espace de vente : vérifier l'état de fraîcheur des produits, étiqueter, accueillir et conseiller les clients, préparer des produits, peser, emballer.
- Entretien des locaux et du matériel : nettoyer, désinfecter, contrôler les chambres froides.
- **Sciences appliquées** : aliments, nutrition, hygiène et prévention ; électricité pour l'utilisation et l'entretien des appareils de stockage.
- **Connaissance de l'entreprise, de son environnement** : vie et règles dans l'entreprise ; gestion, comptabilité, institutions politiques, droit du travail, assurances...

Stages

Dans l'académie de Créteil, ce diplôme se prépare uniquement par la voie de l'apprentissage.

Examen

Épreuves	Coef.	Mode	Durée
EP1 : Approvisionnement, organisation et environnement professionnel	4	CCF ⁽²⁾	
EP2 : Transformation des produits	8 ⁽¹⁾	CCF	
EP3 – Préparation à la vente, commercialisation	2	CCF	
EG1 : Français et Histoire-Géographie	3	CCF	
EG2 : Mathématiques sciences	2	CCF	
EG3 : Éducation physique et sportive	1	CCF	
Épreuve facultative : Langue vivante ⁽³⁾		Ponctuel oral	0 h 20
(1) Dont coefficient 1 pour la Vie sociale et professionnelle (VSP) (2) CCF : contrôle en cours de formation (3) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuite d'études :

- Autre CAP du même secteur : Charcutier traiteur (en 1an)
- Baccalauréat professionnelle Boucher charcutier traiteur
- Mention Complémentaire Employé traiteur
- Brevet professionnel
 - BP Boucher
 - BP Charcutier-traiteur

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- En apprentissage uniquement dans le 77 :
 - CFA Institut des métiers et de l'artisanat du Pays de Meaux - Chauconin-Neufmontiers
 - CFA Institut des métiers et de l'artisanat du Pays de Montereau – St-Germain-Laval

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes «Du CAP au BTS / DUT »
- Zoom «Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration» « Les métiers du goût et des saveurs »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Boulangier

Le/La boulanger(ère) réalise et présente les produits de boulangerie (pains de tradition française, pains courants, pains divers, viennoiseries) dans le respect des règles de qualité, d'hygiène et de sécurité.

Le/La titulaire du CAP boulanger participe aux différentes étapes du travail :

- **L'approvisionnement** : il-elle réceptionne les marchandises, contrôle leur qualité et leur quantité, puis les stocke.
- **La production** : il faut tout d'abord préparer la pâte composée de farine, levure, sel et eau. Le/La boulanger(ère) calcule les matières premières nécessaires au type de pain à réaliser, applique les dosages en mélangeant les différents éléments. Puis il faut pétrir la pâte en fonction de la consistance désirée. Selon la production à réaliser, il faut choisir et suivre les méthodes de fermentation appropriées. Puis le/la professionnel(le) pèse, façonne et dispose les pâtons avant de les enfourner. Il faut surveiller et maîtriser leur cuisson puis défourner les pains et enfin les transporter au magasin.
- **L'entretien et la sécurité** : le/la boulanger(ère) doit aussi nettoyer et désinfecter les locaux et les matériels, vérifier le bon fonctionnement des appareils et s'assurer de leur sécurité.
- **Le contrôle qualité** : il doit s'effectuer non seulement sur les produits finis, mais tout au long du processus de fabrication.

Le métier exige une bonne résistance physique : horaires décalés (travailler tôt le matin, les week-ends et les jours fériés), station debout prolongée, chaleur, rythme de travail rapide.

Débouchés

Le/La titulaire du CAP boulanger débute comme ouvrier(ère) boulanger(ère) dans des entreprises artisanales, industrielles ou de grande distribution.

Après quelques années d'expérience, il/elle peut s'installer à son compte. Dans un hypermarché, il/elle peut accéder aux fonctions de chef(fe) d'équipe ou de responsable de fabrication. Une autre possibilité consiste à s'expatrier.

Le secteur de la boulangerie est en pleine évolution. Les nouvelles techniques facilitent le travail et font gagner du temps. La fabrication de produits de restauration légère (quiches, sandwiches) se développe régulièrement.

Métiers accessibles :

- Boulanger/ère
- Opérateur/trice de fabrication de produits alimentaires

Accès à la formation

Après la troisième.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h 00
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Enseignement technique et professionnel :

- la technologie (connaissance des matières premières, des différents produits et des matériels, les étapes de la panification, les méthodes de fermentation, etc.)
- les sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et aux équipements
- la connaissance de l'entreprise et de son environnement économique, juridique et social
- le pétrissage, pesage, façonnage, enfournement

Stages

Dans l'académie de Créteil, ce diplôme se prépare uniquement par la voie de l'apprentissage

Examen

Épreuves	Coef.	Mode	Durée
EP1 : Epreuve de technologie professionnelle, de sciences appliquées et de gestion appliquée	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2 : Production	13 ⁽²⁾	CCF	
EG1 : Français et Histoire-Géographie-éducation civique	3	CCF	
EG2 : Mathématiques sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3 : Langue vivante	1	CCF	
EG4. EPS	1	CCF	
Épreuve facultative : Langue vivante ⁽³⁾⁴⁾		Ponctuel oral	0 h 20

(1) CCF : contrôle en cours de formation
 (2) Dont coefficient 1 pour la Prévention santé environnement (PSE)
 (3) Dont 1 heure est réservée à l'évaluation de la PSE
 (4) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.
 (5) La langue choisie doit être différente de celle choisie au titre de l'épreuve EG3.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuite d'études :

- Autre CAP dans une spécialité voisine :
 - CAP Pâtissier,
 - CAP Chocolatier-confiseur (en 1 an)
- Mention Complémentaire :
 - MC Boulangerie spécialisée
 - MC Pâtisserie boulangère
 - MC Employé traiteur
- Baccalauréat professionnel Boulanger pâtissier
- Brevet professionnel Boulanger
- Brevet de maîtrise Boulanger

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **Uniquement en apprentissage :**
 - UFA François Rabelais - Vitry-sur-Seine

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Zoom « Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration » « Les métiers du goût et des saveurs »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.



Carreleur mosaïste

Le/La carreleur-euse mosaïste réalise le revêtement des sols et des murs aussi bien à l'intérieur (cuisines, salles de bains...) qu'à l'extérieur (façades, terrasses...).

Il/elle intervient après le-a maçon-ne et le-a plâtrier-ère. À partir des instructions du-de la chef-fe d'entreprise ou du/de la chef-fe d'équipe, le/la carreleur/euse mosaïste prépare et réalise les revêtements.

Pour réaliser son activité il/elle doit :

- Lire les plans et les documents d'exécution
- Effectuer le relevé de son ouvrage
- Préparer le support sur lequel sera appliqué le revêtement
- Préparer la disposition des carreaux, les couper et réaliser un mortier
- Tirer une chape (l'enduit imperméable destiné à empêcher les infiltrations d'eau)
- Dresser un mur en utilisant des outils (truelle, niveau)

Une fois ce travail effectué, le/la carreleur-euse enduit le support de colle ou de ciment, pose les carreaux et fait les joints. Pour finir, il/elle vérifie l'alignement, le niveau, la qualité des coupes et l'esthétisme final.

Débouchés

Le métier s'exerce au sein de petites entreprises artisanales travaillant sur des chantiers de particuliers (maisons, piscines...) ou pour le compte de grands groupes du BTP, responsables de travaux d'envergure (hôtel, hôpital, métro...). Sur les petits comme sur les gros chantiers, le travail ne manque pas, et le/la carreleur/euse mosaïste n'a aucun mal à décrocher un emploi. Des débouchés particulièrement dans les entreprises de plomberie, de peinture, de carrelage, de décoration et d'aménagement intérieur.

Avec de l'expérience, il/elle peut exercer en qualité de chef(fe) d'équipe, de conducteur/trice de travaux sur de grands chantiers ou bien encore s'installer à son compte.

Le contexte est favorable à l'entrée des femmes dans ce métier, qu'elles sont de plus en plus nombreuses à apprécier.

Métier accessible :

- Carreleur/euse mosaïste,

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.
- Après un CAP du même secteur, en 1 an.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h 00
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- **Techniques de coupe et de pose** : les élèves apprennent à couper le carrelage proprement, sans le casser, à bien répartir les carreaux sur la surface, à réaliser des joints. L'enseignement inclut une partie maçonnerie pour savoir réaliser des supports en plâtre et monter un petit mur, par exemple.
- **Etude des matériaux** : les élèves connaissent les différents revêtements, les produits de liaison, les supports, leurs caractéristiques. Ils savent choisir le matériau en fonction de l'ouvrage à réaliser.
- Les élèves réalisent aussi des **dessins de définition**. Ils apprennent à lire un plan d'architecte, un dessin d'ensemble ou de détail et connaissent les conventions de représentation du bâtiment. Ils apprennent à prendre des mesures, à calculer des surfaces, des périmètres.
- **Expression graphique** : étude des motifs décoratifs, de l'harmonisation des couleurs...

Les élèves apprennent à travailler en toute sécurité.

Stages

Pour les CAP du secteur professionnel du bâtiment et des travaux publics, la durée de la période de formation en milieu professionnel est de **quatorze semaines** sur un cycle de deux ans.

Deux semaines spécifiques s'y ajoutent ; organisées par l'établissement de formation, elles ont pour objet la préparation des attestations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) et/ou de certificats d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES).

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Etude et préparation d'une intervention	4		CCF
EP2. Réalisation d'ouvrages courants en courant	9 ⁽¹⁾		CCF
EP3. Réalisation de travaux spécifiques	2		CCF
EG1. Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique	3		CCF
EG2. Mathématiques-Physique-chimie	2		CCF
EG3. Education physique et sportive	1		CCF
EG4. Langue vivante : anglais ⁽²⁾	1		CCF

⁽¹⁾ Dont coefficient 1 pour la Prévention santé environnement (PSE)

⁽²⁾ Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Ne sont autorisées que les langues vivantes étrangères enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- CAP Solier-moquetiste
- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
 - Bac pro Technicien d'études du bâtiment option A études et économie
 - Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre
- **Brevet professionnel** :
 - BP Carrelage mosaïque
 - BP Maçon
 - BP Métiers de la piscine
 - BP Métiers du plâtre et l'isolation
 - BP Peinture applicateur de revêtements

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional « Après le CAP », en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77 et 93**
 - SEP Les Pannevelles - Provins (77)
 - LP Claude Nicolas Ledoux - Les Pavillons-sous-Bois (93)
- **En apprentissage uniquement dans le 77 et 93**
 - CFA du bâtiment et des travaux publics - Ocquerre (77)
 - CFA du bâtiment - Saint-Denis (93)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.cap-btp.com
- www.ffbatiment.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Zoom « Les métiers du bâtiment »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Charpentier bois

Le/La titulaire du CAP charpentier bois est destiné à devenir un(e) ouvrier/ière professionnel(le) qualifié(e) qui intervient en atelier et sur chantier pour tracer, tailler, lever et/ou rénover tous types de structures réalisées en bois, dérivés du bois et produits associés, lors de travaux neufs, de réhabilitation, tant sur des constructions et ouvrages contemporains que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural.

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur chantier, son activité consiste à :

- > Participer à la préparation des projets de charpente et de structures bois variés, par ses connaissances technologiques, sa maîtrise des savoir-faire et son expérience du chantier,
- > Suivre le processus de réalisation ou de réhabilitation d'un ouvrage à partir du dossier technique et des normes de la charpente et de la construction bois en fonction des moyens humains et techniques de l'entreprise et des contraintes logistiques et environnementales du chantier,
- > Participer à l'analyse des risques propres aux situations de travail puis mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées,
- > Réaliser les ouvrages de structure bois selon les techniques et les procédés de fabrication et de mise en œuvre traditionnels et contemporains.

Les objectifs à réaliser peuvent être divisés en 3 catégories.

S'informer en décodant les documents techniques qui lui sont remis pour en retirer les caractéristiques de l'ouvrage à construire.

Traiter et interpréter ces documents : recherche de solution technique, définition des quantités de matériaux et composants nécessaires et traduction graphique de la solution technique.

Réaliser : après mise en sécurité de son poste de travail charpentier vérifie la conformité des matériaux et des ouvrages. Puis il/elle prépare ce dont il/elle a besoin en conduisant les opérations d'usinage, de taillage puis d'assemblage et de finition. Enfin, il/elle lève ou pose, restaure ou remplace les éléments de charpente bois tout en assurant la maintenance des matériels et outillages

CAP

Débouchés

Les charpentiers bois sont ouvriers/ières professionnel(le)s et travaillent dans les entreprises du bâtiment, le plus souvent artisanales, parfois industrielles. Le/La titulaire de ce diplôme travaille au sein d'entreprises des secteurs de la charpente et de la construction bois. Il/Elle intervient en construction, réhabilitation, rénovation ou restauration de bâtiments et de locaux. Selon les chantiers, il/elle travaille de façon autonome ou en équipe. Ils/elles peuvent aussi intervenir sur des ouvrages spéciaux tels que ponts, passerelles, étaielements. Autre évolution possible : s'installer à son compte, à condition de posséder des bases en gestion et en comptabilité. Attention cependant, la mise de fonds est élevée, car les machines coûtent cher.

Métier accessible :

- Charpentier/ière bois

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans
- Après un CAP du même secteur, en 1 an.

Stages

- Pour les CAP du secteur professionnel du bâtiment et des travaux publics, la durée de la période de formation en milieu professionnel est de **quatorze semaines** sur un cycle de deux ans.
- Deux semaines spécifiques s'y ajoutent ; organisées par l'établissement de formation, elles ont pour objet la préparation des attestations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) et/ou de certificats d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES).

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h 00
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Préparation de la fabrication et de la mise en œuvre sur chantier : Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément, Analyser les contraintes de réalisation et une situation de chantier, Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation, Traduire graphiquement une solution technique, Établir et optimiser les quantitatifs, Compléter des processus de réalisation

Fabrication d'un ouvrage : Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles, Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage, Réaliser les opérations de taille et d'usinage, Effectuer les opérations d'assemblage et de finition

Logistique : Organiser et sécuriser l'espace de travail, Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les Composants, Installer son poste de travail, les outillages, Préparer l'approvisionnement du chantier, Effectuer des opérations d'entretien courant

Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier : Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier, Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable, Contrôler la conformité des supports et des ouvrages, Implanter les ouvrages sur chantier, Lever et stabiliser les structures bois, Installer les revêtements, les isolants et les accessoires, Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant, Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre.

Communication : Communiquer avec les différents partenaires

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Préparation de la fabrication et de la mise en oeuvre sur chantier	4	CCF	
EP2. Fabrication d'un ouvrage de charpente	9 ⁽¹⁾	CCF	
EP3. Mise en oeuvre d'un ouvrage sur chantier	5	CCF	
EG1. Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques et physique-chimie	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EG4. Prévention santé environnement	1	CCF	
EG5. Langue vivante étrangère	1	CCF	
EF. Arts appliqués et cultures artistiques ⁽²⁾		Ecrit	1 h 30
⁽¹⁾ Dont coefficient 1 pour l'évaluation du chef d'oeuvre, uniquement pour les candidats scolaires et apprentis.			
⁽²⁾ Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- CAP en 1 an : Arts du bois ou Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement
- **Mention complémentaire** Zinguerie
- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option charpente
 - Bac pro Technicien constructeur bois
 - Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés
 - Bac pro Technicien d'études du bâtiment option études et économie
 - Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
 - Bac pro Technicien menuisier-agenceur
- **Brevet professionnel** :
 - BP Charpentier bois
 - BP Couvreur
 - BP Maçon

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional « Après le CAP », en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public** :
 - SEP François Mansart - Saint-Maur-des-Fossés
- **En apprentissage** uniquement dans le 77 :
 - CFA des Compagnons du Tour de France - Saint-Thibault-des-Vignes (internat) ou Champs/Marne

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.cap-btp.com
- www.ffbatiment.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Zoom « Les métiers du bâtiment et des travaux publics » ; « Les métiers de la forêt et du bois »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Commercialisation et service en Hôtel-Café-Restaurant

C
A
P

Le/La titulaire de ce diplôme est amené à exercer son métier dans trois types d'établissements :

La restauration commerciale : Elle rassemble les restaurants de type traditionnel ou gastronomique, les cafés-restaurants, les brasseries traditionnelles, à thème, de luxe ...

Les hôtels : Les hôtels indépendants classés tourisme qui vont du petit hôtel familial à l'hôtel grand luxe.

Les hôtels de chaînes au sein desquels on peut distinguer les chaînes volontaires et les chaînes intégrées. Les chaînes hôtelières volontaires sont des hôtels indépendants regroupés en réseau sous une enseigne commune et qui conservent leur propre autonomie de gestion. Les chaînes hôtelières intégrées, quant à elles, représentent 17% des hôtels classés en France, soit près de 240.000 chambres.

Les cafés et les débits de boissons : Ce sont des lieux de convivialité qui ne cessent de se moderniser. Aujourd'hui, certains cafés «traditionnels» évoluent vers des établissements à thème, cafés philo, cafés slam, cybercafés...

Débouchés

Le/La titulaire de ce CAP contribue au confort et au bien-être de la clientèle de l'établissement dans lequel il exerce. Ses principales activités portent sur l'organisation des prestations, l'accueil, la commercialisation et les services.

En restauration-café-brasserie, il/elle participe à la gestion des stocks, à la mise en place pour le service (type brasserie ou restaurant). Il/elle est chargé d'accueillir les clients, de prendre les commandes, de préparer et servir un petit déjeuner, servir les plats et les boissons. Il/Elle réalise des préparations et se charge de la présentation de certains mets (entrée froide, plateau de fromage, etc.). Le/La titulaire de ce diplôme peut être amené à s'occuper des préparations comme le découpage ou le flambage et à réaliser des boissons (apéritifs, cocktails ou boissons chaudes).

En hôtellerie, il/elle est capable par exemple, de mettre en place le chariot d'étage, faire un lit ou une chambre, d'assurer un room-service ou d'entretenir une salle de bain.

Accès à la formation

En 2 ans, après la classe de 3me

Qualités requises

- savoir travailler en équipe,
- savoir accueillir la clientèle et communiquer avec elle,
- avoir une bonne résistance physique pour soutenir de longues stations debout et être adroit,
- avoir une hygiène corporelle parfaite et une tenue vestimentaire exemplaire,
- avoir le sens de l'esthétique,
- habileté, rapidité, mémoire, écoute, amabilité, endurance

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h 00
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Les enseignements professionnels s'organisent autour de deux pôles :

L'organisation des prestations, et l'accueil, la commercialisation et le service.

Pôle 1 : les élèves apprendront à réceptionner des livraisons et à contrôler les stocks ; à prendre connaissance des documents liés aux prestations (état des réservations, planning d'occupation des chambres, ...) ; à appliquer les procédures de stockage, de tri sélectif et de consignation ;

Pôle 2 : les apprentissages porteront sur la relation client, l'accueil, la communication (prendre les commandes et les transmettre ; s'assurer du bon fonctionnement des équipements ; dresser des buffets ; adapter sa tenue et son attitude aux codes professionnels de l'entreprise)

Stages (sauf pour les apprentis)

14 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans dont 4 semaines minimum en première année.

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Organisation des prestations en HCR	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Accueil, commercialisation et services en HCR	14 ⁽²⁾	CCF	
EG1. Français Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EG4. Langue vivante ⁽³⁾	1	CCF	
EF. Langue vivante ⁽⁴⁾⁽⁵⁾		CCF	

(1) CCF : contrôle en cours de formation
 (2) Dont coefficient 1 pour la Prévention santé environnement (PSE)
 (3) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.
 (4) La langue choisie doit être différente de celle choisie au titre de l'épreuve EG3.

Poursuites d'études

- **Mention complémentaire** :
 - MC Employé barman
 - MC Sommellerie
- **Baccalauréat professionnel** Commercialisation et services en restauration
- **Brevet professionnel** :
 - BP Arts du service et commercialisation en restauration
 - BP Barman
 - BP Gouvernante
 - BP Sommelier

Où se former dans le 94?

- **En lycée public** :
 - Lycée Val de Bièvre – Gentilly
 - EREA - LEA François Cavanna - Nogent-sur-Marne
 - SEP du lycée Montaleau - Sucy-en-Brie
- **En établissement privé** :
 - LP Poullart des Places - Thiais
- **En apprentissage** :
 - LP Poullart des Places – Thiais
 - UFA François Rabelais – Vitry-sur-Seine

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Zoom « Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration » ; « Les métiers du goût et saveurs » « Les métiers du tourisme »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Conducteur d'engins : travaux publics et carrières

C
A
P

Indispensable sur le chantier, le/la conducteur-trice d'engins de travaux publics et carrières prépare le terrain pour les travaux de terrassements ou de nivellement.

Sous la responsabilité d'un(e) chef(fe) d'équipe ou de chantier, au volant d'un de ces engins, il/elle est capable de :

- préparer et déblayer le terrain en débroussaillant, dessouchant, créant des pistes de circulation ;
- réaliser des travaux de terrassements ou de nivellement en manipulant de grosses quantités de terre, pierres ou graviers. Il s'agit alors de pousser la terre, de creuser des tranchées, de compacter des matériaux avec le plus souvent une pelle mécanique.

Il/elle assure également l'entretien et la maintenance de l'engin ainsi que les dépannages simples : changer une lame de coupe ou régler la tension d'un train de chenille.

Des connaissances en topographie lui sont indispensables pour reporter les dimensions d'un ouvrage sur le terrain. Il/elle sait apprécier les distances, les reliefs et connaît parfaitement l'organisation du chantier. Lire, analyser, décoder les plans de terrassement et les documents techniques font partie de ces compétences.

Sur le chantier, il/elle doit accepter de vivre au rythme des travaux et d'exercer son activité en équipe. Les délais sont impératifs et, pour les respecter, il/elle est souvent amené(e) à faire des heures supplémentaires. Il/elle se déplace parfois loin de chez lui/elle, certaines entreprises de travaux publics envoient leurs équipes dans toute la France, voire à l'étranger.

Débouchés

Dans le secteur des travaux publics, la mécanisation est une nécessité. Elle permet la réalisation de travaux importants dans des délais toujours plus courts. Un matériel performant est donc indispensable à la compétitivité des entreprises, d'où une demande forte de bons conducteurs d'engins. Nombre d'employeurs du secteur rencontrent d'ailleurs des difficultés à recruter.

Le/La diplômé(e) peut travailler dans des entreprises de travaux publics, de terrassement, de génie civil ou d'exploitation de carrières. Avec des compétences techniques et de l'expérience, il/elle peut devenir chef(fe) d'équipe, voire chef(fe) de chantier. En approfondissant ses compétences techniques, il/elle peut devenir mécanicien(ne).

Métiers accessibles :

- Conducteur/trice d'engins de travaux publics
- Grutier/ère

Accès à la formation

En 2 ans, après la classe de 3^{me}
Après un CAP du même secteur, en 1 an.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h 00
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Les enseignements technologiques et professionnels :

- **conduite d'engins** : pelle, bouteur, chargeuse sur chenilles, tractopelle, tombereau, décapeuse, dragline, niveleuse, finisseur, chargeuse, chariot télescopique de chantier et compacteur. Ils font du terrassement, réalisent des tranchées, apprennent à poser buses, regards et tuyaux, à remblayer les tranchées.
- **mécanique** : fonctionnement du moteur, des transmissions, des circuits électriques et hydrauliques, du dispositif de freinage. Il s'agit d'effectuer l'entretien des engins (changer les filtres à gasoil, démonter des courroies, vérifier l'état des ampoules) et d'apprendre à réparer provisoirement une panne ;
- **topographie** : notions nécessaires pour implanter des ouvrages et apprendre à se servir de décamètres, de fils à plomb, de niveaux optiques, de nivelettes, etc. À partir d'un plan, être capable de reporter des distances, des angles droits, des altitudes sur le terrain ;
- **connaissance des sols**, résistance d'un terrain et sa capacité à porter les engins ;
- **sécurité au travail**, pour apprendre à effectuer la signalisation et le balisage d'un chantier, à respecter les règles de circulation des engins, à porter les équipements de protection individuelle.

Stages

Pour le CAP Conducteur d'engins : travaux publics et carrières préparé par la voie scolaire, la durée de la période de formation en milieu professionnel est de quatorze semaines sur un cycle de deux années.

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'un ouvrage	9 ⁽²⁾	CCF	
EP3. Activités annexes	4	CCF	
EG1. Français Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF. Langue vivante ⁽³⁾		CCF	

(1) CCF : contrôle en cours de formation
 (2) Dont coefficient 1 pour la Vie sociale et professionnelle
 (3) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Mention complémentaire** Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements
- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Travaux Publics
 - Bac pro Maintenance des matériels option A ou B ou C
- **Brevet professionnel**
 - BP Conducteur d'engins : travaux publics et carrières
 - BP Métiers de la piscine

Pour connaître les poursuites d'études envisageables sur l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77 :**
 - SEP les Pannevelles – Provins (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.cap-btp.com
- www.ffbatiment.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » « Les CAP Industriels »
- Zoom « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Conducteur(trice) routier marchandises

CAP

Préparation, enlèvement, livraison, relation client, transport font partie du quotidien du-de la conducteur/trice routier/ère marchandises. Il/elle doit travailler dans le respect des procédures et des consignes. L'environnement dans lequel il/elle exerce implique un respect scrupuleux des règles de circulation et de sécurité routière, de prévention des risques professionnels, d'hygiène et sécurité, de protection de l'environnement et de respect des temps de service et de repos.

Sa mission :

- rechercher, décoder, organiser des informations ;
- établir un itinéraire ;
- organiser ses activités ;
- prendre en charge le véhicule et la marchandise ;
- conduire et livrer ;
- entretenir le véhicule.

Le métier commence à attirer de plus en plus les filles.

Débouchés

Le/La conducteur-trice routier-ère marchandises peut travailler dans les entreprises pratiquant tout type de transport de marchandises excepté les matières dangereuses nécessitant une qualification spécifique.

Il/Elle pourra ultérieurement exercer comme formateur-trice d'une unité de conducteur(trice)s, responsable technique, gestionnaire d'une équipe de quai ou encore travailler à son compte.

L'organisation de transports, la gestion d'entrepôts, constituent aussi des orientations possibles.

Métier accessible :

- Conducteur-trice routier-ère
- Conducteur de messagerie

Accès à la formation

Après la troisième.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h 00
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

- La manutention
- La communication
- La qualité (prévention des risques professionnels)
- L'enseignement professionnel est axé sur :
 - L'exploitation des transports, la réglementation
 - La conduite et la maintenance du véhicule

Stages (sauf pour les apprentis)

Dans l'académie de Créteil, ce diplôme se prépare uniquement par la voie de l'apprentissage.

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Conduite d'un véhicule	8	CCF	
EP3. Evaluation des activités en entreprise - Réalisation d'opérations de préparation, de groupage, de chargement, d'arrimage, de livraison - Réalisation de mise à quai	5 ⁽²⁾	CCF	
EG1. Français Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF. Langue vivante ⁽³⁾		Oral	0 h 20
En cours de formation, l'élève passe les épreuves du permis de conduire catégorie B, C et E (c).			
(1) CCF : contrôle en cours de formation			
(2) Dont coefficient 1 pour la Vie sociale et professionnelle			
(3) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuite d'études :

- Autre **Certificat d'Aptitude Professionnelle** :
 - CAP Conducteur livreur de marchandises
 - CAP Déménageur sur véhicule utilitaire léger
- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Conducteur transport routier marchandises
 - Bac pro Organisation de transport de marchandises
 - Bac pro Logistique

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- En apprentissage uniquement dans le 77:
 - CFA transport et logistique AFTRAL - Savigny-le-Temple

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Zoom « Les métiers du transport et de la logistique »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Constructeur bois

C
A
P

Le/La constructeur/trice bois fabrique et met en oeuvre les structures lourdes qui font la solidité de l'ensemble d'un bâtiment. Ces ouvrages serviront de support pour l'intervention des couvreur/euse(s), plaquistes, etc.

Le/La titulaire de ce diplôme travaille au sein d'une entreprise de charpente ou de construction bois. Il/Elle intervient lors de la construction ou de la réhabilitation de bâtiments ou de locaux. Selon les chantiers, il/elle travaille de façon autonome ou en équipe.

En atelier, il/elle scie, assemble et traite les différentes pièces des ouvrages (charpentes, poutres, bardages, parquets, escaliers...) d'après les relevés et les croquis qu'il/elle a réalisés. Sur le chantier, il/elle pose les structures et les ossatures et installe les menuiseries et les fermetures extérieures.

Il/Elle sait choisir les matériaux (bois ou dérivés), organiser le chantier (préparation des matériels, mise en sécurité du chantier, tri des déchets...) et les diverses étapes de son travail.

Par ailleurs, il/elle est à même d'évaluer et de contrôler la qualité de l'ouvrage réalisé.

Débouchés

Le/La constructeur/trice bois est employé(e) par des entreprises qui fabriquent et installent des ouvrages de structures et d'ossatures en bois et dérivés dans le bâtiment.

Métier accessible :

- Charpentier-ère bois

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h 00
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- **L'entreprise et son environnement** : types d'entreprises et leur fonctionnement. Les différents intervenants sur un chantier (fonctions et domaines d'intervention)
- **Communication technique** : identification et exploitation des plans d'architecte, des conventions de représentation (vues, coupes, schémas, tracés), des documents techniques et normatifs...
- **Les ouvrages** : caractéristiques techniques et fonctionnelles des ossatures verticales (poutres, panneaux, colombages) et horizontales (planchers, solivages), des charpentes, des revêtements extérieurs (bardages, supports de toiture) ...
- **Les matériaux et produits** : bois et matériaux dérivés du sciage (lamellé collé), déroulage ou tranchage (contreplaqués), trituration du bois (panneaux de particules), matériaux isolants.
- **Procédés et processus** : réglage et mise en oeuvre d'un système de production...
- **Santé et sécurité** : réglementation en atelier et sur le chantier ; techniques et règles de manipulation et de manutention manuelle et mécanique ; étude et prévention des principaux risques ...
- **Contrôle et qualité** : types de contrôle et interprétation des résultats.
- **Maintenance** : entretien préventif de premier niveau. En cas de dysfonctionnement, constat des anomalies et identification des causes.

Stages

Pour les CAP du secteur professionnel des métiers du bois préparés par la voie scolaire, la durée de la période de formation en milieu professionnel est de quatorze semaines sur un cycle de deux années.

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'un ouvrage de construction bois	9 ⁽²⁾	CCF	
		Pratique	7 h 00
EP3. Fabrication d'un ouvrage spécifique	4	CCF	
EG1. Français Histoire-Géographie	3	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF. Arts appliqués et cultures artistiques ⁽³⁾		Ecrit	1 h 30

(1) CCF : contrôle en cours de formation
 (2) Dont coefficient 1 pour la Vie sociale et professionnelle
 (3) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Mention complémentaire** :
 - MC Zinguerie
 - MC Parqueteur
- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti
 - Bac pro Technicien constructeur bois
 - Bac pro Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie
 - Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés
 - Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
 - Bac pro Technicien menuisier-agenceur
- **Brevet professionnel Charpentier bois**

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77** :
 - LP Benjamin Franklin - La Rochette (internat)
- **En apprentissage uniquement dans le 77** :
 - CFA du bâtiment et des travaux publics – Ocquerre (internat)
 - CFA des Compagnons du Tour de France - St-Thilbaut-des-Vignes (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.cap-btp.com
- www.ffbatiment.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » « Les CAP Industriels »
- Zoom « Les métiers du bâtiment et des travaux publics » ; « Les métiers de la forêt et du bois »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Constructeur de réseaux de canalisations des travaux publics

C
A
P

Le/La titulaire de la spécialité Constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics de certificat d'aptitude professionnelle exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine des travaux publics pour des travaux neufs, de maintenance ou de rénovation.

Il/Elle intervient indifféremment sur tous les domaines couverts par l'activité des travaux publics :

- la construction, le développement et l'entretien des infrastructures de transport : routes, voies ferrées, voies navigables, transports collectifs urbains, ponts, tunnels, viaducs... ;
- la production de l'énergie : barrages, centrales hydrauliques, centrales photovoltaïques, éoliennes... ;
- la mise à disposition des réseaux : eau potable, assainissement, eaux pluviales, gaz, électricité, communications, chaleur... ;
- le développement économique de structures : ports, aéroports, installations industrielles, plates-formes pétrolières ;
- le respect de l'environnement : collecte, traitement et recyclage des eaux usées et des déchets... ;
- l'amélioration du cadre de vie : aménagements urbains, éclairages publics, voiries, voies piétonnes, pistes cyclables, installations de loisirs, stades, équipements sportifs...

Son activité consiste à réaliser, entretenir ou rénover

- toutes canalisations, réseaux secs, réseaux humides (gravitaires et sous pression) ;
- des ouvrages maçonnés connexes aux réseaux ;
- des réseaux drainants ;
- des équipements hydrauliques : stations de captage, de pompage, de relèvement, de stockage et de traitement d'eau potable et tous systèmes d'épuration des eaux...

Il/Elle intervient aussi tout au long de la durée de vie des réseaux, ce qui lui impose une connaissance des principes de construction ainsi que des phases de préparation, de réalisation des travaux environnants.

Il/Elle communique avec son environnement professionnel (utilisateur, riverain, hiérarchie, équipe, autres intervenants...) et peut être amené à échanger oralement ou à utiliser des documents techniques rédigés en langue vivante étrangère, principalement l'anglais.

Il/Elle fait preuve d'autonomie dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées, dans la limite des instructions de sa hiérarchie. Il/Elle applique les modes opératoires donnés. Il/Elle choisit les outils adaptés et utilise les moyens d'exécution mis à sa disposition pour garantir la qualité de sa réalisation et le respect du délai donné.

Dans le cadre de ses activités, le/la titulaire du CAP contribue au respect des exigences règlementaires énergétiques et environnementales. Il/Elle conduit couramment ses opérations sur site en co-activité avec les autres corps de métiers. Il est impacté par les enjeux de la transition numérique.

Il/Elle intervient très souvent en équipe, sur des chantiers et sites variés et de différentes importances, qui peuvent nécessiter un déplacement.

Débouchés

Le/La titulaire de ce diplôme est ouvrier professionnel. Il/Elle travaille dans une entreprise de travaux publics spécialisée dans les réseaux et les branchements en travaux neufs ou en travaux d'entretien. Le vieillissement des installations des réseaux publics et l'obligation de remplacer certains équipements collectifs dopent le marché de la rénovation et de l'assainissement des eaux : les entreprises du secteur auront donc de forts besoins en canaliseurs.

Le/La canalisateur/trice travaille pour le secteur public, dans une entreprise générale de travaux publics ou une sociétés spécialisée dans les réseaux. Avec de l'expérience, il/elle peut évoluer vers un poste de chef d'équipe ou de chantier, soit grâce la promotion interne (avec l'aide de la formation continue), soit par la voie des concours administratifs.

Métier accessible :

- Canalisateur-trice

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.
- Après un autre CAP du même secteur, en 1 an.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h 00
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

Les engins et outils, leur utilisation : compresseur, marteau pneumatique, matériel de levage et de manutention, pompe, laser d'alignement (pour détecter les canalisations existantes ou poser des tuyaux en pente), machine à souder, etc ;

Les sols et matériaux de remblais : masse volumique, portance, compacité, teneur en eau ;

Les réseaux de canalisations : canalisations d'assainissement et d'eau potable, réseaux secs avec leurs contraintes, équipements des stations de traitement des eaux ;

Les plans : repérage, implantation d'un ouvrage, utilisation de niveau optique, laser, nivelette ;

La sécurité : risques liés au poste de travail pour travailler en toute sécurité.

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation de canalisations en assainissement et en adduction d'eau, d'ouvrages courants	8	CCF	
		Pratique	7 h 00
EP3. Réalisation de branchements en assainissement et en adduction d'eau d'ouvrages et travaux annexes	4	CCF	
EG1. Français Histoire-Géographie	2	Ecrit	2 h 00
EG2. Mathématiques-sciences physiques	2	Ecrit	2 h 00
EG3. Vie sociale et professionnelle	1	Ecrit	1 h 00
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF. Langue vivante ⁽²⁾		Oral	0 h 20
(1) CCF : contrôle en cours de formation			
(2) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

• Baccalauréat professionnel :

- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Bac pro Travaux Publics

• Brevet professionnel Métiers de la piscine

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

■ En lycée public uniquement dans le 77 :

- SEP les Pannevelles – Provins (internat)

■ En apprentissage uniquement dans le 77 :

- CFA du bâtiment et des travaux publics – Ocquerre (internat)
- SEP les Pannevelles – Provins (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.cap-btp.com
- www.ffbatiment.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » « Les CAP Industriels »
- Zoom « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Constructeur de routes

Le/La titulaire de ce diplôme participe à la construction et à l'entretien des chaussées (routes, autoroutes) ainsi que toute autre surface de circulation ou de jeux (pistes d'aérodromes, parkings, court de tennis) et de sols industriels (aires de stockage, quai de chargement).

À partir d'un terrassement fini, le/la constructeur/trice de route pose différentes couches (de base, de liaison, de finition) et applique divers revêtements (béton, bitume, asphalte, gravillons...). Quand il/elle intervient sur une chaussée endommagée, il/elle enlève la couche existante et la remplace par une autre.

Pendant les travaux, il/elle raccorde les réseaux souterrains existants : eau potable et assainissement, gaz et électricité, télévision... Il/elle pose les éléments de voirie : trottoirs, caniveaux, pavés, glissières de sécurité, mobilier urbain. Avant les travaux, il/elle pose les protections et met en place la signalisation temporaire du chantier.

Ce-tte professionnel(le) travaille toujours à l'extérieur, par tous les temps et sur des chantiers de toutes tailles. Sur des terrains de toute nature, parfois accidentés. Il/elle opère toujours en équipe avec d'autres constructeur/trice(s), sous les ordres d'un(e) chef/fe d'équipe ou de chantier.



Débouchés

L'aménagement rural et urbain, la création d'espaces verts, de parkings, de stades, l'ouverture de routes, d'aérodromes, etc. sont des sources de débouchés pour l'avenir. Plusieurs milliers d'entreprises de travaux publics, dont 80 % sont artisanales, recherchent donc des personnels qualifiés.

Avec de l'expérience et l'acquisition d'une bonne connaissance du métier, le/la constructeur/trice de route peut devenir chef(fe) d'équipe, puis chef(fe) de chantier. Il/elle peut obtenir un certificat de qualification reconnu par le biais de la formation continue. Autre possibilité : créer ou reprendre une entreprise.

Métier accessible :

- Constructeur-trice de routes

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.
- Après un autre CAP du même secteur, en 1 an.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h 00
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- **les revêtements** : revêtements routiers et urbains en béton, gravillonnés, bitumeux, sportifs ; constitution des différents mélanges, nature des granulats et des liants ; épaisseurs ;
- **le terrain** : savoir reconnaître la nature d'un terrain (sol fin, grenu, rocheux, argileux) et analyser les caractéristiques des sols (masse volumique, portance, teneur en eau, densité, etc.) ;
- **les documents techniques** : dossier de travaux, plan de nivellement, plans d'ensemble, croquis de préparation afin de déterminer les pentes, les limites de chaussée, les niveaux ;
- **les ouvrages** : les chaussées, le rôle d'une tranchée de drainage, d'un fossé ou d'un ouvrage d'évacuation des eaux de ruissellement
- réalisation de petits ouvrages en **maçonnerie**.
- **les matériels** : outillages manuels, mécanisés, automatisés.

Stage

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de **quatorze semaines** sur un cycle de deux ans.

Deux semaines spécifiques s'y ajoutent ; organisées par l'établissement de formation, elles ont pour objet la préparation des attestations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) et/ou de certificats d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES).

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation de couches de chaussées et/ou de revêtement	8	CCF	
		Pratique	7 h 00
EP3. Réalisation d'ouvrages maçonnés et/ou d'ouvrages annexes	4	CCF	
EG1. Français	2	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences physiques	2	CCF	
EG3. Vie sociale et professionnelle	1	CCF	
EG4. Education physique et sportive	1	CCF	
EF Langue vivante ⁽²⁾		Oral	0 h 20

(1) CCF : contrôle en cours de formation
 (2) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Baccalauréat professionnel** Travaux Publics

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement le 77 :**
 - SEP les Pannevelles – Provins (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.cap-btp.com
- www.ffbatiment.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » « Les CAP Industriels »
- Zoom « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Constructeur d'ouvrages en béton armé

CAP

Le/La titulaire de la spécialité Constructeur d'ouvrages en béton armé de certificat d'aptitude professionnelle exerce ses compétences sous le contrôle de sa hiérarchie dans les domaines du bâtiment et des travaux publics pour des travaux neufs ou de rénovation. Il/Elle intervient dans la construction de bâtiments du secteur résidentiel (habitat individuel et collectif), de bâtiments du secteur tertiaire, des services et de loisirs, de bâtiments industriels, agricoles ou commerciaux, d'ouvrages de génie civil (réservoirs, silos, parkings souterrains, stations et usines de traitement des eaux, soutènements), d'ouvrages d'infrastructures (routes, voies ferrées et gares, aéroports, ports et canaux), d'ouvrages d'art (stades, viaducs, ponts, tunnels, barrages), de fondations spéciales, de reprises en sous-œuvre... Il/Elle peut aussi intervenir dans la réalisation d'éléments préfabriqués en usine ou sur chantier. Le/La titulaire de la spécialité Constructeur d'ouvrages en béton armé de CAP contribue au respect des exigences réglementaires énergétiques et environnementales, Il/La conduit couramment ses opérations sur site en co-activité avec les autres corps de métiers et en site occupé (riverains, usagers, circulations...). Il/La est impacté par les enjeux de la transition numérique. Pour toutes les activités professionnelles dont il/elle a la charge, il/elle effectue, en coordination avec les autres corps de métiers, les activités de préparation et de réalisation du travail qui lui sont confiées. Il/Elle contrôle ses tâches et interventions, et rend compte à sa hiérarchie. Il/Elle assure l'entretien des matériels et de l'outillage qui lui sont confiés.

A partir d'une partie d'un dossier d'exécution d'un ouvrage, le candidat est amené à :

- préparer et vérifier les matériaux et composants pour son intervention ;
- organiser et sécuriser son poste de travail ;
- implanter et tracer un ouvrage simple ;
- fabriquer et mettre en place des coffrages bois (horizontaux ou verticaux) ;
- préparer et installer des coffrages modulaires (horizontaux ou verticaux), des coffrages-outils ;
- façonner, assembler et positionner des armatures ;
- fabriquer et mettre en œuvre du béton ;
- effectuer les autocontrôles de son intervention ;
- réaliser un contrôle sur du béton frais.

Il/Elle est amené(e) à effectuer des travaux en hauteur sur échafaudage, sur plateforme de travail en encorbellement (PTE), surplateforme individuelle roulante (PIR).

Il/Elle intervient au sein d'une équipe sur des chantiers de différentes importances et principalement en extérieur qui nécessitent parfois de la mobilité : déplacements à la journée ou à la semaine selon l'éloignement.

Débouchés

Il/Elle travaille dans une entreprise de travaux publics effectuant des travaux neufs ou des travaux d'entretien et d'amélioration.

Le/La titulaire du CAP Constructeur en ouvrages d'art est un ouvrier professionnel des entreprises de BTP, de construction en ouvrages d'art ou en béton.

Accès à la formation

- Après un autre CAP du même secteur, en 1 an.
- Après une 3^{ème}

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Les enseignements technologiques et professionnels portent sur les notions suivantes :

L'environnement de travail : le secteur du bâtiment et des travaux publics : le secteur du BTP et les entreprises, les intervenants de la construction, les étapes d'un projet de construction, les normes et réglementations de la construction, la co-activité, les interfaces chantier, les qualifications et les habilitations.

Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité : la réglementation énergétique et environnementale, l'impact environnemental d'une activité, la démarche éco-responsable en entreprise, la gestion de l'environnement du site et des déchets produits.

Les systèmes constructifs du bâtiment et des travaux publics : la réglementation, les normes, les DTU et les règles de l'art, le confort de l'habitat (spatial, thermique-acoustique...), l'accessibilité du cadre bâti, les techniques de construction du BTP, les matériaux de construction du BTP

La représentation graphique et digitale des ouvrages : les documents graphiques ou digitaux de représentation des ouvrages, les règles et outils de représentation graphique ou digitale, les documents d'exécution des ouvrages, les techniques de relevé d'ouvrages.

La description et l'estimation des ouvrages : la description technique des ouvrages, la documentation technique des matériaux et composants, la quantification et l'estimation des coûts d'un ouvrage simple.

La communication technique : orale et écrite, les supports et outils de communication, la démarche collaborative du BIM et l'interopérabilité, la communication technique simple en langue anglaise.

Examen

La prévention des risques professionnels : les acteurs de la prévention des risques, les documents de la prévention des risques, l'identification des dangers, l'analyse des risques, les mesures de prévention, les mesures de prévention adaptées au métier, les risques liés à l'intervention à proximité des réseaux, les risques CMR (amiante et plomb), l'application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au métier, le champ d'intervention du sauveteur secouriste du travail.

Le contrôle de la qualité des ouvrages : la démarche qualité en entreprise, le principe de l'autocontrôle, les documents de contrôle qualité.

Connaissances scientifiques et techniques : les notions de physique appliquée, les unités utilisées pour caractériser un ouvrage, les calculs usuels et les ordres de grandeurs, les caractéristiques mécaniques, les phénomènes de dilatation des ouvrages, les phénomènes de retrait du béton.

Les types de structures en béton armé : l'histoire des ouvrages et l'évolution des bétons, les ouvrages des travaux publics, les structures des bâtiments.

Les éléments d'ouvrages en béton armé : les fondations profondes, les fondations superficielles, les éléments verticaux, les éléments horizontaux, les ouvrages particuliers, les éléments préfabriqués.

Les matériaux : les granulats à béton, les liants et les polymères, les matériaux géo-sourcés et bio-sourcés, l'eau de gâchage, les aciers et les fibres, les bois et panneaux, les adjuvants, les produits de traitement et de réparation des bétons.

Les bétons : les bétons courants, les bétons à caractéristiques particulières, le contrôle des bétons, la pathologie des bétons. Les matériels d'étaie et de travail en hauteur : Les systems d'étaie, les échafaudages, les plateformes de travail.

Les matériels de coffrage : les différents types de coffrages, les composants des coffrages, les critères de choix d'un coffrage, le phasage de l'utilisation des coffrages.

L'outillage, le petit matériel et le matériel de levage : l'outillage et le petit matériel, le matériel de levage et de manutention, les accessoires de levage.

Stages

Dans l'académie de Créteil, ce CAP se prépare **uniquement par la voie de l'apprentissage**.

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.cap-btp.com
- www.ffbatiment.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » « Les CAP Industriels »
- Zoom « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Étude et préparation d'une intervention	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant	9 ⁽²⁾	CCF	
EP3. Réalisation de travaux spécifiques	2	CCF	
EG1. Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique ⁽³⁾	3	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences physiques ⁽³⁾	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive ⁽³⁾	1	CCF	
EG4. Langue vivante : anglais ⁽³⁾	1	CCF	
EF Langue vivante ⁽³⁾		CCF	

(1) CCF : contrôle en cours de formation

(2) Dont coefficient 1 pour la PSE.

(3) Information : en conséquence de la publication des arrêtés du 3 avril 2019 fixant les nouveaux programmes d'enseignement général de CAP, les intitulés, coefficients, modalités et durées des épreuves générales sont appelés à être redéfinis par un arrêté ministériel publié ultérieurement.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Autre Certificat d'Aptitude Professionnelle** (en 1 an) dans une spécialité voisine :
 - CAP Carreleur-mosaïste
 - CAP Maçon
- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
 - Bac pro Travaux publics
- **Brevet professionnel** :
 - BP Maçon
 - BP Métiers de la piscine

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En apprentissage uniquement dans le 93 :**

- CFA du bâtiment et des travaux publics - Saint-Denis

Cordonnerie multiservice

Le/la titulaire de ce CAP est un ouvrier qualifié qui peut exercer son métier en entreprise artisanale ou industrielle. En contact avec la clientèle, il/elle réceptionne les articles, effectue les réparations (qui va de la remise en état à la rénovation complète).

En plus de son activité classique de réparation de chaussures, il/elle propose de nouveaux services aux clients : reproduction de clés, vente de produits d'entretien et d'accessoires pour les chaussures, fabrication de tampons et de plaques d'immatriculation...

Patience, habilité manuelle sont de rigueur.

C
A
P

Débouchés

Un(e) cordonnier/ière peut être employé(e) dans une cordonnerie artisanale, dans une unité de réparation rapide, dans un atelier de réparation industrielle ou de fabrication de chaussures, comme ouvrier polyvalent ou spécialisé.

Les jeunes désertent cette profession qui offre pourtant d'importants débouchés. De nombreuses affaires sont à reprendre, à condition de posséder des notions de gestion et la bosse du commerce.

Métier accessible :

- cordonnier/ère

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Matières		
Enseignements technologiques professionnels	18 h 00	18 h 00
Prévention Santé Environnement	1 h 00	1 h 30
Français, Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique	4 h 00	4 h 00
Mathématiques-sciences physiques et chimiques	3 h 30	3 h 30
Langue vivante	2 h 00	2 h 00
Arts appliqués et culture artistique	2 h 00	2 h 00
Education physique et sportive	2 h 30	65 h 00
Enseignements facultatifs :		
- Atelier d'expression artistique	2 h 00	2 h 00
- Atelier d'éducation physique et sportive	2 h 00	2 h 00

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

Chaussures et réparation : éléments de connaissance du pied, étude des chaussures et de leur fabrication, identification des matières premières et des produits complémentaires, réparation et entretien.

Multiservice : évolution du marché de chacun de ces services, matériels et modes opératoires, fonctionnement des serrures, supports et objets à graver, typologies des polices de caractères, les différents types de produits imprimés et tampons, procédures de sécurité, etc.

Environnement professionnel : types d'entreprise et nature des travaux effectués, prestations de services, identification des différentes zones de travail, santé et sécurité au travail, qualité dans l'entreprise, documents et outils de gestion informatisés ou non, etc.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

12 semaines de stage en entreprise

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Relation avec la clientèle	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Travaux sur chaussures	7 ⁽²⁾	CCF	
EP3. Activités du multi-service	4	CCF	
EG1. Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
(1) CCF : contrôle en cours de formation			
(2) Dont coefficient 1 pour la Vie sociale et professionnelle.			

Poursuites d'études

Ce CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Néanmoins, la poursuite d'études est possible pour compléter sa formation en préparant :

- un autre **Certificat d'Aptitude Professionnelle** du secteur (chaussure, cordonnier bottier...)
- la **Mention Complémentaire** Piquage d'articles chaussants

Les personnes souhaitant s'installer à leur compte peuvent envisager un brevet de maîtrise Cordonnier bottier ou Cordonnier réparateur (renseignements auprès des chambres de métiers).

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement dans le 94

- **Uniquement en apprentissage dans le 93**
 - CFA Campus des métiers et de l'entreprise – Bobigny

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Zoom « Les métiers de la mode et du luxe »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Cordonnier bottier

C
A
P

Le/La titulaire du CAP Cordonnier bottier est un ouvrier spécialisé en montage et finition des chaussures sur mesure.

Il/Elle connaît les outils à main, les machines, le cuir dont il/elle sait travailler les qualités et défauts, les différentes peausseries, les tissus et autres produits utilisés en chaussure.

Il/Elle a une bonne connaissance de l'anatomie du pied et possède des notions de gestion.

Débouchés

Un(e) cordonnier/ière bottier travaille généralement dans l'artisanat ou dans une entreprise de fabrication d'articles haut de gamme. Il/Elle peut aussi être employé(e) dans un atelier de réparation associé à une entreprise de ce type. Il/Elle connaît les outils à main, les machines, le cuir (dont il/elle sait travailler les qualités et défauts) les peaux, les tissus et autres produits utilisés dans la fabrication de chaussures. Il/Elle connaît également l'anatomie du pied. Enfin, il/elle possède des notions de comptabilité (calcul des coûts, des prix de revient, du prix de vente).

Métier accessible :

- cordonnier/ère
- bottier

Accès à la formation

La formation est accessible après la classe de troisième du collège.

Programme

Grille horaire	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignements technologiques professionnels	18 h 00	18 h 00
Français, Histoire-Géographie	3 h 30	3 h 30
Mathématiques-sciences physiques et chimiques	3 h 30	3 h 30
Langue vivante	2 h 00	2 h 00
Arts appliqués et culture artistique	2 h 00	2 h 00
Education physique et sportive	2 h 30	2 h 30
Vie sociale et professionnelle	1 h 00	1 h 30
Education civique juridique et sociale	0 h 30	0 h 30
Aide individualisée	1 h 00	1 h 00
Enseignements facultatifs :		
- Atelier d'expression artistique	2 h 00	2 h 00
- Atelier d'éducation physique et sportive	2 h 00	2 h 00

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignements techniques et professionnels :

- **Matériaux** : connaissances générales des cuirs, peausséries, tissus enduits, bois, caoutchoucs, colles, solvants, etc.
- **Etapes de la transformation** de la peau en cuir.
- **Caractéristiques physico-mécaniques et chimiques.**
- **Procédés de réparation** de la peau ;
- **Produit et savoirs anatomiques** : identification des modèles et de leurs procédés de confection.
- **Connaissances générales du pied** (les os et leur position, les principaux mouvements, répartition des charges) ;
- **Techniques de confection et de réparation** : réalisation de gabarits. Méthodes de préparation, de découpe, de montage, d'assemblage (collage, couture, clouage) et de finition ;
- **Etude des matériels** : notion de système manuel et mécanique.
- **Notions d'organisation et fonctionnement des systèmes.**
- **Caractéristiques des éléments** (symboles et normes) ;
- **Organisation de la confection et de la réparation** : définition du processus opératoire et organisation du poste de travail. Maintenance du matériel (entretien préventif, anomalies et dysfonctionnements des matériels) ;
- **Gestion** : structure et fonctions de l'entreprise.
- **Gestion des produits et des composants** (gestion des stocks, inventaire, par exemple)
- **Gestion des coûts** ; qualité contrôle : sécurité ergonomie.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

12 semaines de stage en entreprise

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Préparation et choix technologique	6	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation de produit	11 ⁽²⁾	CCF	
EG1. Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
(1) CCF : contrôle en cours de formation			
(2) Dont coefficient 1 pour la Prévention santé environnement.			

Poursuites d'études

Ce CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Néanmoins, la poursuite d'études est possible pour compléter sa formation en préparant :

- un autre **Certificat d'Aptitude Professionnelle** du secteur (cordonnerie multiservice...)
- **Baccalauréat professionnel** Métiers du cuir option chaussures

Les personnes souhaitant s'installer à leur compte peuvent envisager un brevet de maîtrise Cordonnier bottier ou Cordonnier réparateur (renseignements auprès des chambres de métiers).

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement dans le 94

• Uniquement en apprentissage dans le 93

- CFA des Compagnons du Devoir et du Tour de France – Pantin (93)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes «Du CAP au BTS / DUT »
- Zoom «Les métiers de la mode et du luxe»
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Couvreur

Le/La couvreur-euse effectue la préparation et la pose des éléments de couverture : ardoises, tuiles, tôles, chaume mais aussi ciment, verre ou bardeaux bitumés...

Il/Elle intervient dans le cadre de l'aménagement de travaux neufs, de rénovation, ou de reconstruction.

Il/Elle procède par étapes : le calcul de la surface de la toiture, l'évaluation des matériaux nécessaires, la mise en place des échafaudages et la pose des supports qui supporteront la couverture. Ensuite il/elle s'occupe du traçage des matériaux, de la découpe et de la pose. Il/elle installe également des conduits d'eau de pluie ou des éléments intégrés dans la toiture comme des lucarnes.

Il/Elle peut assurer également des travaux simples de charpente, ou des travaux courants de plomberie ou de chauffage.

Accroupi-e et agenouillé(e), le/La couvreur/euse travaille toujours dehors, par tous les temps, été comme hiver. Encordé(e) et harnaché(e), il/elle opère à des hauteurs parfois vertigineuses et dans des positions souvent inconfortable

C
A
P

Débouchés

Salarié(e), le/la couvreur/euse travaille en équipe sous l'autorité du/de la chef(fe) de chantier. Artisan, il/elle peut s'occuper aussi de la plomberie ou du chauffage... Spécialisé(e) dans l'ardoise, il/elle réalise des créations esthétiques, restaure des bâtiments classés.

Qu'il/elle soit spécialisé(e) dans un matériau ou combine plusieurs activités, le/la couvreur/euse n'a aucun souci à se faire. Les entreprises artisanales de couverture, de charpente ou de plomberie emploient 80% des couvreurs et les attendent à bras ouverts.

Métier accessible :

- Couvreur-euse

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- **Calcul et dessin** : Les élèves apprennent à lire un plan et à réaliser un croquis (un élément de toiture en zinc, par exemple, à réaliser ensuite). Ils apprennent à calculer la surface d'une toiture et la quantité de matériaux nécessaires.
- **Techniques de couverture** : les élèves réalisent le traçage, la découpe et la pose des matériaux. Ils apprennent à assembler ces matériaux, par soudage ou avec des vis, crochets... Ils s'entraînent sur des maquettes représentant des toitures réelles.
- **Matériaux** : les élèves étudient les différents matériaux (ardoises, tuiles, cuivre, zinc, inox, etc), leurs réactions au froid, à la chaleur.
- **Outils** : les élèves apprennent à choisir l'outillage adapté au matériau et au travail à effectuer, ils savent utiliser un traceur à cordeau, un fer à souder...
- **Santé et sécurité au travail** : les élèves savent identifier les principaux risques liés à leur poste de travail et aux activités de chantier. Ils apprennent à travailler en toute sécurité.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

14 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'ouvrages courants	8	CCF	
		Pratique	7 h 00
EP3. Réalisation d'ouvrages annexes	4	CCF	
EG1. Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique	2	Ecrit	2 h 00
EG2. Mathématiques-sciences physiques et chimiques	2	Ecrit	2 h 00
EG3. Vie sociale et professionnelle	1	Ecrit	1 h 00
EG4. Education physique et sportive	1	CCF	
EF1. Langue vivante		Oral	0 h 20

1.CCF : contrôle en cours de formation.
2.Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Ne sont autorisées à l'examen que les langues vivantes étrangères enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Brevet professionnel** Couvreur
- **Baccalauréat professionnel** Interventions sur le patrimoine bâti

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **Uniquement en apprentissage :**
 - CFA Couverture plomberie – Alfortville

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.cap-btp.com
- www.ffbatiment.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes «Du CAP au BTS / DUT » « Les CAP Industriels »
- Zoom «Les métiers du bâtiment et des travaux publics»
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Cuisine

Le/La titulaire du CAP cuisine réalise des plats en utilisant diverses techniques de production culinaire. Il/Elle assure différentes tâches :

- gestion de l'approvisionnement (bons de commandes, réception et stockage des marchandises, calcul des coûts).
- préparation des légumes, viandes et poissons avant d'élaborer un mets ou assemblage des produits pré-élaborés.
- maîtrise des techniques de cuisson et de remise à température.
- réalisation de préparations chaudes ou froides (hors-d'oeuvre, sauces, desserts...) et mise en valeur lors du dressage de l'assiette.
- élaboration d'un menu.
- distribution des repas.
- Entretien de son poste de travail dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

L'environnement professionnel exige une bonne résistance physique et la capacité de s'adapter aux contraintes horaires.

Débouchés

Le secteur de la restauration manque d'effectifs, beaucoup de postes sont vacants. Le/La titulaire du CAP Cuisine n'a donc aucune peine à trouver un emploi et à entrer directement dans la vie active.

Il/Elle peut exercer dans la :

- restauration traditionnelle
- restauration collective (cantines, hôpitaux...)
- restauration commerciale (fast-food, vente à emporter, livraison à domicile).

Métier accessible :

- Cuisinier-ère (chef-fe de cuisine, chef-fe de partie, commis-e de cuisine), gérant-e de restauration collective.

Accès à la formation

Après la troisième.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques :

Techniques professionnelles : TP de confection des plats et des desserts qui, en général, sont consommés par le personnel et les élèves de l'établissement

Technologie appliquée : l'élève effectue des manipulations, suit des démonstrations, reçoit des compléments d'informations de type professionnel, technique, économique, scientifique, qui viennent approfondir la formation aux techniques professionnelles ou remédier aux insuffisances constatées en TP

- **Technologie professionnelle** : l'élève étudie les produits comme par exemple les différents morceaux d'un animal de boucherie avec leurs différentes utilisations, les préparations, les cuissons, la culture culinaire (historique, les AOC), les personnels (comportements professionnels, tenues vestimentaires, les horaires), les arts de la table, etc.
- **Sciences appliquées, hygiène alimentaire** : microbiologie, physique, chimie, notions qui permettront de comprendre et d'appliquer avec discernement les règles en matière de risques alimentaires, de sécurité et d'hygiène des personnes et des locaux.
- **Connaissance de l'entreprise** et de son environnement économique, juridique et social : initiation à la gestion commerciale et comptable, à l'économie, à la législation du travail et aux institutions publiques. Utilisation de logiciels professionnels.
- **Communication professionnelle** : relations professionnelles avec le personnel, les fournisseurs ... et la clientèle.

Stages (sauf pour les apprentis)

14 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Organisation de la production de cuisine	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation de la production de cuisine	14 ⁽²⁾	CCF	
EG1. Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EG4. Langue vivante ⁽³⁾	1	CCF	
EF1. Epreuve facultative : Langue vivante ⁽⁴⁾		Oral	0 h 20

(1) CCF : contrôle en cours de formation.
 (2) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement
 (3) Ne sont autorisées à l'examen que les langues vivantes étrangères enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur.
 (4) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuite d'études :

- Autre Certificat d'Aptitude Professionnel Pâtissier en 1 an
- **Mention complémentaire** :
 - MC Cuisinier en desserts de restaurant
 - MC Sommellerie
 - MC Employé traiteur
- **Baccalauréat professionnel**
 - Bac pro Cuisine
 - Bac pro Commercialisation et services en restaurant
- **Brevet Professionnel**
 - BP Boucher
 - BP Charcutier-traiteur
 - BP Arts de la cuisine

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public** :
 - Lycée du Val-de-Bièvre – Gentilly
 - SEP Montaleau - Sucy-en-Brie
 - EREA François Cavanna - Nogent-sur-Marne
- **En lycée privé** :
 - LP Poulhart des places – Thiais (internat)
- **En apprentissage** :
 - UFA François Rabelais - Vitry-sur-Seine
 - LP Poullart des Places - Thiais (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » « Les CAP Industriels »
- Zoom « Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration » ; « Les métiers du goût et des saveurs »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Décoration en céramique

Le/La titulaire du CAP décoration céramique décore des produits émaillés ou non, avant ou après la cuisson . Les décorations sont manuelles aux pinceaux et à l'aide d'outillage divers suivant la fabrication et la production demandée. Le décorateur est capable de :

- Sélectionner et d'acheminer le produit, installer le poste de travail, contrôler la qualité et l'état du produit à engober
- Préparer les matières d'œuvre (soit le dosage de barbotine avec les différents oxydes colorants, soit la barbotine naturellement colorée) ;
- procéder à l'engobage : au pinceau, par aspersion, par trempage, par vaporisation,... afin d'obtenir un fond et/ou de réaliser un décor ;
- réaliser à l'aide d'engobes, des décors aux pinceaux sur pâte crue verte ; réaliser des décors en relief à l'aide d'un barolet ou d'une poire contenant de l'engobe ; réaliser des décors par scraffitage ;
- procéder à l'émaillage par trempage, par aspersion, par vaporisation ;
- exécuter au pinceau ou à l'éponge à l'aide d'oxydes et/ou couleurs à peindre, des décors généralement imposés sur un produit cru, cuit, poreux ou vitrifié ;
- poser un décor imprimé sur papier (chromo), réalisé à partir de couleurs vitrifiables sur un produit cuit vitrifié.

Ces activités exigent une grande habilité manuelle, une minutie, un sens artistique, le gout de la recherche graphique des décors (dessin, couleurs, etc...).

Débouchés

L'ouvrier/ière en décoration céramique travaille en atelier de finition, dans l'industrie ou l'artisanat. Il/Elle décore des produits, émaillés ou non, avant ou après cuisson. Il/Elle utilise différentes techniques, à la main ou à la machine, telles que la pose de fond, la décoration au pinceau, l'émaillage, le décor par application, la pose de chromos, la décalcomanie, la sérigraphie et l'impression au tampon. Il/Elle sait lire une fiche de fabrication, choisir la technique d'application du décor, préparer les couleurs, régler et alimenter les machines, vérifier la régularité de la production, maintenir ses machines en état. Il/Elle connaît les produits céramiques, les matériaux, les procédés de fabrication et de décoration.

Métier accessible :

- céramiste, faïencier,
- céramiste concepteur(rice),
- potier(ère),
- décorateur,
- modelleur,
- tourneur(se) en poterie,
- technicien faïencier,
- artisan d'arts céramiques,
- garmisseur(se) en céramique,
- santonnier(ère).

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans

Programme

Grille horaire	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Matières		
Enseignements technologiques professionnels	18 h 00	18 h 00
Français, Histoire-Géographie	3 h 30	3 h 30
Mathématiques-sciences physiques et chimiques	3 h 30	3 h 30
Langue vivante	2 h 00	2 h 00
Arts appliqués et culture artistique	2 h 00	2 h 00
Education physique et sportive	2 h 30	2 h 30
Vie sociale et professionnelle	1 h 00	1 h 30
Education civique juridique et sociale	0 h 30	0 h 30
Aide individualisée	1 h 00	1 h 00
Enseignements facultatifs :		
- Atelier d'expression artistique	2 h 00	2 h 00
- Atelier d'éducation physique et sportive	2 h 00	2 h 00

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques :

Enseignement professionnel :

- Recherche graphique de décors (dessin, couleurs, etc.)
- Connaissance des produits céramiques, des matériaux, des procédés de fabrication et de décoration
- Repérage des conditions de mise en œuvre des matières premières
- Choix des techniques (moyens et outillages) les plus adaptées
- Réglage et alimentation des machines
- Sélection des quantités et qualités des matières d'œuvre nécessaires
- Préparation des supports
- Décoration, émaillage et cuisson
- Vérification de la qualité de la décoration

Stages

12 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans.

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Communication esthétique et technologie	8	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Mise en œuvre et réalisation	8	Pratique	8 h 00
EG1. Expression françaises	2	Ecrit	2 h 00
EG2. Mathématiques – sciences physiques	2	Ecrit	2 h 00
EG3. Economie familiale et sociale législation du travail	1	Ecrit	1 h 00
EG4. Langue vivante étrangère ⁽²⁾	1	Ecrit	1 h 00
EG5. Education physique et sportive	1		

(1) CCF : contrôle en cours de formation.

(2) Ne sont autorisées à l'examen que les langues vivantes étrangères enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Brevet des métiers d'art** céramique

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement dans le 94

- **Uniquement en apprentissage dans le 77**

- SEP du lycée du Gué à Tresmes – Congis/Thérouanne

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.institut-metiersdart.org

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » « Les CAP Industriels »
- Zoom « Les métiers de l'artisanat d'art »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Déménageur sur véhicule utilitaire léger

C
A
P

Le/La déménageur/se sur véhicule utilitaire léger est amené à exercer son activité au sein d'une entreprise qui effectue des opérations de déménagement et d'emménagement, de particuliers et/ou d'entreprises, ainsi que le transport inhérent à celles-ci, au moyen d'un véhicule utilitaire léger (VUL), de type «fourgon capitoné», éventuellement attelé d'une remorque ou d'un monte-meubles. Son activité consiste, au sein de la société de déménagement à :

- Préparer sa mission ; Assurer les activités de préparation et de chargement ;
- Réaliser le transport lié au déménagement ;
- Assurer les activités de livraison et d'emménagement ;
- Terminer la mission.

Une main de fer dans un gant de velours. Il faut, en effet, emballer, porter, charger... sans casse ! Les déménageurs/ses savent démonter et remonter l'armoire de famille et emballer les verres en cristal. Ils/elles utilisent judicieusement les techniques de rangement pour un maximum d'objets dans un minimum de place. Il faut avoir une bonne santé, de la force mais aussi de l'adresse. C'est un métier vivant : les déplacements sont fréquents, les contacts humains sont constamment renouvelés et les problèmes à résoudre divers.

C'est aussi une profession où les techniques ont évolué : valises-vaisselles, nacelles monte-meubles circulant le long d'échelles à l'extérieur des immeubles... Les petites entreprises de type familial ont le plus souvent moins de dix salariés : parmi eux, certains effectuent plutôt le portage, d'autres sont chargés de l'emballage des objets fragiles... Quant au chef d'équipe, il/elle harmonise le travail et établit le devis.

Débouchés

Le/La titulaire du CAP «Déménageur sur Véhicule Utilitaire Léger» exerce ses activités dans les entreprises pratiquant le déménagement de particuliers et/ou d'entreprises (locaux administratifs, magasins, atelier, laboratoires...), ainsi que la conservation des biens (garde-meubles et self stockage).

L'action du titulaire du CAP « Déménageur sur Véhicule Utilitaire Léger » est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité et de productivité :

- Dans la relation avec la hiérarchie ;
- Dans le travail d'équipe ;
- Dans les relations avec les clients et les tiers ;
- Dans le travail de conduite ;
- Dans le respect des procédures et des consignes. Cette action intègre les contraintes de l'entreprise liées aux exigences de l'environnement économique.

Métiers possible :

- Déménageur et, avec de l'expérience,
- Chef d'équipe,
- Gestionnaire de garde-meubles ou de self stockage

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans

Programme Horaires hebdomadaires

Grille horaire		
Matières	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignements technologiques professionnels	18 h 00	18 h 00
Enseignements généraux	14 h 00	14 h 00
Projet pluridisciplinaire	2 h 00	2 h 00

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Analyse d'une situation professionnelle	3	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation du déménagement	10 ⁽²⁾	CCF	
EP3. Réalisation d'activités spécifiques	4	CCF	
EG1. Français et histoire – géographie – éducation civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques – sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF. Langue vivante étrangère ⁽³⁾	1	Oral	0 h 20

(1) CCF : contrôle en cours de formation.
 (2) Dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement
 (3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Compétences et qualités requises

- Respect scrupuleux des règles de circulation et de sécurité routière
- Bonne condition physique (port de charges lourdes)
- Qualités de rigueur, de méthode et d'organisation
- Travailler en équipe et être capable de travailler en autonomie
- Etre minutieux et avoir une bonne dextérité
- Accepter l'éloignement du domicile plusieurs jours
- Sens de la communication et des relations avec la clientèle
- Appliquer les règles de savoir-être (ponctualité, tenue vestimentaire, langage, diplomatie, courtoisie, discrétion, honnêteté...)

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- Autre **Certificat d'Aptitude Professionnelle** :
 - CAP Conducteur livreur marchandises,
 - CAP Conducteur routier marchandises,
- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Conducteur transport routier marchandises,
 - Bac pro Logistique,
 - Bac pro Organisation de transport de marchandises

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **Uniquement en apprentissage**
 - CFA transport et logistique AFTRAL - Rungis

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- Une vidéo sur le site ONISEP : Déménageur
- Une autre vidéo sur le site ONISEP : [Déménageur](#)
- Une vidéo sur le site Web TV du Pôle emploi [Recrutement de déménageurs](#)
- Une vidéo sur le site Web TV du Pôle emploi : [Déménageur](#)
- Une vidéo sur le site Web TV du Pôle emploi : [Témoignage d'un apprenti déménageur](#)
- Le référentiel complet du diplôme sur le site du CNDP : [CAP Déménageur sur véhicule utilitaire léger](#)

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » « Les CAP Industriels »
- Zoom « Les métiers du transport et de la logistique »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.



Ebéniste

L'ébéniste fabrique des meubles de style rustique ou contemporain, des copies d'anciens, à l'unité ou en petites séries.

Il/elle prend connaissance du modèle à réaliser, ses dimensions, son ornementation son bois. Il/elle peut réaliser un croquis ou un tracé du meuble.

Vient ensuite le travail du bois : il faut découper, aplanir et raboter soigneusement les pièces pour les mettre aux dimensions exactes du dessin.

Le/La professionnel-le usine et façonne les différents éléments, procède aux placages éventuels, ajoute éventuellement de la marqueterie.

Il/Elle assemble, sans coller ni fixer, toutes les pièces de bois pour vérifier leur parfait ajustement. Après cette étape, il/elle cheville et colle définitivement le tout.

Les finitions sont diverses et demandent de la patience : ponçages, vernissages, application de laque et de dorure.

Débouchés

Le/La jeune diplômé(e) débutera comme ouvrier/ère dans les petites et moyennes entreprises qui fabriquent et restaurent du mobilier, mais la porte est étroite.

La restauration peut se faire dans des ateliers indépendants, dans les musées ou administrations. L'entrée dans le secteur artisanal peut s'avérer difficile.

L'industrie du mobilier emploie des ébénistes pour réaliser les prototypes de meubles qui seront ensuite fabriqués en série, mais le CAP ébéniste ne prépare pas à l'utilisation des matériels automatisés de l'industrie.

Certain(e)s ébénistes peuvent s'insérer dans le secteur de la menuiserie d'agencement quand le travail se fait sur mesure et à la pièce.

Métier accessible :

- Ebéniste

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans
- Après un CAP du même secteur, en 1 an.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques :

Enseignement technologique et professionnel :

- Les élèves apprennent à lire des **schémas techniques** de construction, des dessins de fabrication ou des fiches techniques. Ils savent réaliser des croquis de meubles.
- Les élèves apprennent à lire des **schémas techniques** de construction, des dessins de fabrication ou des fiches techniques. Ils savent réaliser des croquis de meubles.

- **Histoire des arts du meuble** : les élèves étudient les styles, l'architecture, l'ornementation, le mobilier, les professionnels et les artistes ayant marqué leur époque.
- Les élèves s'initient aux **outils manuels** (ciseaux, rabots, scies...) et aux **machines à bois** (toupie, dégauchisseuse, raboteuse...). Ils étudient la coupe des matériaux, les techniques d'usinage, de montage et de finition.
- **Connaissance des matériaux** : le bois et ses dérivés, les produits de finition, les colles. Les élèves étudient en particulier les diverses variétés de bois : chêne, noyer, merisier, acajou, bois de rose...
- Les élèves réalisent d'abord des ouvrages simples pour apprendre les **techniques d'assemblage** puis ils étudient la mise en œuvre des placages pour exécuter des meubles élaborés. Ils connaissent le bois et ses dérivés, les différents produits utilisés pour la fixation, l'assemblage, le traitement du bois.
- Ils apprennent à travailler en toute sécurité.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Certificat d'Aptitude Professionnelle** (en 1 an) dans une spécialité voisine :
 - CAP Arts du bois option marqueteur ou sculpteur ornementaliste
 - CAP dessinateur pour l'ameublement
- **Brevet des métiers d'art** Ebéniste
- **Brevet professionnel** :
 - BP Charpentier
 - BP Menuisier
- Diplôme de fin d'études secondaires des métiers d'art (DFESMA)

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Stages

12 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public** :
 - LP Jacques Brel - Choisy-le-Roi

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Histoire de l'art de l'ameublement et arts appliqués	3	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Analyse de l'ouvrage et préparation de la fabrication	4	CCF	
EP3. Fabrication et installation d'un mobilier	11 ⁽²⁾	CCF	
EG1. Français et histoire – géographie et Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques – sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Langue vivante étrangère	1	CCF	
EG4. Education physique et sportive	1	CCF	
Epreuve facultative : Arts appliqués et cultures artistiques ⁽³⁾	1	Oral	0 h 20
(1) CCF : contrôle en cours de formation. (2) Dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement (3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.			

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.institut-metiersdart.org

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Zoom « Les métiers de la forêt et du bois »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Electricien

Le/La titulaire de ce CAP intervient comme électricien(ne). Il/Elle installe, met en service, entretient et répare des équipements, principalement en basse tension.

Au cours de ses activités, l'électricien(ne) :

- réalise les installations électriques des logements individuels ou collectifs, des bureaux, des locaux agricoles ou industriels ;
- construit des équipements industriels : coffrets et armoires destinés au contrôle et aux commandes d'automatismes ;
- pose et raccorde les réseaux de distribution d'énergie électrique comme par exemple l'éclairage public et la signalisation urbaine.

Rigueur et vigilance sont des qualités indispensables au-à la titulaire de ce CAP car travailler avec l'électricité représente toujours un risque.

Débouchés

Il/Elle intervient dans des secteurs très divers : entreprises d'installation électrique ou de construction de matériel électrique, entreprises de transport (SNCF, RATP), sociétés de maintenance, entreprises de distribution, services techniques des administrations.

Métiers accessibles :

- Electricien-ne installateur-trice
- Monteur-euse câbleur-euse

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
<p>(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil</p>		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- **Electrotechnique** : lois fondamentales de l'électricité, courant continu, courant alternatif sinusoïdal, appareils de mesures (multimètre, pinces multifonctions, contrôleurs dédiés) ;
- **Energie électrique** : la production, le transport (transformateur) et la distribution (comptage, tarification), les utilisations (éclairage, électrothermie, chauffage, climatisation), la force motrice et les moteurs, etc ;
- **Installations et équipements électriques : canalisations électriques, installations électriques des bâtiments, appareillage basse tension ;**
- **Installations communicantes** : éléments électroniques et informatiques de courant faible qui contrôlent et commandent les matériels électriques (courant fort) : interphones, les dispositifs d'alarme et de sécurité (incendie, accès à un local) ou de contrôle du chauffage, etc ;
- **Sécurité au travail**
- **Représentation graphique et modélisation** : les schémas électriques, le dessin technique du bâtiment, la représentation d'une pièce ou d'un sous-ensemble mécanique.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

12 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Réalisation d'une installation	7 ⁽²⁾	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Mise en service d'une installation	4	CCF	
EP3. Maintenance d'une installation	2	CCF	
EG1. Français et histoire – géographie et Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques – sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
Epreuve facultative Langue vivante ⁽³⁾		Oral	0 h 20
(1) CCF : contrôle en cours de formation. (2) Dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement (3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Certificat d'Aptitude Professionnelle** Monteur en Installations thermiques
- **Mention complémentaire** :
 - MC Maintenance en équipement thermique individuel
 - MC Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
 - MC Réalisation de circuits oléohydrauliques et pneumatiques
 - MC Sécurité civile et d'entreprise
- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro MELEC
 - Bac pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
 - Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- **Brevet professionnel**
 - BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air
 - BP Métiers de la piscine
 - BP Electricien(ne)
 - BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans le 94, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public** :
 - LP Gabriel Péri - Champigny-sur-Marne
 - LP Jacques Brel - Choisy-le-Roi
 - SEP Edouard Branly - Créteil
 - LP Jules Michelet - Fontenay-sous-Bois
 - LP Gourdou Leseurre - La Varenne-Saint-Denis/St Maur
 - SEP François Arago - Villeneuve-Saint-Georges
- **En lycée privé** :
 - LP Foyer de Cachan (Keller) - Cachan
- **En apprentissage** :
 - CFA de la CMA du 94 - Saint-Maur-des-Fossés

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstagenligne.fr
- www.cap-btp.com
- www.ffbatiment.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les CAP industriels »
- Zoom « Les métiers de l'automobile » ; « Les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale » ; « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Employé technique de laboratoire

Ce CAP forme des aides de laboratoire.

L'aide de laboratoire effectue des observations et des manipulations en suivant des consignes.

II/Elle effectue des préparations et des analyses. II/Elle peut réaliser des montages simples, à partir d'un croquis ou d'une description. II/Elle utilise des appareils de mesure et en assure l'entretien courant.

II/Elle procède à des mesures précises et en note les résultats.

C
A
P

Débouchés

Les emplois se trouvent dans les laboratoires de contrôle et de recherche des industries chimiques, pharmaceutiques, cosmétiques et agroalimentaires.

Métiers accessibles :

- Technicien/ne biologiste

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- Cours et TP de chimie (dosage, préparations, modes opératoires...)
- Cours et TP de physique (mise en oeuvre et utilisation des appareils de mesure courants)
- Cours et TP de biologie (expériences de chimie biologique appliquée ou de biologie)
- Technologie de laboratoire

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

12 semaines de stage en entreprise

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
Sciences appliquées (biologie, chimie, physique) ⁽¹⁾ :			
Travaux pratiques de Biologie	3	Pratique	2 h 00
Travaux pratiques de Physique	3		2 h 00
Travaux pratiques de chimie	4		3 h 00
Vie sociale et professionnelle (VSP)	1		
EG1. Français	2	Ecrit	1 h 30
EG2. Mathématiques appliquées	2	Ecrit	1 h 30
EG3. Technologie et prévention des accidents :			
- Sciences appliquées	4		2 à 3 h
- Technologie de laboratoire et schémas	1		1 h 00
Economie familiale et sociale, législation du travail	1	Oral	0 h 15
(1) Pour l'ensemble des épreuves pratiques, une moyenne inférieure à 10/20 est éliminatoire.			

Poursuites d'études

48

Le CAP ETL permet de se présenter au concours d'aide de laboratoire permettant d'exercer dans la fonction publique et dans les organismes de recherche (Inserm, Inra...).

Néanmoins, l'insertion professionnelle ou la réussite à un concours étant très difficile au niveau CAP, la plupart des élèves choisissent de compléter leur formation et de poursuivre leurs études en :

• Baccalauréat professionnel :

- Bac pro Bio-industries de transformation
- Bac pro Laboratoire contrôle qualité
- Bac pro Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
- Bac pro Hygiène, propreté, stérilisation

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement dans le 94

▪ Uniquement en lycée public dans le 93

- SEP Liberté - Romainville
- SEP du lycée Blaise Cendrars - Sevran

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Diplômes « Les CAP industriels »
- Zoom « Les métiers de la chimie » ; « Les métiers de la biologie »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Equipier polyvalent du commerce

CAP

L'activité professionnelle du/de la titulaire du « CAP Equipier polyvalent du commerce » s'exerce auprès de la clientèle actuelle et potentielle de l'entreprise. Elle varie en fonction de la structure, de la taille, des statuts de l'organisation qui l'emploie. Elle est orientée vers une nécessaire polyvalence et une réactivité accrue de la part du diplômé. Celui-ci est amené à porter des charges en réserve ou en surface de vente, à travailler en position debout dans le respect des règles ergonomiques. Il/Elle utilise ses compétences en communication dans son activité courante. Il/Elle met en œuvre en permanence des applications et technologies digitales ainsi que les outils de traitement de l'information. Son activité professionnelle exige le respect de la législation et des règles d'éthique. Elle s'inscrit également dans un souci constant de lutte contre toutes les discriminations professionnelles, de préservation de l'environnement et de contribution au développement durable.

Le travail peut s'effectuer les samedis, voire les dimanches et jours fériés. L'organisation du travail peut comporter des plages horaires variables et des temps partiels.

Le diplômé est autonome dans les tâches qui lui sont attribuées. Il/Elle doit nécessairement travailler en équipe. Sa responsabilité concernant l'exécution et le résultat attendu des tâches est totale ou partielle en fonction des types et des formats d'unités commerciales.

Son activité requiert d'être rigoureux, organisé et méthodique. Il/Elle doit faire preuve de disponibilité, de courtoisie et d'empathie face au client en favorisant un climat de confiance. Il/Elle adopte un langage et une posture professionnels. Il/Elle doit adopter des comportements et des attitudes conformes à la diversité des contextes relationnels, notamment au niveau des codes vestimentaires et langagiers. Il/Elle doit enfin respecter les règles de confidentialité et de déontologie professionnelle.

Le/La titulaire du « CAP Equipier polyvalent du commerce » exerce les activités relevant des domaines suivants : Réception et suivides commandes, Mise en valeur et approvisionnement, Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat.

Débouchés

Le/La titulaire du « CAP Equipier polyvalent du commerce » exerce ses activités dans tous les types d'unités commerciales, qu'il s'agisse de détaillants ou de grossistes.-

Métiers possible :

- Employé de libre-service, de grande surface, de rayon
- Equipier de vente
- Equipier polyvalent
- Equipier de caisse
- Equipier de commerce
- Employé de libre-service caissier, caissier de libre-service, ôte/ hôtesse de caisse
- Employé de commerce-Vendeur en produits frais commerce de gros ou de détail
- Vendeur en alimentation générale
- Vendeur en produits utilitaires
- Vendeur en prêt-à-porter, en confection.

Après une expérience professionnelle, le titulaire du diplôme peut évoluer vers des emplois de :

- Adjoint au responsable de magasin de détail
- Adjoint au chef de rayon produits alimentaires
- Adjoint au responsable de rayon produits non alimentaires
- Adjoint au responsable drive en grande distribution.

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- **Recevoir et suivre les commandes** : Réception et suivi des commandes, Participation à la passation des commandes fournisseurs, Réception des marchandises, Contrôle quantitatif et qualitatif des livraisons, Comparaison du bon de commande et du bon de livraison, Relevé et transmission des anomalies rencontrées, Stockage des marchandises, Contribution à la traçabilité des marchandises, Préparation des commandes destinées aux clients, Gestion des colis livres pour les clients : réception et retours

- **Mettre en valeur et approvisionner** : Mise en valeur et approvisionnement, Approvisionnement, mise en rayon et rangement des produits, Anticipation des ruptures et réassortiment, Détection et retrait des produits impropres à la vente, Mise en valeur des produits et de l'espace commercial, Participation aux opérations de conditionnement, Préparation et nettoyage des équipements et mobiliers, Installation et mise à jour de la signalétique, Participation à la lutte contre la démarque connue et inconnue, Participation aux inventaires
- **Conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat** : Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat, Préparation de l'environnement de travail, Accueil et prise en charge du client, Orientation du client vers le produit adapté, Information et conseil des clients sur les produits et services offerts et associés à la vente, Aide aux clients dans l'utilisation des équipements et des appareils de démonstration, de paiement ou de réservation automatique, Présentation et/ou démonstration et/ou dégustation du produit, Proposition des services associés et complémentaires, Prise de la commande du client, Remise des colis et des sacs aux clients, Enregistrement des achats et/ou des retours, Encaissement, Réalisation des opérations complémentaires à l'encaissement, Finalisation de la prise en charge du client, Réalisation des opérations de clôture du poste caisse, Réception des réclamations clients et transmission au responsable.
- **Tri et évacuation des déchets**
- **la relation-client** (contact, accueil, information) et l'environnement juridique, économique et social des activités professionnelles.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

14 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Réception et suivi des commandes	3	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Mise en valeur et approvisionnement	5	CCF	
EP3. Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat	6	CCF	
EG1. Prévention-santé-environnement	1	CCF	
EG2. Français et histoire – géographie et Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG3. Mathématiques – sciences physiques - Chimie	2	CCF	
EG4. Education physique et sportive	1	CCF	
EG5. Langue vivante étrangère	1	CCF	
Epreuve facultative Langue vivante ⁽²⁾		Oral	0 h 12

(1) CCF : contrôle en cours de formation.

(2) Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Métiers du commerce et de la vente option A ou B
 - Bac pro Technicien conseil vente en alimentation option produits alimentaires
- **Mention Complémentaire** Assistance, conseil, vente à distance

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public** :
 - Lycée Pauline Roland – Chevilly-Larue
 - LP Jean Macé - Choisy-le-Roi
 - LP Paul Bert – Maisons-Alfort
 - LP La Source site Val de beauté – Nogent-sur-Marne
- **En apprentissage uniquement dans le 77 et 93** :
 - CFA IMA du pays de Meaux – Chauconin-Neufmontiers (77)
 - CFA IMA du pays de Montereau – St-Germain-Lava (77)
 - CFA Camus des métiers et de l'entreprise – Bobigny (93)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Zoom « Les métiers du commerce et de la vente »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.



Esthétique, cosmétique, parfumerie

Entretenir, mettre en valeur visage et corps, tel est le rôle des titulaires de ce CAP, également formés au conseil et à la vente des produits cosmétiques, d'hygiène et de parfumerie.

Le/La titulaire du CAP est spécialisé-e dans les techniques de soins esthétiques du visage et du corps : massages, gommages, masques, épilation, maquillage, manucure ou soins des mains et des pieds, manuellement ou à l'aide d'appareils spécifiques.

Il/Elle est capable de conseiller la clientèle. Il/Elle fait la démonstration et la vente des produits de soins, de maquillage, d'hygiène, de parfumerie. Il/Elle peut participer à la gestion des stocks, à la réalisation d'étalages...

Débouchés

Les titulaires du CAP esthétique cosmétique exercent leur profession :

- en institut de beauté, salon de coiffure
- en entreprise de distribution, grand magasin, pharmacie ou parapharmacie, grande surface, magasin franchisé et dans les industries de production
- en établissement de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, du troisième âge, de thalassothérapie
- en établissements de tourisme
- à domicile.

L'insertion sur le marché du travail est plutôt aisée dans ce secteur en plein développement et qui voit apparaître une clientèle masculine.

Métier accessible :

- esthéticien-ne-cosméticien-ne

Accès à la formation

Après la troisième.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques :

Biologie : anatomie, système de la vie végétative et de régulation, système tégumentaire (peau, poil, sébum ...)

Cosmétologie : réglementation française et européenne, composants et forme des produits cosmétiques et des produits d'hygiène corporelle

Technologie des appareils et des instruments : courants et ondes, appareils, instruments utilisés pour les soins esthétiques

- **Techniques esthétiques** : accueil du client, installation du poste de travail, techniques de soins esthétiques, techniques d'épilation, de bronzage, de teinture, soins des mains et des pieds
- **Vente des produits et des prestations de services** : présentation des produits, techniques de vente, encaissement, gestion du fichier client
- **Connaissance du milieu professionnel** : connaissance de l'entreprise, des outils de gestion, de l'hygiène, de l'agencement des espaces professionnels et des acteurs de l'esthétique et de la parfumerie
- **Arts appliqués** : culture artistique, principaux moyens d'expression et de communication, esthétique-cosmétique et design, projet (autour d'un maquillage, du packaging, de la vitrine...) à partir d'un cahier des charges

Stages *(sauf pour les apprentis)*

12 semaines de stages en entreprise, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	6 ⁽²⁾	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Techniques esthétiques liées aux phanères	4	CCF	
EP3. Conduite d'un institut de beauté et bien-être : Relation avec la clientèle et vie de l'institut	4	CCF	
EG1. Français et histoire – géographie et Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques – sciences physiques et Chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EG4. Langue vivante	1	CCF	
Epreuve facultative Langue vivante ⁽³⁾	1	CCF	
<p>(1) CCF : contrôle en cours de formation. (2) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE) (3) Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.</p>			

En métropole, les épreuves de ce CAP peuvent également être organisées au cours du cursus du bac pro Esthétique cosmétique parfumerie préparé en 3 ans.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuite d'études :

- **Certificat d'Aptitude Professionnel** Métiers de la coiffure (en 1an)
- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Esthétique, cosmétique, parfumerie
 - Bac pro Métiers du commerce et de la vente option A
- **Brevet professionnel** esthétique cosmétique parfumerie, après le CAP et 2 ans de pratique professionnelle

Pour les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP », en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public** :
 - Lycée Armand Guillaumin - Orly
- **En apprentissage** :
 - CFA de la CMA du 94 - Saint-Maur-des-Fossés
- **En lycée privé uniquement dans le 93** :
 - LP Marcel Lamy – Bobigny
 - LP Françoise Cabrini – Noisy-le-Grand

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes «Du CAP au BTS / DUT » « Les CAP Industriels »
- Zoom «Les métiers de la mode et de la beauté»
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Ferronnier d'art

Le/La ferronnier/ière est un(e) ouvrier/ière qualifié(e) qui réalise pour les bâtiments publics ou privés tous les types d'ouvrages en fer forgé (copies d'œuvres anciennes ou créations contemporaines) destinés à la décoration intérieure (chenets, tables, lampadaires, objets) et extérieure (rampes, grilles, portails...). Il/Elle connaît tous les procédés de fabrication (travail du fer mais aussi d'autres métaux à chaud ou à froid), le traçage et le débit du matériau, les techniques d'exécution de l'ouvrage (travail du matériau et mise en forme).

Outre la maîtrise des techniques et des outils, il/elle a appris le dessin d'art et il/elle possède une bonne connaissance de l'histoire de la ferronnerie pour identifier le style et l'époque d'un ouvrage.

Il/Elle travaille en atelier et peut collaborer, selon les commandes, avec d'autres corps de métier (architectes, professionnels du patrimoine...).

La ferronnerie est une activité à caractère technologique et artistique nécessitant la mise en œuvre de métaux incluant des formages à chaud et à froid. Cette activité touche le cadre de vie ; elle relève du domaine des "arts du métal" et s'inclut dans un espace architectural.

Le/La ferronnier/ière qualifié doit être capable de :

- Lire, traduire un plan et repérer des points de construction ;
- Interpréter et / ou reproduire des formes ;
- Évaluer les quantités de matière et utiliser machines et outils de coupe ;
- Apprécier visuellement la planitude et la rectitude ;
- Transformer l'état initial du métal à l'enclume et avec les moyens mécaniques ;
- Ajuster les pièces ;
- Protéger l'ouvrage

Débouchés

Elle s'exerce dans les entreprises de type industriel ou artisanal.

Secteur d'activités ou types d'emplois accessibles :

- La ferronnerie,
- La ferronnerie d'art,
- Les activités artisanales du domaine de l'art du métal,
- L'industrie de la construction métallique,
- Le bâtiment.

Accès à la formation

Après la troisième.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Domaines professionnels théoriques :

- Technologie/Prévention des accidents : connaissance des matériaux.
- Dessin d'art appliqué : historique de la ferronnerie d'art
- Dessin technique : technique du tracé.
- Vie sociale et professionnelle : législation du travail.

Domaines professionnels pratiques :

- Etude de fabrication : hiérarchisation des opérations de mise en forme.
- Traçage et débits : à partir des documents techniques, préparation des pièces à réaliser, traçage en grandeur nature, développés.
- Exécution d'ouvrages : préparation des postes de fabrication : découpes, usinages, pliages, assemblages.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

12 semaines de stage en entreprise

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Etude de fabrication, traçage et débit, exécution d'ouvrage	11 ⁽¹⁾	Pratique ⁽²⁾	17 h 00
EP2. Dessin	3	Ponctuel	4 à 6 h
EP3. Technologie et prévention des accidents	3	Ecrit ⁽⁴⁾	
EG1. Français et histoire – géographie	3	CCF	
EG2. Mathématiques – sciences	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	

- (1) Dont coefficient 1 pour la VSP
- (2) L'évaluation de la VSP a lieu en CCF pour les candidats relevant de ce type d'évaluation.
- (3) Dont 1 heure pour la VSP
- (4) Epreuve EP3 rectifiée au BO n°47 du 21/12/06

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- **Baccalauréat professionnel** Technicien en chaudronnerie industrielle
- **Brevet des Métiers d'Art** Ferronnier d'art

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement dans le 94

- **Uniquement en lycée public dans le 93**
 - LP Denis Papin - La Courneuve

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.institut-metiersdart.org

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » « Les CAP Industriels »
- Zoom « Les métiers de l'artisanat d'art »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Fleuriste

Le/La titulaire du CAP fleuriste exerce une activité à caractère artisanal et artistique. Il/Elle maîtrise à la fois les techniques de base du métier de fleuriste et les étapes de la vente.

Il/Elle participe à différentes tâches :

- Il/Elle assure la réception de tous végétaux (fleurs coupées, plantes, arbustes).
- Il/Elle sait les conserver et les entretenir.
- Doté(e) d'un esprit créatif, il-elle réalise des arrangements floraux en utilisant les techniques de dressage, montage et piquage.
- Il/Elle assure la vente courante de toute production florale, conseille la clientèle et participe à sa fidélisation.
- Il/Elle fait preuve d'un état d'esprit de bon gestionnaire, soucieux de qualité et d'efficacité.

Ce métier nécessite une bonne condition physique : station debout, fraîcheur et humidité constante (pour conserver les fleurs), travail les week-ends et jours fériés.

Débouchés

Le/La fleuriste peut exercer son activité comme employé(e) :

- en magasin traditionnel relevant du secteur de l'artisanat ;
- en magasin de fleurs libre service ;
- en rayon spécialisé d'un commerce polyvalent ;
- en entreprise de décoration, traiteur, hôtellerie ;
- en atelier d'art floral.

Après quelques années d'expérience, il/elle peut créer ou reprendre un fonds de commerce pour diriger son propre magasin.

Métier accessible :

- Fleuriste

Accès à la formation

Après la troisième.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques :

- Connaissance des diverses fleurs, leur entretien, la manière de les préparer et de les présenter.
- Connaissance des différents outils et matériaux nécessaires.
- Notions de botanique, d'esthétique (respect des proportions, des couleurs, assemblage).
- Commercialisation, transformation du produit, réglementation du métier, techniques de vente, attentes de la clientèle.

Stages (sauf pour les apprentis)

16 semaines de stages en entreprise, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Préparation et confection d'une production florale	6	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Vente, conseil et mise en valeur de l'offre. Prévention santé environnement	5+1 ⁽²⁾	CCF	
EG1. Français et histoire – géographie – Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques – sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EG4. Langue vivante ⁽³⁾	1	CCF	
EF1. Epreuve facultative de la langue vivante étrangère ⁽⁴⁾⁽⁵⁾		Oral	0 h 20
<p>(1) Contrôle en cours de formation (2) Dont coefficient 1 pour la Prévention santé environnement. (3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. (4) La langue vivante facultative est différente de la langue vivante obligatoire. Elle est choisie parmi la liste de langues vivantes enseignées dans l'académie. (5) Seuls les points excédant 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.</p>			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuite d'études :

- **Brevet Professionnel Fleuriste**
- **Brevet technique** des métiers fleuriste

Eventuellement :

- **Baccalauréat professionnel :**
 - Bac pro Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial
 - Bac pro Technicien conseil vente univers jardinerie
 - Bac pro Productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP », en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public uniquement dans le 93 :**
 - SEP du lycée des métiers de l'horticulture et du paysage – Montreuil
- **Uniquement en apprentissage sur le 94 :**
 - CFA de la CMA du 94 - Saint-Maur-du-Fossés

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » « Les CAP Industriels »
- Zoom « Les métiers de la jardinerie »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Installateur en froid et conditionnement d'air

Le titulaire du CAP spécialité installateur en froid et conditionnement d'air est un frigoriste-climaticien qualifié, spécialisé capable de :

- lire, comprendre des pièces techniques (notices techniques, plans, schémas,...) liées aux équipements d'une installation dimensionnée,
- appliquer à partir de consignes, les exigences réglementaires et environnementales,
- préparer, installer, raccorder les équipements et effectuer l'assemblage de tous les organes de systèmes frigorifiques et climatiques, en autonomie sur des installations de puissance frigorifique < 5kW et en équipe sur les autres installations,
- Appliquer les procédures d'autocontrôle
- Réaliser les réglages de base, les tests nécessaires et la mise en service d'une installation monoétagée en autonomie (sur des installations de puissance frigorifique < 5kW) et en équipe sur les autres installations,
- Contribuer à la réalisation du diagnostic,
- Effectuer le dépannage avec assistance,
- Réaliser l'entretien préventif,
- Rendre compte, y compris à distance,
- Renseigner les documents de mise en service et d'intervention des installations,
- Communiquer avec les clients et les exploitants, le personnel de l'entreprise, les fabricants, les fournisseurs, les autres corps de métier

Débouchés

Emplois visés : Installateur d'équipements en froid, conditionnement d'air et pompe à chaleur

Le titulaire du CAP installateur en froid et conditionnement d'air peut travailler dans des entreprises

- du domaine du génie climatique et/ou du génie frigorifique intervenant dans l'installation, la maintenance et le dépannage,
- de fabrication et d'assemblage d'équipements frigorifiques et de conditionnement d'air,
- intervenant en exploitation sur des sites industriels et commerciaux comportant des systèmes frigorifiques et/ou conditionnement d'air (agroalimentaire, secteur de la santé, défense, tertiaire, mortuaire)
- du froid embarqué (container, routier, ferroviaire, aérien et maritime).

Accès à la formation

Après la troisième.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

- le contexte administratif et juridique (pour la réalisation et la maintenance)
- la communication technique (schémas fluidiques et électriques, plans, ...)
- la physique appliquée (mécanique, thermodynamique, thermocinétique, électricité, ...)
- la chimie appliquée (fluides du circuit frigorifique, ...)
- la microbiologie appliquée (action du froid, ...)
- l'identification des ouvrages du bâtiment
- le dimensionnement, la sélection et l'implantation (réseaux fluidiques et électriques)
- les systèmes frigorifiques et de climatisations
- les réseaux fluidiques et leurs équipements (compresseurs, pompes, détendeurs, échangeurs, ...)
- les réseaux électriques et leurs équipements (sectionneurs, protections, canalisations, récepteurs, ...)
- l'automatisme et la régulation (commandes, mesures, ...)
- la santé et la sécurité au travail (connaissances des risques, prévention des risques, conduite à tenir en cas d'accident,)
- la gestion des travaux (gestion des délais, de la qualité, des déchets, ...)

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

14 semaines de stage en entreprise

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Préparation d'une réalisation	2	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'une installation	6 ⁽²⁾	CCF	
EP3. Entretien, mise en service	4	CCF	
EG1. Français et histoire – géographie – Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques – sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EG4. Langue vivante	1	CCF	
EF1. Epreuve facultative de la langue vivante étrangère ⁽³⁾		Oral	0 h 20

- (1) Contrôle en cours de formation
 (2) Dont coefficient 1 pour la Prévention santé environnement.
 (3) Seuls les points excédant 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BAC PRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- **Baccalauréat professionnel :**
 - Bac pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
 - Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- **Brevet professionnel :**
 - BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air
 - BP Métiers de la piscine
 - BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire
- **Mention complémentaire** Vendeur conseil en produits techniques pour l'habitat

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement dans le 94

- **Uniquement en lycée public dans le 77**
 - LP le Champ de Claye – Claye-Souilly
- **Uniquement en apprentissage dans le 77 et 93**
 - BTP CFA Ocquerre (77)
 - BTP CFA Noisy-le-Grand (93)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.ffbatiment.fr
- www.cap-btp.com

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes «Du CAP au BTS / DUT »
- « Le dico des métiers »
- Zoom «Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Jardinier paysagiste

L'ouvrier-ère paysagiste aménage et entretient principalement les parcs, jardins et espaces verts ou terrains de sport, mais aussi des halls d'hôtel ou de réception, bureaux ou espaces d'exposition.

- Il-elle prépare les sols (terrassement, drainages, bêchage, désherbage...), effectue les semis et les plantations de végétaux qu'il protège à l'aide de bâche, d'écorce de pins ou de grillages.
 - Il-elle installe les pelouses en utilisant des méthodes adaptées à la topographie du sol. Il-elle réalise également des petits travaux de maçonnerie (bordures, dalles, pavés...).
 - Il-elle taille les arbres et arbustes pour obtenir des formes particulières et entretient des surfaces par le binage des massifs, le ramassage des feuilles, le décapage de la mousse ou le débroussaillage.
 - Il-elle régule la croissance des plantes en apportant les éléments nécessaires : eau, engrais, traitements phytosanitaires.
 - Il-elle règle et répare le système d'arrosage et assure l'entretien courant du matériel ainsi que le diagnostic des pannes usuelles.
- Il-elle peut conduire des engins spécifiques tels que mini-chargeuse, mini-pelle.

Il-elle travaille seul-e ou en équipe sur les instructions d'un-e chef-fe d'équipe, d'un-e conducteur-trice de travaux ou du-de la chef-fe d'entreprise. Le métier s'exerce dehors le plus souvent et par tous les temps. Les déplacements sont fréquents. Ce-tte professionnel-le peut être amené-e à porter de lourdes charges.

Débouchés

L'ouvrier-ère paysagiste travaille dans des établissements privés (entreprises de création, d'entretien de jardins particuliers ou d'aménagements collectifs, de constructions décoratives) ou publics (services des espaces verts des villes, collectivités territoriales, syndicats intercommunaux).

Le développement des structures pour les loisirs et la préoccupation croissante pour le cadre de vie en font une activité en expansion.

Métiers accessibles :

- Ouvrier-ère paysagiste
- Jardinier-ère d'espaces verts

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Matières		
Français,	1 h 45	1 h 45
Langue vivante	1 h 00	1 h 00
Histoire-Géographie	1 h 00	1 h 00
Informatique	1 h 00	1 h 00
Education socioculturelle	0 h 30	0 h 30
Education physique et sportive	2 h 00	2 h 00
Mathématiques	1 h 45	1 h 45
Biologie-Ecologie	0 h 30	0 h 30
Physique - chimie	0 h 30	0 h 30
Sciences économique, sociales et de gestion	1 h 30	1 h 30
Sciences et techniques des équipements	2 h 30	2 h 30
Sciences et techniques professionnelles	2 h 00	2 h 00
Aménagements paysagers	7 h 00	7 h 00
Education civique juridique et sociale	0 h 30	0 h 30

Descriptif des matières

- **Gestion de l'entreprise et de l'environnement** : fonctionnement d'une entreprise, notions de contrat de travail, de statut, de protection sociale...

- **Bases scientifiques des techniques et pratiques professionnelles** : biologie, physique-chimie, agronomie (organisation et vie des végétaux, caractéristiques des différentes espèces et de leurs exigences en terme de sol, de climat, d'exposition ou d'arrosage).
- **Aménagements paysagers** : mise en place d'aménagements paysagers à partir de la lecture d'un plan et de relevés topographiques, initiation au piquetage et au traçage, exécution de travaux de terrassement, de drainage, de maçonnerie.
- Réalisation de plantations diverses et participation à l'installation de mobiliers d'extérieur, de jeux préfabriqués. Taille des végétaux, entretien d'un gazon, repérage des anomalies et traitements des maladies.
- **Agroéquipements** : Utilisation et entretien du matériel ; respect des règles de sécurité.

Stages (ne concerne pas les apprentis)

La formation en milieu professionnel comprend, un stage individuel obligatoire de **12 semaines dont 11** sont prises sur la scolarité dans une entreprise du secteur professionnel. Parmi les **12 semaines** de formation en milieu professionnel, au moins 6 semaines doivent être effectuées dans une entreprise du secteur professionnel où sont réalisées les techniques et pratiques professionnelles d'entretien et d'aménagement paysagers.

Examen

Epreuves	Coef	Modes	Durée
EP 1. Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux - Prendre position dans une situation à caractère social et civique - Utiliser des outils dans des situations de la vie courante	1 1	CCF	
EP2. Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle - S'exprimer à travers une réalisation personnelle - Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel	1 1	CCF	
EP3. Interagir avec son environnement social - Adapter son langage et son comportement aux situations de communication - S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif	1 1	CCF	
EP4. Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager - Entretien la végétation - Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères	4 2	CCF	
E5. Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager - Réaliser des travaux de mise en place des végétaux - Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructure paysagère	2 2	CCF	
E6. Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements - Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements - Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements	1 1	CCF	
E7. S'adapter à des enjeux professionnels locaux	2	CCF	
EF1. une épreuve au choix parmi : - Langue vivante 2 ou régionale, - Pratiques physiques et sportives, - Pratiques sociales et culturelles.	2	CCF Points > 10	

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuites d'études :

- **Baccalauréat professionnel agricole** :
 - Bac pro Aménagements paysagers
 - Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune
- **Brevet professionnel agricole** :
 - BP agricole Aménagements paysagers
 - BP Métiers de la piscine
 - BP agricole Travaux des aménagements paysagers
- Brevet professionnel agricole :
- **Certificat de spécialisation** :
 - CS arboriste élagueur
 - CS Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En établissement public** :
 - SEP Adolphe Chérioux - Vitry-sur-Seine
 - EREA Stendhal - Bonneuil-sur-Marne
- **En apprentissage uniquement dans le 77 et 93** :
 - CFA de La Bretonnière - Chally-en-Brie (77 - internat)
 - SEP des métiers de l'horticulture et du paysage - Montreuil (93)
 - UFA Fénelon - Vaujours (93 - internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers des Compagnons du devoir et du Tour de France » ;
- « Les métiers de la propreté et des services associés » ;
- « Les métiers du paysage »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Maçon

C
A
P

Le/La maçon(ne) bâtit des maisons individuelles et des immeubles. Pour tout type de construction (parpaings, briques, pierres). Il/elle monte les murs et les cloisons, coule les dalles, pose les planchers.

Il/elle assure l'étanchéité et la protection des locaux ou des bâtiments par la pose d'isolants ou l'application d'enduits. Le/La maçon(ne) a toujours en tête sa sécurité et celle du chantier. Il/elle porte un casque, des gants et des chaussures de sécurité.

Le/La maçon(ne) est employé(e) dans les entreprises du bâtiment. Il/elle travaille surtout sur chantier, en hauteur ou dans des tranchées creusées dans le sol, par beau ou mauvais temps.

Il/elle est amené(e) à se déplacer de chantier en chantier.

Débouchés

Les entreprises du BTP recherchent des ouvrier(ère)s qualifié(e)s.

Dans les entreprises artisanales, ils-elles travaillent au sein de petites équipes. Dans les grandes, ils-elles sont formé(e)s sur le tas aux nouvelles techniques du béton sous les ordres d'un(e) chef(fe) d'équipe.

Après quelques années d'expérience, un(e) maçon(ne) peut devenir chef(fe) d'équipe, puis chef(fe) de chantier (gros oeuvre, travaux publics) ou se mettre à son compte comme artisan s'il/elle a des connaissances en gestion et en comptabilité. Il/elle peut aussi se spécialiser, en tant que façadier/ère par exemple.

Métiers accessibles :

- Maçon(ne)
- Façadier(ère)
- Chef(fe) d'équipe
- Chef(fe) de chantier

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.
- Après un CAP du même secteur, en 1 an.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- Lecture de plans
- Acquisition d'une méthode de travail (organiser les tâches, choisir l'outillage et les matériaux).
- Apprentissage d'un savoir-faire (connaître les étapes de la réalisation et de la pose, monter et démonter un échafaudage, fabriquer un coffrage, ...).
- **Apprentissage des techniques de construction et de pose** : assemblage des pierres, parpaings, briques à l'aide d'un ciment.
- **Connaissance des matériaux** : béton, mortier, enduits, bois et dérivés, aciers, plâtres, colles.
- **Connaissance des matériels** (fosse étanche, fonctionnement d'un conduit de cheminée ou de ventilation...). Les élèves manient les outils à main (truelle, fil à plomb...) et utilisent des outils mécaniques (bétonneuse, élévateur...).
- **Connaissance des différents ouvrages de maçonnerie** : les fondations, les dallages, les planchers, les poutres, les murs, les escaliers... ainsi que l'ensemble de la chaîne de construction, du coffrage à l'enduit en passant par le bétonnage ou le ferrailage.
- **Santé et sécurité au travail**

Stages (ne concerne pas les apprentis)

14 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'ouvrages courants	9 ⁽²⁾	CCF	
EP3. Réalisation d'ouvrages annexes	4	CCF	
EG1. Français et histoire – géographie – Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques – sciences	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EG4. Langue vivante	1	CCF	
EF1. Epreuve facultative de la langue vivante étrangère ⁽³⁾		Oral	0 h 20

(1) Contrôle en cours de formation
 (2) Dont coefficient 1 pour la VSP.
 (3) Seuls les points excédant 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- Autre **Certificat d'Aptitude Professionnelle** (en 1 an) dans une spécialité voisine :
 - CAP Carreleur-mosaïste
 - CAP Métiers du plâtre et de l'isolation
- **Mention complémentaire** Plaquiste
- **Baccalauréat professionnel**
 - Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie
 - Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
 - Bac pro Travaux publics
- **Brevet professionnel**
 - BP Maçon
 - BP Métiers du plâtre et de l'isolation
 - BP Métiers de la piscine

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional « Après le CAP », en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - EREA Stendhal - Bonneuil-sur-Marne
- **En apprentissage uniquement dans le 77 et 93 :**
 - CFA du bâtiment et des travaux publics - Nangis (77 – internat)
 - CFA du bâtiment et des travaux publics - Ocquerre (77 – internat)
 - CFA des Compagnons du Tour de France - St-Tibault-des-Vignes (77 - internat) ou Champs-sur-Marne
 - CFA du bâtiment et des travaux publics - Noisy-le-Grand (93)
 - CFA du bâtiment - Saint-Denis (93)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstagenligne.fr
- www.ffbatiment.fr
- www.cap-btp.com

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Maintenance de bâtiments de collectivités

Le/La titulaire de ce diplôme est spécialiste de la maintenance des bâtiments collectifs : hôpitaux, entreprises, écoles, immeubles...

Il/elle est chargé(e) de l'entretien et des réparations dans des domaines très divers : électricité, plomberie, maçonnerie, peinture...

Dans le cas d'un mauvais fonctionnement (fuite d'eau, vitre cassée...), il/elle localise la panne et en évalue la gravité. Il/elle la répare, remplace les éléments défectueux et rend compte de son activité dans un carnet d'entretien. Son intervention peut aussi être préventive : il/elle vérifie et contrôle régulièrement les diverses installations.

Débouchés

L'agent(e) de maintenance peut occuper un emploi dans les entreprises du bâtiment, dans les entreprises de nettoyage assurant des contrats d'entretien ainsi que dans les services internes des collectivités (écoles, stades, immeubles, maisons de retraite, bâtiments commerciaux ou industriels, secteurs associatifs) et dans des entreprises touristiques. Cette formation peut également déboucher sur le gardiennage d'immeuble.

Métiers accessibles :

- Agent-e de maintenance des bâtiments
- Gardien-ne d'immeubles

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- Les élèves apprennent à lire des documents techniques (plan, notice de montage, mode d'emploi...)
- Ils étudient les différentes parties qui constituent un bâtiment (réseau électrique, réseau d'eau potable, toiture, menuiseries, revêtements muraux et de sol, vitrerie...) et leurs fonctions.

Ils savent :

- trouver les raisons d'un dysfonctionnement et y remédier;
- connaître les différents matériaux qui serviront aux divers travaux de dépannage ou de réfection ;
- vérifier, contrôler le bon fonctionnement et le bon état des installations ;
- organiser, planifier leur intervention en respectant les règles de sécurité.

Examen

Epreuves	Coéf.	Modes	Durée
EP 1. Technologie-prévention	3	Ecrit	1 h 30
EP2. Mise en oeuvre : épreuve en situation de dysfonctionnement avec prise en compte de la sécurité	12 ⁽¹⁾	Pratique	6 h 00
EG1. Français	2	Ecrit	2 h 00
EG2. Mathématiques – sciences	2	Ecrit	2 h 00
EG3. Economie familiale et sociale, législation du travail	1	Ecrit	1 h 00
EG4. Education physique et sportive	1		
EF1. Epreuve facultative de la langue vivante étrangère ⁽²⁾		Oral	0 h 20
(1) Contrôle en cours de formation Dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement.			
(2) Seuls les points excédant 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Baccalauréat professionnel** Hygiène, propreté, stérilisation

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public dans le 94 (en 1 an) :**
 - Lycée A. Chérioux – Vitry-sur-Seine
- **En lycée public dans le 77 (en 2 ans) :**
 - LP Benjamin Franklin - La Rochette (internat)
 - SEP les Pannevelles – Provins (internat)
- **Uniquement en apprentissage sur le 94 :**
 - LP Champlain - Chennevières-sur-Marne

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.ffbatiment.fr
- www.cap-btp.com
- www.afim.asso.fr : le site de l'AFIM (association française des ingénieurs et responsables de maintenance)

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Maintenance des matériels Option A

matériels agricoles

Le/La mécanicien(ne) réparateur/trice maîtrise de nombreux savoir-faire. Disponible et rapide, il/elle sait dépanner dans l'urgence.

Le/La titulaire du CAP est un(e) ouvrier/ière qualifié(e) chargé d'entretenir des tracteurs et des matériels agricoles :

- Il/elle prépare son intervention et organise son poste de travail (il/elle dispose d'un outillage, de matériels de levage et d'appareils de mesure et de contrôle) ;
- Il/elle vérifie l'état du matériel, effectue des contrôles, des réglages et des mesures ;
- Il/elle réalise le démontage et remontage de matériels, d'équipements ou d'accessoires ;
- Il/elle change les pièces défectueuses (organes mécaniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques) ;
- Il/elle rend compte de son intervention à sa hiérarchie et au client.

Ce professionnel doit être autonome, organisé, rigoureux, méthodique et précis. Il/elle est en contact direct avec le client(e). Il/Elle doit faire preuve de goût du contact et de qualité d'écoute.

Lors de ses interventions, il/elle applique les procédures préconisées par le constructeur et la réglementation. Il/Elle doit respecter les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie. Les activités de maintenance nécessitent des connaissances en électronique et en informatique.

C
A
P

Débouchés

Cet(te) ouvrier/ière qualifié(e) exerce ses activités en tant que mécanicien(ne)-réparateur(trice) en matériel agricole dans l'entreprise de distribution/réparation et de location et dans les entreprises ou collectivités utilisatrices de ce matériel.

Il/Elle exerce son activité en atelier ou directement sur le terrain, souvent en équipe et sous les ordres d'un chef.

Métiers accessibles :

mécanicien/ne-réparateur/trice en matériel agricole
conducteur de machines agricoles

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- Technologique et dessin industriel,
- Schémas hydrauliques, électriques, électroniques,
- Régulation thermique des moteurs, freinage, embrayage,
- Sécurité

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

La durée de la formation en milieu professionnel est de 12 semaines réparties sur les deux années de formation.

Examen

Epreuves	Coef	Modes	Durée
EP 1. Réception d'un matériel en dysfonctionnement et prévention santé environnement	4 ⁽²⁾	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'une intervention sur un matériel	5	CCF	
EP3. Intervention en milieu professionnel	5	CCF	
EG1. Français et Histoire/Géographie Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF1. Epreuve facultative de la langue vivante étrangère ⁽³⁾		Oral	0 h 20

(1) Contrôle en cours de formation

(2) Dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement.

(3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur.

Seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

Ce CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active.

Néanmoins, la poursuite d'études est possible pour compléter sa formation en préparant :

• Mention complémentaire :

- MC Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements
- MC Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile

• Baccalauréat professionnel :

- Bac pro Agroéquipement
- Bac pro Maintenance des matériels (option A matériels agricoles et option C matériels d'espaces verts)

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement dans le 94

■ En lycée public uniquement dans le 77

- Campus scolaire de Coulommiers - Coulommiers (internat)

■ En apprentissage uniquement dans le 77

- Campus scolaire de Coulommiers - Coulommiers (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les CAP industriels »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers de l'agriculture et de la forêt »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Maintenance des matériels, Option B : matériels de construction et de manutention

Les mécanicien(ne)s entretiennent et réparent les engins de chantier et de manutention : grues, bulldozers, chariots élévateurs... Ces spécialistes occupent une place importante dans les travaux publics et le bâtiment.

En tant qu'ouvrier qualifié, le/la titulaire du CAP est chargé d'assurer des interventions de maintenance des engins de chantier et de manutention :

- Il/elle prépare son intervention et organise son poste de travail (il/elle dispose d'un outillage, de matériels de levage et d'appareils de mesure et de contrôle) ;
- Il/elle vérifie l'état du matériel, effectue des contrôles, des réglages et des mesures ;
- Il/elle réalise le démontage et remontage de matériels, d'équipements ou d'accessoires ;
- Il/elle change les pièces défectueuses (organes mécaniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques) ;
- Il/elle rend compte de son intervention à sa hiérarchie et au client.

En contact direct avec le client, Il/elle doit faire preuve de goût du contact et de qualité d'écoute. Le/La professionnel(le) doit être autonome, organisé(e), rigoureux/euse, méthodique et précis(e)..

Lors de ses interventions, il/elle applique les procédures préconisées par le constructeur et la réglementation. Il/elle doit respecter les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie. Les activités de maintenance font de plus en plus appel à des connaissances en électronique et en informatique

Débouchés

Cet(te) ouvrier/ière qualifié(e) exerce ses activités en tant que mécanicien(ne) de matériels de travaux publics et manutention, conducteur/trice d'engins de travaux publics ou technicien(ne) en engins de travaux publics. Il/Elle travaille dans les entreprises de distribution-réparation et de location, et dans les entreprises ou collectivités utilisatrices de ce matériel.

Il/Elle exerce son activité en atelier ou directement sur le terrain, souvent en équipe et suivant les directives d'un(e) chef(fe).

Un métier qui offre de nombreux débouchés.

Métiers accessibles :

- Mécanicien(ne)
- Conducteur(trice) d'engins de travaux publics
- Technicien(ne) d'engins de chantiers

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur-élève au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- Technologique et dessin industriel,
- Schémas hydrauliques, électriques, électroniques,
- Etude de fonctionnement des matériels de régulation thermique des moteurs, freinage, embrayage,
- Sécurité.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

12 semaines de stage en entreprise

Examen

Epreuves	Coef.	Modes	Durée
EP 1. Réception d'un matériel en dysfonctionnement et prévention santé environnement	4 ⁽²⁾	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'une intervention sur un matériel	5	CCF	
EP3. Intervention en milieu professionnel	5	CCF	
EG1. Français et Histoire/Géographie Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF1. Epreuve facultative de la langue vivante étrangère ⁽³⁾		Oral	0 h 20

- (1) Contrôle en cours de formation
 (2) Dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement.
 (3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur.
 Seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

Ce CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Néanmoins, la poursuite d'études est possible pour compléter sa formation en préparant :

Baccalauréat professionnel Maintenance des matériels (option B matériels de construction et de manutention)

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement dans le 94

- **En lycée public uniquement dans le 77**
 - Campus scolaire de Coulommiers – Coulommiers (internat)
 - SEP Les Pannevelles – Provins (internat)
- **En apprentissage uniquement dans le 77**
 - Campus scolaire de Coulommiers – Coulommiers (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.ffbatiment.fr
- www.cap-btp.com
- www.afim.asso.fr : le site de l'AFIM (association française des ingénieurs et responsables de maintenance)

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Maintenance des matériels, option C : matériels d'espaces verts

L'agent(e) titulaire de ce CAP intervient en maintenance de motoculteurs, tondeuses, taille-haies, tronçonneuses.

Le/La titulaire du CAP est un-e ouvrier/ère qualifié(e) chargé(e) d'entretenir et de réparer les matériels de parcs et jardins:

- Il/elle prépare son intervention et organise son poste de travail (il/elle dispose d'un outillage, de matériels de levage et d'appareils de mesure et de contrôle) ;
- Il/elle vérifie l'état du matériel, effectue des contrôles, des réglages et des mesures ;
- Il/elle réalise le démontage et remontage de matériels, d'équipements ou d'accessoires ;
- Il/elle change les pièces défectueuses (organes mécaniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques) ;
- Il/elle rend compte de son intervention réalisée à la hiérarchie et au client : rédige le compte-rendu de l'intervention.
- Il/elle est en contact direct avec le client.

Lors de ses interventions, il-elle applique les procédures préconisées par le constructeur et la réglementation. Il-elle doit respecter les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie.

Les activités de maintenance font de plus en plus appel à des connaissances en électronique et en informatique.

Débouchés

Cet(te) ouvrier/ère qualifié(e) exerce ses activités en tant que mécanicien(ne)-réparateur(trice) en matériel de parcs et jardins dans les entreprises de distribution-réparation et de location, et dans les entreprises ou collectivités utilisatrices de ce matériel.

Il/elle exerce son activité en atelier ou directement sur le terrain, souvent en équipe et sous les ordres d'un(e) chef(fe).

Métier accessible:

- Mécanicien(ne)-réparateur(trice) en matériel agricole

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.
- Après un CAP du même secteur, en 1 an.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- Les élèves suivent des cours de technologie et de dessin industriel ; les technologies développées concernent la mécanique, l'hydraulique, la pneumatique, l'électricité et l'informatique
- Ils étudient le fonctionnement des matériels : la régulation thermique des moteurs, le freinage, l'embrayage...
- Les élèves apprennent par exemple à travailler le métal (traçage, perçage, soudure) pour être capables de refaire ou de réparer une pièce
- Les élèves apprennent les règles de sécurité d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

12 semaines de stages en entreprise, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef.	Modes	Durée
EP 1. Réception d'un matériel en dysfonctionnement et prévention santé environnement	4 ⁽²⁾	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'une intervention sur un matériel	5	CCF	
EP3. Intervention en milieu professionnel	5	CCF	
EG1. Français et Histoire/Géographie Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF1. Epreuve facultative de la langue vivante étrangère ⁽³⁾		Oral	0 h 20
(1) Contrôle en cours de formation (2) Dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement. (3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Mention complémentaire :**
 - MC Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements
 - MC Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
- **Baccalauréat professionnel**
 - Bac pro Agroéquipement
 - Bac pro Maintenance des matériels option A et C

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP », en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94?

- **En lycée public :**
 - EREA Stendhal - Bonneuil-sur-Marne
- **En apprentissage uniquement dans le 77 :**
 - Campus scolaire de Coulommiers – Coulommiers (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes «Du CAP au BTS / DUT »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Maintenance des véhicules, option

A voitures particulières

C
A
P

Le/La titulaire de ce CAP est un(e) ouvrier/ère qualifié(e) chargé(e) de l'entretien courant et de la réparation des véhicules particuliers.

Il/elle intervient en atelier sur des véhicules de toutes marques et doit être capable :

- d'accueillir le/la client(e) et d'écouter sa demande ;
- d'organiser son poste de travail en respectant les règles de sécurité ;
- d'assurer les opérations de révision et de maintenance périodique des véhicules particuliers ;
- de diagnostiquer les pannes simples, identifier les pièces nécessaires à l'intervention, s'approvisionner en pièces de rechange, remplacer ou réparer les éléments défectueux ;
- de réaliser les mesures et contrôles des systèmes mécaniques, électriques, hydrauliques ou pneumatiques du véhicule ;
- d'effectuer les réglages de base selon les normes du constructeur ou de la réglementation ;
- de renseigner les fiches techniques d'intervention et de fournir les éléments nécessaires à la facturation ;
- de rendre compte, à l'entreprise et au client, de l'intervention réalisée.

Ce métier demande une adaptation permanente aux technologies (électroniques, informatiques) et matériaux nouveaux.

Débouchés

Sous la responsabilité d'un(e) chef(fe) d'équipe, d'atelier ou d'entreprise, le/la mécanicien(ne) travaille chez les concessionnaires et agents de marque, dans les réseaux après-vente des constructeurs, les garages indépendants, les centres autos, les entreprises de service rapide, les parcs d'entretien de véhicules d'entreprises ou d'administrations, etc.

Métiers accessibles :

- Technicien(ne) automobile
- Contrôleur/euse technique automobile
- Electronicien(ne) automobile

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.
- Après un CAP du même secteur, en 1 an.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- analyse technique ;
- dessin technique ;
- technologies des véhicules ;
- mise en oeuvre d'interventions sur véhicules ;
- systèmes et composants techniques étudiés : motorisation ; allumage, alimentation en carburant et en air, injection ; transmission, embrayage, boîte de vitesse ; liaisons au sol, suspension, direction, pneumatiques ; freinage ; circuits de charge, démarrage, éclairage, signalisation ; chauffage, climatisation ; équipements électriques, etc.

Stages (ne concerne pas les apprentis)

12 semaines de stages en entreprise, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef.	Modes	Durée
EP 1. Préparation d'une intervention de maintenance	7 ⁽²⁾	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'interventions sur véhicule	7	CCF	
EG1. Français et Histoire/Géographie Education civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF1. Epreuve facultative de la langue vivante étrangère ⁽³⁾		Oral	0 h 20

- (1) Contrôle en cours de formation
 (2) Dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement.
 (3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur.
 Seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Mention complémentaire :**
 - MC Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
 - MC Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements
- **Baccalauréat professionnel** Maintenance de véhicules automobiles option voitures particulières

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles.

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - SEP Fernand Léger - Ivry-sur-Seine
- **En apprentissage :**
 - LEA-CFI - site d'Orly - Orly
 - CFA AFORPA - Saint-Maurice
 - LP Poullart des Places – Thiais (internat)
- **En lycée privé :**
 - LP Poullart des Places – Thiais (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Parcours « Les métiers de l'automobile »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Maintenance des véhicules, option B

véhicules de transport routier

Ce CAP forme des ouvriers/ères qualifié(e)s chargé(e)s de l'entretien courant et de la réparation des véhicules industriels : poids lourds, véhicules de transport en commun.

Il/elle intervient en atelier sur des véhicules de toutes marques et doit être capable :

- d'accueillir le/la conducteur/trice et d'écouter sa demande ;
- d'organiser son poste de travail en respectant les règles de sécurité ;
- d'assurer les opérations de révision et de maintenance périodique des véhicules ;
- de diagnostiquer les pannes simples, identifier les pièces nécessaires à l'intervention, s'approvisionner en pièces de rechange, remplacer ou réparer les éléments défectueux ;
- de réaliser les mesures et contrôles des systèmes mécaniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques du véhicule
- d'effectuer les réglages de base selon les normes du constructeur ou de la réglementation ;
- de renseigner les fiches techniques d'intervention et de fournir les éléments nécessaires à la facturation ;
- de rendre compte, à l'entreprise et au client, de l'intervention réalisée.

Il/elle peut être amené(e) à se déplacer pour effectuer un dépannage ou des essais sur véhicule. Ce métier demande une adaptation permanente aux nouvelles technologies électroniques, informatiques et aux nouveaux matériaux utilisés.

Débouchés

Sous la responsabilité d'un(e) chef(fe) d'équipe, d'atelier ou d'entreprise, le/la mécanicien(ne) travaille chez les concessionnaires et agents de marque, dans les réseaux après-vente des constructeurs, les garages indépendants, les centres autos, les entreprises de service rapide, les parcs d'entretien de véhicules d'entreprises ou d'administrations, etc.

Métiers accessibles :

- Technicien(ne) automobile
- Contrôleur(euse) technique automobile
- Electronicien(ne) automobile

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- analyse technique ;
- dessin technique ;
- technologies des véhicules ;
- mise en oeuvre d'interventions sur véhicules ;
- systèmes et composants techniques étudiés : motorisation ; allumage, alimentation en carburant et en air, injection ; transmission, embrayage, boîte de vitesse ; liaisons au sol, suspension, direction, pneumatiques ; freinage ; circuits de charge, démarrage, éclairage, signalisation ; chauffage, climatisation ; équipements électriques, etc.

Stages

12 semaines de stage en entreprise.

Examen

Epreuves	Coef.	Modes	Durée
EP 1. Préparation d'une intervention de maintenance	7 ⁽²⁾	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'interventions sur véhicule	7	CCF	
EG1. Français et Histoire/Géographie Education civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF1. Epreuve facultative de la langue vivante étrangère ⁽³⁾		Oral	0 h 20
(1) Contrôle en cours de formation (2) Dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement. (3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Mention complémentaire :**
 - MC Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
 - MC Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements
- Baccalauréat professionnel Maintenance de véhicules option B véhicules de transport routier.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles.

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public uniquement dans le 77 :**
 - Campus scolaire de Coulommiers – Coulommiers (internat)
- **Uniquement en apprentissage sur le 94 :**
 - LEA-CFI - site d'Orly - Orly

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Parcours « Les métiers de l'automobile »
- Zoom : « Métiers : Transport routier et logistique »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Maintenance des véhicules, option C motocycles

Ce CAP forme des ouvriers/ères qualifié(e)s chargé(e)s de l'entretien et de la réparation des deux roues : motos, scooters, cyclomoteurs.

Il/elle intervient en atelier sur des véhicules de toutes marques et doit être capable :

- d'accueillir le/la client(e) et d'écouter sa demande ;
- d'organiser son poste de travail en respectant les règles de sécurité ;
- d'assurer les opérations de révision et de maintenance périodique des véhicules ;
- de diagnostiquer les pannes simples, identifier les pièces nécessaires à l'intervention, s'approvisionner en pièces de rechange, remplacer ou réparer les éléments défectueux ;
- de réaliser les mesures et contrôles ;
- d'effectuer les réglages de base selon les normes du constructeur ou de la réglementation ;
- de renseigner les fiches techniques d'intervention et de fournir les éléments nécessaires à la facturation ;
- de rendre compte, à l'entreprise et au client, de l'intervention réalisée ;
- de conseiller sur l'achat d'un véhicule, d'équipements ou d'accessoires.

Ce métier demande une adaptation permanente aux technologies (électroniques, informatiques) et matériaux nouveaux.

Débouchés

Sous la responsabilité d'un-e chef-fe d'équipe, d'atelier ou d'entreprise, ce(tte) mécanicien(ne) travaille chez les concessionnaires et agents de marque, les garages indépendants, les entreprises de service rapide.

Métier accessible :

- Mécanicien(ne) et technicien-ne moto

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.
- Après un CAP du même secteur, en 1 an.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- Mécanique (technologie des véhicules, dessin industriel)
- Maintenance des systèmes motorisés (organisation, choix des outillages, appareils de mesure et de contrôle).
- Travaux pratiques en atelier.

Stages (ne concerne pas les apprentis)

12 semaines de stages en entreprise, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef.	Modes	Durée
EP 1. Préparation d'une intervention de maintenance	7 ⁽²⁾	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'interventions sur véhicule	7	CCF	
EG1. Français et Histoire/Géographie Education civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF1. Epreuve facultative de la langue vivante étrangère ⁽³⁾		Oral	0 h 2 0

(1) Contrôle en cours de formation
 (2) Dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement.
 (3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Mention complémentaire**
 - MC Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements
 - MC maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
- **Baccalauréat professionnel** Maintenance de véhicules automobiles option motocycles

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94?

- **En lycée public :**
 - LP Jacques Brel - Choisy-le-Roi
- **En apprentissage uniquement dans le 93 :**
 - CFA de la Chambre de métiers du cycle et du motocycle
 - Le Bourget

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Parcours « Les métiers de la mécanique »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Maroquinerie

Le/La titulaire de ce CAP travaille le cuir et les autres matériaux (peaux, textiles, ...) utilisés dans la fabrication des sacs, porte-monnaies, portefeuilles, bagages, ceintures. Il/Elle maîtrise l'utilisation de différents matériels (machines à coudre, à parer, à refendre, à poncer) et en assure la maintenance de premier niveau. Il/Elle pare et apprête le cuir, finit les bords et pose les accessoires. Il/Elle connaît les techniques d'assemblage et de montage ainsi que les coûts de production et les critères de qualité des produits.

Débouchés

Le/La titulaire de ce CAP maîtrise les techniques d'assemblage, de montage et de finition : pose des accessoires, patine, cirage. Il/Elle sait coudre à la main et utiliser des machines automatisées. Il/Elle contrôle la qualité et sait proposer des solutions techniques en cas de malfaçons. Il/Elle assure la maintenance de premier niveau du matériel.

Il/Elle s'appuie sur les différents documents techniques dont il/elle dispose (cahier des charges par exemple) pour préparer et organiser son travail. Il/Elle réalise le patron.

Il/Elle connaît les différentes techniques de coupe ainsi que les étapes de préparation.

Il/Elle peut travailler dans des petits et moyens ateliers, dans une entreprise industrielle ou chez un artisan. Il/Elle peut se mettre à son compte après quelques années d'expérience.

Métiers accessibles :

- Maroquinier(ière),
- gainier,
- sellier(ière)

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

En plus de l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation comporte des enseignements techniques et professionnels :

- définition du produit : identification des composants de l'article, des matériaux employés ou encore des solutions technologiques à envisager, sélection des mesures utiles à la confection et technique d'obtention de gabarit ou de patron, etc.
- connaissance des matières d'œuvre : étude des origines, appellations et propriétés physiques et chimiques des matériaux utilisés dans la confection des articles, capacité à proposer différentes solutions technologiques en fonction de ces matériaux, etc.
- réalisation : fonctionnement, utilisation et maintenance des différents matériels (machines à parer ou à refendre, par exemple), sécurité et risques professionnels, procédés de fabrication et réalisation des articles (montage, assemblage, finition)
- gestion des réalisations : notion de coût de production, contrôle de la qualité, atelier et environnement : identification de la structure d'un atelier ou d'une entreprise, les différentes fonctions et qualifications du personnel, droit du travail
- Communication : notions de relations humaines vocabulaire technique
- Arts appliqués : histoire de la maroquinerie et des accessoires, mise au point esthétique d'une proposition (définition de la demande et réalisation du projet).

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de douze semaines sur un cycle de deux années.

Examen

Epreuves	Coef.	Modes	Durée
EP 1. Préparation du travail et technologie	6	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'un produit	11 ⁽²⁾	CCF	
EG1. Français et Histoire/Géographie	3	CCF	
EG2. Mathématiques sciences	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	

1. Contrôle en cours de formation
2. Dont coefficient 1 pour la Vie sociale et professionnelle.

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible sous certaines conditions de poursuivre des études vers un diplôme de niveau V ou IV.

- Baccalauréat professionnel :
 - Bac pro Artisanat et métiers d'art option tapissier d'ameublement
 - Bac pro Métiers de la mode - vêtements
 - Bac pro Métiers du cuir option chaussures
 - Bac pro Métiers du cuir option maroquinerie
- FCIL Sellerie maroquinerie

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement dans le 94

- En lycée public uniquement dans le 93 :
 - LP Bartholdi - Saint-Denis

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes «Du CAP au BTS / DUT »
- Parcours « Les métiers de la mode et du luxe »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Menuisier aluminium verre

Spécialiste de la fabrication et de la pose de fenêtres, vitrines de magasins, vérandas..., le/la titulaire de ce diplôme travaille en atelier et sur chantier. En atelier, il/elle intervient dans la découpe, l'usinage, le façonnage et l'assemblage de matériaux (aluminium, verre, matériaux de synthèse...). Sur un chantier, il/elle exerce des fonctions de manutention, d'installation ou de réparation. Il/Elle peut également réaliser des aménagements intérieurs : miroirs, pare-douches pour salles de bains... Son travail consiste à :

- Lire les plans, relever les cotes de l'ouvrage à réaliser pour déterminer ses dimensions et ses formes et établir éventuellement un croquis.
- à l'atelier, effectuer la découpe, l'usinage et le façonnage des pièces. Pour réaliser ces travaux, il/elle se sert de machines-outils, de machines à commande numérique, de tronçonneuses, de perceuses, soudeuses
- enfin poser sur le chantier : il/elle faut sceller, mettre en place les accessoires et les pièces de fixation : équerres, pattes à glace, pièces métalliques pour glace trempée. Le travail se fait au millimètre près pour éviter les infiltrations d'eau.
- effectuer éventuellement des opérations de maintenance : graissage, réglage des jeux, remplacement des pièces.

Débouchés

Selon sa spécialisation et les ouvrages qu'il/elle réalise, il/elle est appelé coupeur, façonnier, monteur techni-verrier, poseur, menuisier métallique, menuisier PVC, fenestrier, façadier, vérandaliste. Il/Elle peut travailler dans de grandes entreprises, des unités de fabrication et de pose, des entreprises moyennes ou chez un(e) artisan(e).

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil		

Enseignements professionnels

Les élèves apprennent les différentes étapes de fabrication et de pose des ouvrages :

- les méthodes de débit (tronçonnage, cisailage, découpe).
- L'usinage des pièces par fraisage, perçage, meulage, polissage
- L'assemblage par soudage, collage, ou en utilisant vis, rivets, boulons.

Ils étudient également les ouvrages de la profession : les menuiseries, les portails, les vérandas, les volets, les cloisons, les miroirs, leur mode de construction et leur fonctionnement (leurs dimensions, leurs formes, les jeux entre les pièces).

Au programme en sciences physiques, l'étude des matériaux utilisés : aluminium, matériaux de synthèse, produits verriers, vitrages de synthèse, acier, inox, caoutchoucs de synthèse. Les élèves connaissent les procédés d'obtention des produits, la compatibilité des matériaux entre eux, les contraintes d'utilisation. Ils choisissent le matériau adapté au domaine d'emploi.

Ils apprennent aussi à lire un plan d'architecte, un plan de définition, de détail, et connaissent les conventions de représentation du bâtiment.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

14 semaines de stages en entreprise, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef.	Modes	Durée
EP 1. Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Fabrication d'un ouvrage simple	9 ⁽²⁾	CCF	
EP3. Pose, installation et maintenance d'un ouvrage	4	CCF	
EG1. Français et Histoire/Géographie	3	CCF	
EG2. Mathématiques sciences	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF1. Epreuve facultative de la langue vivante étrangère ⁽³⁾		Oral	0 h 2 0

(1) Contrôle en cours de formation

(2) Dont coefficient 1 pour la Vie Sociale et Professionnelle.

(3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études :

- **Mention complémentaire :**
 - MC Sécurité civile et d'entreprise (1 an)
 - MC Soudage (1 an)
- **Baccalauréat professionnel :**
 - Bac pro Menuisier, aluminium, verre
 - Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie
- **Brevet professionnel**
 - BP Menuisier aluminium-verre (2 ans)
 - BP Métiers de la piscine
 - BP Métiers du plâtre et de l'isolation

Où se former dans le 94 ?

■ Uniquement en apprentissage sur le 93 :

- LP Denis Papin - La Courneuve

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers du bâtiment et des travaux publics » ; « Les métiers des compagnons du devoir et du tour de France » ; « Les métiers des industries de carrières et matériaux de construction »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Menuisier fabricant

CAP

Le/La titulaire du CAP menuisier fabricant est destiné à devenir un(e) ouvrier/ière professionnel(le) qualifié(e) de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier pour fabriquer différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que tout aménagement ou agencement de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion et d'accueil de public...

Au sein de l'entreprise, en atelier, son activité consiste à :

- participer à la préparation de fabrication d'ouvrages très variés, par ses connaissances technologiques, par sa maîtrise des savoir-faire ;
- suivre le processus de fabrication de son ouvrage à partir du dossier technique, des normes de la menuiserie et de l'agencement, des contraintes de l'entreprise ;
- mettre en œuvre les mesures de sécurité et de prévention adaptées ;
- réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication de la menuiserie et de l'agencement.

Le/La titulaire du CAP menuisier fabricant exerce son activité dans tout type d'entreprises. Le secteur économique correspond à la 2e transformation du bois qui fabrique des ouvrages de menuiserie, agencements et mobiliers. Les ouvrages de menuiserie-agencement et les mobiliers de production industrielle participent aux fonctions du second œuvre, aménagement et agencement des locaux privés ou publics.

Son domaine d'intervention recouvre l'ensemble des ouvrages de menuiserie et d'agencement destinés (:

- aux habitations individuelles ou collectives ;
- aux locaux professionnels : usines et bureaux... ;
- aux lieux de loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux, lieux d'accueil de public...

Il/Elle intervient d'entreprise pour préparer et fabriquer des ouvrages et/ou produits en bois et matériaux dérivés dans le cadre de commandes de clients variés. Il/Elle met accessoirement en œuvre des produits ou composants en alliage léger, en verre et en matériaux de synthèse entrant dans la constitution des ouvrages tels que les menuiseries, les agencements et les mobiliers.

Au sein de l'atelier de fabrication, il/elle est amené(e) à suivre le processus de fabrication selon les moyens manuels et/ou numériques de l'entreprise, à organiser son poste de travail, à réaliser en autonomie les tracés, les usinages et l'assemblage des composants d'un ouvrage, à respecter l'hygiène et la sécurité aux différents postes de travail.

Il/Elle opère suivant un processus artisanal et/ou industriel. Il/Elle participe, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions :

- préparation de sa fabrication ;
- fabrication ;
- maintenance des matériels ;
- logistique ;
- préparation pour la mise en œuvre sur site.

Certaines de ces activités seront liées à des conditions restrictives

Débouchés

Les titulaires de ce diplôme travaillent chez des fabricants d'ouvrages d'aménagement et agencement en bois et matériaux dérivés ou associés. Le secteur de la menuiserie est essentiellement artisanal ; celui de la production de mobilier essentiellement industriel. C'est donc en atelier que travaille principalement le/la menuisier/ère fabricant

Métiers accessibles :

- Menuisier/ère
- Machiniste constructeur/trice
- Agenceur/euse de cuisines et salles de bains

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.
- Après un CAP du même secteur, en 1 an.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques :

Enseignement technologique et professionnel :

- Communication technique : les parties constitutives d'un ouvrage, ses caractéristiques et fonctions.
- Expression graphique : dessins de fabrication, plans d'architecte, conventions et normes de représentation, logiciels de tracé.
- Les ouvrages : menuiseries extérieures et intérieures ; ouvrages d'agencement et mobilier (portes, fenêtres, portails, placards...).
- Les matériaux et produits : essences, produits en plaques, les produits de fixation et d'assemblage, de traitement, de préservation et de finition.
- Les procédés et processus de réalisation : usinage, assemblage et montage, finition, la pose.
- L'organisation des processus de fabrication.
- Santé et sécurité au travail.
- Le contrôle et la qualité : critères d'appréciation de la qualité et moyens de les mesurer.
- Maintenance : entretien préventif (nettoyage, graissages) ; organes à remplacer ; essais ; vérifications

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

la durée de la période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef.	Modes	Durée
EP 1. Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF	
EP2. Fabrication d'un ouvrage de menuiserie, mobilier ou agencement	12 ⁽¹⁾	CCF	
EG1. Français et Histoire/Géographie-enseignement moral	3	CCF	
EG2. Mathématiques et physique-chimie	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EG4. Prévention santé environnement	1	CCF	
EG5. Langue vivante étrangère	1	CCF	
EF1. Epreuve facultative Arts appliqués et cultures artistiques ⁽²⁾		Ecrit	1 h 30

(1) Dont coefficient 1 pour l'évaluation du chef d'œuvre
 (2) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Certificat d'Aptitude Professionnelle** (en 1 an) dans une spécialité voisine :
 - CAP Arts du bois
 - CAP Charpentier bois
 - CAP Ebeniste
 - CAP Menuisier aluminium-verre
 - CAP Menuisier en sièges
- Mention complémentaire :
 - MC Parqueteur
 - MC Plaquiste
- Baccalauréat professionnel :
 - Bac pro Technicien constructeur bois
 - Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés
 - Bac pro Technicien menuisier-agenceur
- Brevet professionnel
 - BP Charpentier bois
 - BP Menuisier
 - BP Menuisier aluminium-verre
 - BP Métiers du plâtre et de l'isolation

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles.

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - LP Jacques Brel - Choisy-le-Roi
 - SEP François Mansart - Saint-Maur-des-Fossés
- **En apprentissage :**
 - SEP François Mansart - Saint-Maur-des-Fossés

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.ffbatiment.fr
- www.cap-btp.com

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers des compagnons du devoir et du tour de France » ; « Les métiers de la forêt et du bois »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Menuisier installateur

Le/La titulaire de ce CAP aménage ou restaure nos espaces de vie : logements, bureaux, magasins... afin de les rendre confortables, agréables et sécurisés.

Il/elle est chargé(e) de la pose des menuiseries : portes, fenêtres, placards, parquets, escaliers... Il/elle intervient principalement sur un chantier pour monter et fixer son ouvrage, mais peut fabriquer en atelier des éléments d'adaptation ou d'ajustement.

Il/elle connaît les différents matériaux (bois, matériaux dérivés ou associés comme l'aluminium, les mousses...) ainsi que les principales techniques d'usinage du bois et les étapes de fabrication. Il/elle sait adapter la pose sur le chantier aux problèmes de structures, de confort et d'étanchéité.

Il/elle s'occupe d'installer et de sécuriser son chantier, puis de trier et faire évacuer les déchets.

C
A
P

Débouchés

Les titulaires de ce diplôme exercent leurs activités au sein d'entreprises de menuiserie et d'agencement (très souvent artisanales) utilisant le bois ou des matériaux dérivés ou associés. Ces entreprises réalisent des travaux neufs ou de réhabilitation.

Métiers accessibles :

- Menuisier/ère
- Machiniste constructeur/trice
- Agenceur/euse de cuisines et salles de bains

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.
- Après un CAP du même secteur, en 1 an.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques :

Enseignement technologique et professionnel :

- L'entreprise et son environnement : les intervenants (maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, sous-traitants...) et leur rôle
- Le statut juridique de l'entreprise : son organisation et domaines d'intervention et ses responsabilités.
- La communication technique : maîtrise de l'expression graphique, des conventions, des codes et des langages de représentation. Utilisation de logiciels professionnels mais aussi connaissance artistique.
- Les ouvrages : menuiseries extérieures (portes, fenêtres...) ; menuiseries intérieures ; mobilier (rangements) et agencement.
- Les matériaux et les produits : le bois (massif, lamellé, stratifié...) ; les matériaux et produits en plaques (contreplaqués, panneaux de particules, produits stratifiés, produits verriers...). Les produits de jointoiment, calfeutrement, fixation et assemblage, traitement, préservation et finition. Leurs caractéristiques physiques et mécaniques.
- Les procédés et processus de réalisation : usinage par enlèvement de matière ; assemblage et montage ; finition ; manutention ; stockage ; chargement, transport et pose. Etapes d'une fabrication ou installation.
- La santé et la sécurité au travail

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

14 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef.	Modes	Durée
EP 1. Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Fabrication d'un ouvrage de menuiserie, mobilier ou agencement	9 ⁽²⁾	CCF	
		Pratique	7 à 10h
EP3. Fabrication d'ouvrages spécifiques	4	CCF	
EG1. Français et Histoire/Géographie	3	CCF	
EG2. Mathématiques sciences	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF1. Epreuve facultative Arts appliqués et cultures artistiques ⁽³⁾		Oral	0h 20

(1) Contrôle en cours de formation

(2) Dont coefficient 1 pour la Vie Sociale et Professionnelle.

(3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Certificat d'Aptitude Professionnelle** (en 1 an) dans une spécialité voisine :
 - CAP Arts du bois
 - CAP Charpentier bois
 - CAP Ebéniste
 - CAP Menuisier aluminium-verre
 - CAP Menuisier sièges
- Mention complémentaire :
 - MC Parqueteur
 - MC Plaquiste
- Baccalauréat professionnel :
 - Bac pro Technicien menuisier-agenceur
 - Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés
 - Bac pro Technicien constructeur bois
- Brevet professionnel
 - BP Menuisier
 - BP Menuisier aluminium-verre
 - BP Métiers du plâtre et de l'isolation

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional « Après le CAP », en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles.

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 93 :**
 - LP Claude-Nicolas Ledoux - Les Pavillons-sous-Bois
 - LP Bartholdi - Saint-Denis
- **En apprentissage uniquement dans le 77 :**
 - CFA du bâtiment et des travaux publics – Nangis (internat)
 - CFA du bâtiment et des travaux publics – Ocquerre (internat)
 - CFA des Compagnons du Tour de France - St-Thilbault-des-Vignes (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.ffbatiment.fr
- www.cap-btp.com

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers des compagnons du devoir et du tour de France » ; « Les métiers de la forêt et du bois »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Métiers de l'agriculture (production animale)

C
A
P
A

Le CAPA Métiers de l'Agriculture permet d'être ouvrier/ère qualifié(e) polyvalent(e) sur une exploitation de type polyculture-élevage. Il permet d'effectuer des tâches relatives à la conduite d'un troupeau de ruminants (alimentation, soins, traite, ...).

Dans le secteur des **productions animales**, l'ouvrier/ère assure des activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages. Celles-ci concernent essentiellement l'alimentation, le suivi de la reproduction et de l'état sanitaire ainsi que les interventions qui s'y rapportent. En élevage laitier bovin, ovin et caprin, il/elle est amené(e) à réaliser la traite deux fois par jour. Il/elle connaît le comportement des animaux et sait réagir en cas de nécessité. Il/Elle assure également des activités liées à la conduite de productions végétales en vue de l'alimentation du bétail. Il/Elle est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de culture et de récolte des céréales et fourrages.

Débouchés

Qu'il/elle soit dénommé employé(e) qualifié(e) ou ouvrier/ère agricole polyvalent(e), le/la salarié(e) assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions animales. Il/Elle utilise les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux de l'exploitation et réalise son travail dans une entreprise agricole qui respecte des principes de durabilité.

- **Polyculture-élevage** : Ouvrier/ère agricole polyvalent, Ouvrier/ère agricole de grandes cultures, polyculture élevage
- **Élevage porcin** : Ouvrier/ère agricole ou d'élevage en production porcine,
- **Élevage ovin ou caprin**, Ouvrier/ère agricole ou d'élevage en production caprine, ovine
- **Élevage de lapins et volailles** : Ouvrier/ère agricole ou d'élevage en production avicole, cunicole, d'accoupage
- **Élevage bovin** : Ouvrier/ère agricole ou d'élevage en production bovine, laitière

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Matières		
Français,	1 h 45	1 h 45
Langue vivante	1 h 00	1 h 00
Histoire-Géographie	1 h 00	1 h 00
Informatique	1 h 00	1 h 00
Education socioculturelle	0 h 30	0 h 30
Education physique et sportive	2 h 00	2 h 00
Mathématiques	1 h 45	1 h 45
Biologie-Ecologie	0 h 30	0 h 30
Physique - chimie	0 h 30	0 h 30
Sciences économique, sociales et de gestion	1 h 30	1 h 30
Sciences et techniques des équipements	3 h 30	3 h 30
Sciences et techniques professionnelles	8 h 00	8 h 00
Activités pluridisciplinaires	3 h 00	3 h 00

Descriptif des matières

- **Gestion de l'entreprise et de l'environnement** : fonctionnement d'une exploitation agricole, notions de contrat de travail, de statut, de protection sociale... (sciences économiques, sociales et de gestion).
- **Bases scientifiques des techniques et pratiques professionnelles** : biologie (végétale, humaine et animale), physique-chimie, écologie et agronomie nécessaires à la compréhension des pratiques professionnelles.
- **Techniques et pratiques professionnelles liées à un type d'élevage** : alimentation des animaux et reproduction, pesées, administration des traitements antiparasitaires, repérage d'un animal malade. Selon le type d'élevage (vaches, moutons, porcs, lapins, poulets ou gibiers) : traite des vaches, ramassage et conditionnement des œufs... Mise en place d'une culture pour nourrir les bêtes : travail du sol, semis, fertilisation et récolte.
- **Agroéquipements** : Utilisation et entretien des engins agricoles et des équipements de l'exploitation (éclairage, chauffage, ventilation).
- **Module d'approfondissement professionnel**

Stages (ne concerne pas les apprentis)

14 à 16 semaines de stage en exploitation agricole, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves.

Examen

L'examen comporte 7 épreuves et 1 épreuve facultative. Les épreuves permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités du référentiel de certification.

Epreuves	Coef	Modes
EP 1. Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux :	2	CCF
EP2. Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle :	2	CCF
EP3. Interagir avec son environnement social	2	CCF
EP4. Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage (ruminants/équins)	4	pratique
ou Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage (porcs ou aviculture)	2	CCF
EP5. Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage (ruminants/équins)	2	CCF
ou Réaliser des travaux liés à l'alimentation de l'élevage (porcs ou aviculture)		
EP6. Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels équipements, installations et bâtiments	3	CCF
EP7. S'adapter à des enjeux professionnels locaux	3	CCF
EF1. Epreuves facultatives : - Langue vivante ou langues et cultures régionales ou langue des signes françaises - Pratiques physiques et sportives - Pratiques sociales et culturelles	2	CCF

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuites d'études :

- **Baccalauréat professionnel agricole** :
 - Bac pro Agroéquipement ;
 - Bac pro Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)
 - Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole
 - Bac pro Technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)
 - Bac pro Technicien conseil vente univers jardinerie
- **Eventuellement** :
 - Bac pro Maintenance des matériels option A matériels agricoles ;
 - Bac pro agricole Technicien conseil vente en animalerie
- **Brevet professionnel agricole** :
 - BPA Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels
 - BPA Responsable d'exploitation agricole
 - BPA Travaux de la production animale
 - BPA Travaux de la conduite et entretien des engins agricoles
- **Certificat de spécialisation** Tracteurs et machines agricoles, utilisation et maintenance

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En apprentissage uniquement dans le 77** :
 - CFA de la Bretonnière - Chailly-en-Brie (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes «Du CAP au BTS / DUT »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers de l'agriculture et de la forêt » ; « Les métiers auprès des animaux »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Métiers de l'agriculture

(production végétale)

C
A
P
A

Le CAPA Métiers de l'Agriculture permet d'être ouvrier/ère qualifié(e) polyvalent(e) sur une exploitation de type polyculture-élevage. Il permet d'effectuer des tâches relatives à la production végétale (semis, entretien des cultures, récolte, conduite et entretien courant des matériels agricoles, ...).

Dans le secteur de **l'horticulture** et des productions légumières, l'ouvrier/ère réalise les opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation. Si une partie du secteur horticole se spécialise, avec pour corollaire la répétitivité de tâches, l'activité est orientée essentiellement autour de la production de plants : semis, entretien des plants et récolte. Parmi les tâches, on notera l'arrosage, le rempotage, le transport des plants, et le repiquage.

En **arboriculture**, le/la salarié(e) réalise l'ensemble des travaux manuels du verger tout au long du cycle de production : taille, palissage, travaux en vert, récolte. Il/Elle participe également aux travaux de plantation. Ses activités sont essentiellement liées aux travaux du végétal, il/elle peut cependant être amené(e) à effectuer des travaux d'entretien de l'exploitation et travailler en station de conditionnement.

Dans les **domaines viticoles**, l'ouvrier/ère qualifié(e) participe à la fois à l'implantation et à la conduite d'un vignoble. Au moment de la récolte, il/elle vendange manuellement, peut porter des hottes de raisin et s'il/elle a de l'expérience il/elle peut conduire la machine à vendanger. Il/Elle participe généralement au tri et au conditionnement de la récolte. Il/elle conduit le tracteur, assure l'entretien et les petites réparations du matériel. Il/Elle peut soutirer le vin et participer à la mise en fûts et en bouteilles. Il/Elle utilise et entretient les équipements et matériels dans le vignoble et dans la cave. Il/Elle applique des produits de traitements de la vigne..

Débouchés

Qu'il/elle soit dénommé employé(e) qualifié(e) ou ouvrier/ère agricole polyvalent(e), le/la salarié(e) assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions végétales ou animales. Il/Elle utilise les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux de l'exploitation et réalise son travail dans une entreprise agricole qui respecte des principes de durabilité.

- **Polyculture-élevage** : Ouvrier/ère agricole polyvalent, Ouvrier/ère agricole de grandes cultures, polyculture élevage
- **Horticulture et productions légumières/maraîchage** : Ouvrier/ère serriste, Ouvrier/ère agricole en maraîchage, horticulture, pépinière, champignonnière
- **Arboriculture et viticulture** : Ouvrier/ère arboricole, Ouvrier/ère en arboriculture, Ouvrier/ère viticole, Ouvrier/ère en viticulture

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Matières		
Français,	1 h 45	1 h 45
Langue vivante	1 h 00	1 h 00
Histoire-Géographie	1 h 00	1 h 00
Informatique	1 h 00	1 h 00
Education socioculturelle	0 h 30	0 h 30
Education physique et sportive	2 h 00	2 h 00
Mathématiques	1 h 45	1 h 45
Biologie-Ecologie	0 h 30	0 h 30
Physique - chimie	0 h 30	0 h 30
Sciences économique, sociales et de gestion/Gestion entreprise	1 h 30	1 h 30
Sciences et techniques des équipements/Agroéquipement	3 h 30	3 h 30
Sciences et techniques professionnelles	8 h 00	8 h 00
Activités pluridisciplinaires	3 h 00	3 h 00

Descriptif des matières

- **Gestion de l'entreprise et de l'environnement** : fonctionnement d'une exploitation agricole, notions de contrat de travail, de statut, de protection sociale... (Sciences économiques, sociales et de gestion).
- **Bases scientifiques des techniques et pratiques professionnelles** : biologie (végétale, humaine et animale), physique-chimie, écologie et agronomie.
- Travaux pratiques en rapport avec l'option (production animale ou végétale)
- **Techniques et pratiques professionnelles** : observation de l'état d'une parcelle (humidité du sol, stage de développement des végétaux, incidences du climat sur la culture), phases de culture (préparation du sol, semis, fertilisation, irrigation, récolte).
- **Agroéquipements** : utilisation et maintenance des matériels, entretien des bâtiments et des installations de l'exploitation.
- **Zootechne**
- **Agronomie**
- **Economie**

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

14 à 16 semaines de stage en exploitation agricole, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves.

Examen

L'examen comporte 7 épreuves et 1 épreuve facultative. Les épreuves permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités du référentiel de certification.

Epreuves	Coef.	Modes
EP 1. Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux :	2	CCF
EP2. Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle :	2	CCF
EP3. Interagir avec son environnement social	2	CCF
EP4. Réaliser des travaux sur les végétaux ou Réaliser des travaux mécanisés des cultures	4 2	pratique CCF
EP5. Réaliser de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement ou Réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols	2	CCF
EP6. Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels équipements, installations et bâtiments	3	CCF
EP7. S'adapter à des enjeux professionnels locaux	3	CCF
EF1. Epreuves facultatives : - Langue vivante ou langues et cultures regionaux ou langue des signes françaises - Pratiques physiques et sportives - Pratiques sociales et culturelles	2	CCF

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuites d'études :

- **Baccalauréat professionnel agricole** :
 - Bac pro Agroéquipement
 - Bac pro Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)
 - bac pro Technicien conseil vente univers jardinerie
- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Maintenance des matériels option A matériels agricoles
- **Brevet Professionnel agricole** :
 - BPA Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels
 - BPA Responsable d'entreprise agricole
 - BPA Travaux de la conduite et entretien des engins agricoles
- **Certificat de spécialisation** Tracteurs et machines agricoles utilisation et maintenance

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Arboriculture, horticulture :

- **En lycée sur le 94 et le 93** :
 - EREA Stendhal – Bonneuil (94)
 - SEP du lycée des métiers de l'horticulture et du paysage – Montreuil (93)
- **En apprentissage uniquement dans le 77 et 93** :
 - CFA de la Bretonnière - Chailly-en-Brie (internat - 77)
 - UFA Fenelon – Vaujours (93)

Grandes cultures :

- **En apprentissage uniquement dans le 77** :
 - CFA de la Bretonnière - Chailly-en-Brie (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers de l'agriculture et de la forêt »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Métiers de l'entretien des textiles

option A : blanchisserie

CAP

Le/La titulaire de ce CAP est un spécialiste de l'entretien et du traitement du linge en blanchisserie de détail ou de gros. Ses activités consistent à réceptionner, marquer, trier le linge ou les articles selon la matière et la capacité des matériels. Il/Elle identifie les tâches et les traite, lave et essore le linge en choisissant le programme correspondant, règle et contrôle les machines. Il/Elle assure les finitions (séchage, repassage, pressage, pliage). Il/Elle contrôle le nettoyage et organise le stockage et la livraison.

Débouchés

Le/La titulaire du CAP est un ouvrier/ère qualifié(e) capable d'occuper sous le contrôle d'un responsable, tous les postes de travail relatifs à trois fonctions :

Réception du linge : récupération, contrôle, identification des tissus et du type de salissure, tri, stockage.

Production : lavage et séchage du linge, séchage, repassage, pliage et empaquetage.

Expédition : contrôle et préparation de la livraison.

Le/La titulaire du CAP pourra travailler en blanchisserie de détail, blanchisserie de gros pratiquant ou non la location de linge, blanchisserie de collectivité. Dans l'industrie, il s'agit surtout de conducteurs/trices de machines travaillant dans un atelier automatisé.

Métiers accessibles :

- Employé/e de pressing
- Teinturier/ère et blanchisseur/euse

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- *L'entreprise et son environnement* : contexte professionnel, les principes d'organisation des flux.
- *Les matériaux et les articles* : matériaux composant les articles textiles à traiter, caractéristiques des articles à traiter.
- Les salissures et les tâches des articles textiles, produits utilisés en blanchisserie.
- *Les procédés de traitement des articles* : à la réception, au marquage, au lavage, à la finition, au conditionnement.
- Les moyens de production – la maintenance préventive de premier niveau : matériels et fluides utilisés.
- *La santé et la sécurité au travail* : principes généraux, prévention, conduite en cas d'accident, manutentions manuelles et mécaniques, principaux risques au poste de travail, protection au poste de travail, protection de l'environnement.
- *La qualité et le contrôle* : qualité dans l'entreprise, types et les procédés de contrôle.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

Pour le CAP du secteur professionnel des Métiers de la Blanchisserie préparé par la voie scolaire, la durée de la période de formation en milieu professionnel est de **seize semaines** sur un cycle de deux années, dont deux semaines sont organisées par l'établissement de formation et ont pour objet la préparation des attestations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)

Examen

Epreuves	Coef.	Modes	Durée
EP 1. Préparation d'activités techniques de blanchisserie	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Mise en œuvre d'activités techniques de blanchisserie	9 ⁽²⁾	CCF	
EG1. Français et Histoire/Géographie – Education civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
(1) Contrôle en cours de formation (2) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE).			

Poursuites d'études

Ce CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active.

Néanmoins, la poursuite d'études est possible pour compléter sa formation en préparant :

- **Baccalauréat professionnel Métiers** du pressing et de la blanchisserie

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement dans le 94

- **En lycée public uniquement dans le 77**
- LP Charle Baudelaire - MEAUX

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- « Le dico des métiers »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

option pressing

Le titulaire de ce CAP traite les textiles ou d'autres matériaux (cuirs et peaux...). Il maîtrise les techniques professionnelles (détachage, brossage, nettoyage à sec et au mouillé, petits travaux de couture, amidonnage) et l'utilisation des matériels et produits nécessaires au nettoyage et à la remise en forme des articles qui lui sont confiés.

Il accueille et conseille les clients. Il trie les vêtements suivant le traitement à leur appliquer, repère les taches, évalue l'usure et décide des procédés et des produits à utiliser, en respectant les contraintes réglementaires en matière d'environnement et de santé-sécurité au travail. Après programmation des machines de nettoyage, il contrôle le déroulement des opérations. Il assure les finitions (repassage mécanique sur presse ou manuel selon le service demandé). Il contrôle le résultat obtenu. Enfin, il entretient les postes de travail et repère les dysfonctionnements.

Le titulaire du CAP métier du pressing est un(e) ouvrier(e) qualifié(e) capable d'occuper, sous le contrôle d'un responsable, tous les postes de travail relatifs :

- à la relation à la clientèle en participant à l'accueil et à la réception des articles, à l'encaissement et à la fidélisation de la clientèle ;
- aux opérations de réception des articles, de conditionnement et de livraison ;
- au diagnostic, au tri, au pré-traitement, au repassage, aux contrôles de qualité ;
- à la conduite des machines spécifiques pour le nettoyage à sec ou au mouillé, le séchage et la remise en état des articles ;
- à la réalisation d'opérations commerciales du magasin.

Il sait déterminer et mettre en oeuvre les techniques adaptées aux matériaux et aux articles pour leur nettoyage et leur remise en forme.

L'agent en charge de l'exécution des opérations doit avoir la connaissance des vêtements, des matières textiles et des matériaux (cuirs et peaux), des produits et des matériels à utiliser. Il doit être capable de mettre en oeuvre les techniques de détachage, de nettoyage et de repassage. Il effectue le tri et décide des procédés à appliquer en respectant les règles d'hygiène, de prévention et de protection de l'environnement.

Débouchés

Les activités professionnelles peuvent s'exercer dans les secteurs :

- des entreprises du pressing, artisanales ou membres d'une chaîne ;
- des entreprises relevant de la blanchisserie industrielle les blanchisseries privées ;
- les blanchisseries publiques hospitalières et territoriales (EHPAD, armées) ;
- les loueurs de linge ;
- les ateliers de blanchisserie d'ESAT & EA ;
- des indépendants, des entreprises de services d'aide à la personne, des structures d'hébergement et de l'hôtellerie.

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
(b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève
(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques :

Enseignement technologique et professionnel :

- **Connaître les caractéristiques des vêtements** et des articles à entretenir : composition des étoffes, principes de fabrication d'un vêtement, identification des fibres textiles ;
- **Déterminer et mettre en oeuvre les procédés de nettoyage** : procédés physiques, chimiques, connaissance des produits de détachage ;
- **Appliquer les procédures** dans le respect de la santé-sécurité et de la protection de l'environnement : manipulation et stockage des produits, utilisation et maintenance des matériels.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

La durée de la formation en milieu professionnel est de quatorze semaines sur un cycle de deux ans dont sept semaines sur chaque année de formation. La formation en milieu professionnel se déroule dans une ou deux entreprises mentionnées dans le référentiel d'activités professionnelles. La formation en milieu professionnel de 2^{ème} année comporte au moins 4 semaines consécutives.

Examen

Epreuves	Coef.	Modes	Durée
EP 1. Relations avec la clientèle	4		CCF ⁽¹⁾
EP2. Traitement des articles	9 ⁽²⁾		CCF
EG1. Français et Histoire/Géographie	3		CCF
EG2. Mathématiques Sciences	2		CCF
EG3. Education physique et sportive	1		CCF
(1) Contrôle en cours de formation			
(2) Dont coefficient 1 pour la Vie Sociale et Professionnelle.			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Baccalauréat professionnel** Métiers du pressing et de la blanchisserie
- **Brevet professionnel** Maintenance des articles textiles option pressing (dernière session 2023)

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

▪ En lycée public :

- EREA-LEA François Cavanna - Nogent-sur-Marne

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.ffpb.fr/

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes «Du CAP au BTS / DUT
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Métiers de la Coiffure

Le/la titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dans :

- les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ;
- l'accueil de la clientèle ;
- le conseil et la vente de service et de produits.

Il/elle gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise. Le/la titulaire du diplôme doit s'attacher à :

- respecter la réglementation et les normes en vigueur ;
- adopter des comportements et des attitudes conformes, en vue de garantir l'hygiène, la santé et la sécurité de tous ;
- utiliser des produits capillaires conformes à la réglementation ;
- utiliser des outils informatiques et des logiciels professionnels ;
- adopter une démarche respectueuse de l'environnement.

Le/la coiffeur/coiffeuse agit dans le respect du bien-être et du confort de sa clientèle dans le but d'entretenir et d'embellir la chevelure.

Le/la coiffeur/coiffeuse adopte une présentation soignée ainsi que des attitudes civiques et professionnelles don't l'écoute, la courtoisie, l'empathie et la discrétion. Il/elle est capable de s'intégrer dans une équipe

Débouchés

Le/la titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, dans les secteurs suivants:

- tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure) ;
- secteur du spectacle et de la mode ;
- établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

Accès à la formation

Après la troisième.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h 00
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques :

- Préparation, gestion et remise en état des postes de travail
- Entretien des matériels : (outils, appareils), du linge, des équipements et des espaces de travail
- Mise en œuvre de la démarche respectueuse de l'environnement retenue dans l'entreprise
- Autoévaluation de la qualité de la réalisation : Élaboration d'un diagnostic, Réalisation d'un diagnostic, Formalisation du diagnostic
- Mise en œuvre d'une technique d'hygiène et de soin capillaire : Réalisation d'un shampoing, Réalisation d'un soin capillaire
- Réalisation de techniques de base de coiffure : Réalisation d'une coupe femme, Réalisation d'une coupe homme, Réalisation d'une coloration, Réalisation d'un effet de couleur, Réalisation d'une mise en forme temporaire, Réalisation d'une mise en forme durable par enroulage, Réalisation d'un coiffage
- Utilisation des outils numériques et des logiciels professionnels : Accueil de la clientèle et gestion de la prise de rendez-vous, Création de la relation client, Recueil des attentes du (de la) client(e), Prise de rendez-vous, Actualisation du fichier clientèle
- Conseil et vente de services, de matériels, de produits capillaires : Conseil au (à la) client(e), Réalisation de la vente et de l'encaissement
- Contribution à l'activité de l'entreprise : Exercice de son activité au sein de l'entreprise, Valorisation des produits, des matériels dans différents espaces, Participation à la gestion des stocks

Stages (sauf pour les apprentis)

12 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef.	Modes	Durée
EP 1. Techniques de coiffure	14 ⁽²⁾	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	3	CCF	
EG1. Français et Histoire/Géographie – enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques – Physique - chimie	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF1. Epreuve facultative Arts appliqués et cultures artistiques ⁽³⁾	1	CCF	

(1) Contrôle en cours de formation

(2) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE).

(3) Seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuite d'études :

- **Certificat d'Aptitude Professionnelle** Esthétique, cosmétique, parfumerie (en 1 an)
- **Mention complémentaire** Coiffure coupe couleur
- **Baccalauréat professionnel :**
 - Bac pro Métiers de la coiffure
 - Bac pro Perruquier-posticheur
- **Brevet professionnel**, obligatoire pour ouvrir un salon :
 - BP coiffure

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94?

- **En lycée public :**
 - Lycée Armand Guillaumin - Orly
- **En établissement privé :**
 - LP Poullart des Places - Thiais
- **En apprentissage :**
 - CFA de la CMA - Saint-Maur-des-Fossés

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Le dico des métiers
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Métiers de la mode, vêtement flou

C
A
P

Le/La titulaire de ce diplôme est capable de réaliser des vêtements (robes, chemises, chemisiers, layette et vêtements d'enfant, vêtements d'intérieur...), élaborés à partir de matières fines et souples (coton, lin, laine, soie, satin, polyamide, polyester...).

Il/elle travaille selon la technique du "flou" afin de réaliser des vêtements souples et déstructurés.

Il/elle sait décoder les données techniques relatives aux tâches à effectuer, préparer son travail et utiliser des machines adaptées pour fabriquer tout ou partie d'un vêtement. Il/elle vérifie la qualité de la réalisation à tous les stades de fabrication

Débouchés

Dans des entreprises très diversifiées (petites et moyennes industries, petites et moyennes entreprises, entreprises artisanales, grandes entreprises) ayant une production artisanale, de prêt-à-porter moyen et haut de gamme ou de Couture/Haute-couture.

L'industrie de l'habillement comprend 2 300 entreprises, implantées partout en France. L'Île-de-France, Rhône-Alpes et les Pays de Loire accueillent plus de la moitié des salariés de la filière.

La fabrication de vêtements est majoritairement sous-traitée hors de nos frontières. Cela n'exclut pas le maintien en France d'ateliers très polyvalents, spécialisés dans la fabrication de haute qualité.

Métiers accessibles :

- Opérateur/trice de fabrication dans l'industrie de l'habillement
- Tailleur/euse et couturier-ère

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Matières		
Enseignements professionnels : préparation du travail	5 h 00	5 h 00
Enseignements professionnels : atelier	1 h 00	1 h 00
Enseignements professionnels : technologie	2 h 00	2 h 00
Français,	4 h 30	4 h 30
Langue vivante 1	2 h 30	2 h 30
Langue vivante 2	1 h 00	1 h 00
Histoire-Géographie	2 h 30	2 h 30
Education physique et sportive	2 h 00	2 h 00
Mathématiques – Sciences physiques	3 h 30	3 h 30
Arts appliqués	2 h 30	2 h 30

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation comprend les enseignements technologiques et professionnels suivants :

- Réalisation d'un patron
- Etude des textiles et de leur mode d'utilisation dans la fabrication d'articles
- **Utilisation, réglage et entretien des machines de traçage, de coupe, de fabrication, de repassage et de pressage** : piqueuse plate, surjeteuse, fer, presse...
- **Préparation et fabrication des vêtements** : préparation des éléments (caractéristiques du vêtement et des matières à utiliser, techniques de placement et de coupe), préparation à l'essayage, les différentes techniques de réalisation : assemblage/montage, les cols, les manches, les fermetures, les poches...
- **Gestion de la qualité**
- **Connaissance de l'entreprise**
- **Arts appliqués** : culture artistique (l'histoire du vêtement et des accessoires), les formes, les couleurs..., le corps humain (proportions, dimension...), les moyens de représentation (dessin technique, croquis, dessin assisté par ordinateur), la relation corps/vêtement...

Stages

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de **douze semaines** sur un cycle de deux années. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues dans le cadre du contrôle en cours de formation.

Examen

Epreuves	Coef.	Modes	Durée
EP 1. Analyses et exploitation de données esthétiques et techniques	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement	11 ⁽²⁾	CCF	
EG1. Français et Histoire/Géographie – Education civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
Epreuve facultative : langue vivante		oral	0 h 20
(1) Contrôle en cours de formation			
(2) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement.			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Mention complémentaire** en 1 an Essayage, retouche, vente
- **Baccalauréat professionnel** Métiers de la mode-vêtements (en 2 ans)
- **Brevet professionnel** :
 - BP Maintenance des articles textiles option pressing
 - BP Vêtement sur mesure, option C : couture flou (en 2 ans), (1 établissement en France : CFA de la couture à Paris).
 - BP Vêtement sur mesure option A : tailleur dame
 - BP Vêtement sur mesure option B : tailleur homme
- **Diplôme de Technicien** des métiers du spectacle, option Techniques de l'habillement, en 2 ans.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public** :
 - LP Camille Claudel - Vitry-sur-Seine
 - EREA François Cavanna - Nogent-sur-Marne

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Parcours « Les métiers de la mode et du luxe »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Métiers de la mode, vêtement tailleur

Le/La titulaire de ce CAP réalise des costumes et des tailleurs sur mesure ou en petites séries. Il/Elle utilise des tissus plutôt lourds, cuirs, fourrures... qu'il/elle coupe aux dimensions de la personne.

Il/Elle assemble, plie, monte les cols, les manches et les poches, fixe les fermetures et les boutonnieres. Il/Elle procède aux finitions : surfilage, baguage, glaçage, repassage, etc.

Il/Elle sait réaliser différents entoilages et doublures.

Il/Elle maîtrise le réglage et l'utilisation des matériels.

C
A
P

Débouchés

Le/La titulaire du CAP Métiers de la mode -vêtement tailleur est capable de fabriquer tout ou partie d'un vêtement structuré (coupe, assemblage, repassage et finitions) à partir d'un croquis et spécifications indiquées.

Il/Elle décode les informations techniques pour la réalisation du vêtement (dimensions, patrons, plans de coupe, matériaux, accessoires).

Il/Elle organise le poste de travail pour la coupe des éléments qui seront ensuite montés et assemblés par piquage.

Il/Elle vérifie et effectue les retouches nécessaires après les essais et exécute les finitions.

Il/Elle contrôle la qualité de réalisation du produit fini et assure une maintenance simple du matériel.

Cet(te) ouvrier/ère qualifié(e) travaille dans des grandes entreprises, des PME, des entreprises artisanales ayant une activité dans le prêt-à-porter, moyen et haut de gamme, en couture / haute couture et en production artisanale.

Métiers accessibles :

- Opérateur/trice de fabrication dans l'industrie de l'habillement
- Tailleur/euse-couturier/ère

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Les élèves de première année ont la possibilité de bénéficier d'une heure hebdomadaire d'aide individualisée en français et/ou en mathématiques.

Descriptif des matières

Outre les enseignements généraux communs à tous les CAP (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-sciences, EPS, prévention santé environnement, langue vivante) l'enseignement technologique et professionnel permet de :

- collecter et décoder des informations techniques relatives au vêtement à réaliser ;
- préparer les éléments du vêtement, les tissus et accessoires, le réglage des matériels et l'organisation du poste de travail ;
- réaliser le vêtement dans le respect des modes opératoires et des règles de sécurité (coupe, entoilage, essayage des prototypes, assemblage, montage, repassage et finitions).

Stages

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de **12 semaines** sur un cycle de deux années.

Examen

Epreuves	Coef.	Modes	Durée
EP 1. Analyses et exploitation de données esthétiques et techniques	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement	11 ⁽²⁾	CCF	
EG1. Français et Histoire/Géographie – Education civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
Epreuve facultative : langue vivante		oral	0 h 20
(1) Contrôle en cours de formation (2) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement.			

Poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible sous certaines conditions de poursuivre des études vers un diplôme de niveau V ou IV.

- **Mention complémentaire** Essayage retouche vente
- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Artisanat et métiers d'art option tapisserie d'ameublement
 - Bac pro Métiers de la mode - vêtements
 - Bac pro Métiers du cuir option chaussures
 - Bac pro Métiers du cuir option maroquinerie
- **Brevet professionnel** Vêtement sur mesure option A : tailleur dame ou option B : tailleur homme
- **Diplôme de technicien** Métiers du spectacle option techniques de l'habillement

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77 :**
 - SEP du lycée polyvalent Flora Tristan - Montereau-Fault-Yonne

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- Parcours « Les métiers de la mode et du luxe »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Métiers du plâtre et de l'isolation

Le/La plâtrier/ère plaquiste intervient dans la finition des cloisons, plafonds et sols du bâtiment. Ces aménagements contribuent à l'isolation hydrique (eau), acoustique (son), thermique (chaleur).

Le/La plâtrier/ère arrive sur le chantier juste après le passage du/de la maçon(ne). Tantôt à l'intérieur, tantôt à l'extérieur, souvent perché(e) sur un échafaudage ou un escabeau, le/la plâtrier/ère exprime son savoir-faire dans tous types de travaux : rénovation, isolation, protection incendie, décoration, finitions intérieures...

Après avoir «gâché» le plâtre en le diluant dans l'eau, il/elle enduit les sols, les murs et les plafonds.

Muni(e) d'une taloche, il/elle étale le plâtre puis le lisse en appliquant un mélange plus fluide. Il/elle peut aussi projeter l'enduit mécaniquement, créant ainsi des effets de matière ou de crépi.

Entre le gros oeuvre et les finitions, cet(te) ouvrier/ère intervient également pour poser les isolants thermiques ou acoustiques (laine de verre, polystyrène...), couler des chapes de béton pour les sols et monter des cloisons en briques plâtrières. Pour les plafonds, il/elle utilise des matériaux prêts à poser (plaques, carreaux de plâtre...).

Travailler le plâtre avant qu'il ne prenne (ce matériau sèche vite) demande de la rapidité pour éviter le gaspillage, de l'habileté et du soin. D'autre part, en contact permanent avec l'eau et la poussière, le-a plâtrier-ère doit posséder une bonne résistance physique.

C
A
P

Débouchés

Le/La plâtrier/ère plaquiste travaille dans les entreprises artisanales ou dans les grandes entreprises du secteur de l'aménagement et de la finition du bâtiment, sur des chantiers de rénovation ou de construction neuve.

Il/elle peut se spécialiser et devenir plaquiste pour poser des cloisons sèches prêtes à l'emploi (plaques de plâtre), staffeur/euse-ornemaniste pour façonner des éléments décoratifs (rosaces, corniches, gaines d'aération...) ou stucateur/euse pour réaliser des moulures, créer des intérieurs de charme à l'aide de plâtre coloré...

Métiers accessibles :

- Plâtrier/ère
- Façadier/ère

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.
- Après un CAP du même secteur, en 1 an.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- **Acquisition d'une méthode de travail** pour réaliser un ouvrage : organiser, préparer, choisir les matériaux et les outils, respecter les étapes de réalisation.
- **Apprentissage d'un savoir-faire** : installer un échafaudage, construire un plafond, une cloison de séparation, réaliser un enduit ou un raccord de plâtre, construire des gaines, poser des éléments de renfort divers, traiter des sols, exécuter des chapessèches...
- **Organisation de la construction** : les différents intervenants, structure de l'entreprise.
- **Communication technique** : expression graphique, arts appliqués.
- **Histoire des techniques**
- **Connaissance des ouvrages** : les différents supports, les types d'ouvrages et leurs fonctions.
- **Connaissance des matériaux et des produits**, isolants, éléments de terre cuite, canaux ou plaques, ossatures métalliques, enduits pelliculaires de ragréage, colles, matériaux préfabriqués à base de plâtre, mortiers...
- **Santé et sécurité au travail**
- **Contrôle et qualité**

Stages

Dans l'académie de Créteil, ce CAP se prépare **uniquement par la voie de l'apprentissage**.

Examen

Epreuves	Coef.	Modes	Durée
EP 1. Etude et préparation d'une intervention	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant	9 ⁽²⁾	CCF	
EP3. Réalisation de travaux spécifiques	2	CCF	
EG1. Français et Histoire/Géographie-Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques Physique-Chimie	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF1. Epreuve facultative Langue vivante : anglais ⁽³⁾		Oral	0h 20

(1) Contrôle en cours de formation

(2) Dont coefficient 1 pour la Vie Sociale et Professionnelle.

(3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- Autre **Certificat d'Aptitude Professionnel** (en 1 an) dans une spécialité voisine : Staffeur ornemaniste
- **Mention complémentaire** Plaquist
- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
 - Bac pro Technicien d'études du bâtiment option A études et économie
- **Brevet professionnel** :
 - BP Métiers du plâtre et de l'isolation
 - BP Métiers de la piscine
 - BP Peintre applicateur de revêtements

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En apprentissage uniquement dans le 77 :**
 - CFA du bâtiment et des travaux publics – Ocquerre (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.ffbatiment.fr
- www.cap-btp.com

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « CAP industriels »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers des compagnons du devoir et du tour de France » ; « Les métiers des industries de carrières et matériaux de construction »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Modèles et moules céramiques

C
A
P

Le/La titulaire du CAP travaille dans les ateliers de confection et de montage des modèles et des moules qui serviront à la fabrication des objets céramiques. Il/Elle coule le moule et prépare les matrices et les moules de travail pour l'industrialisation. Il sait organiser le façonnage, l'usinage, l'assemblage, le parachèvement de l'outillage. Il/Elle peut adapter ou modifier un outillage et participer à la maintenance.

Grâce à ses connaissances en dessin, géométrie descriptive, matériaux, procédés d'usinage et avec de l'expérience professionnelle, il/elle est capable d'exécuter le premier moule, voire la maquette.

Débouchés

Les titulaires du CAP Modèles et moules céramiques travaillent en **atelier de confection** et de **montage de moules**. Ils/Elles coulent le moule et préparent les matrices de travail pour l'industrialisation. Ils/Elles savent organiser le façonnage, l'usinage, l'assemblage, le parachèvement de l'outillage. Ils/Elles sont en mesure d'adapter ou de modifier cet outillage et de participer à la maintenance. Avec l'expérience, ils/elles peuvent accéder à des fonctions d'encadrement ou se mettre à leur compte.

Métier accessible :

Mouleur-noyauteur, Potier, Mécanicien-outilleur, Modeleur.

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

La formation est à la fois générale (expression française, mathématiques, physique et chimie) et professionnelle (dessin industriel, technologie des céramiques et travail en atelier). Elle développe l'habileté manuelle et le sens artistique.

- Réalisation de modèles et de moules à partir de matériaux comme le plâtre, la terre ou la plastiline, les résines synthétiques et les matériaux composites
- Ordonnement de la chronologie des opérations d'usinage et d'assemblage pour la réalisation de tout ou partie d'un outillage
- Mise en oeuvre des opérations de façonnage, d'usinage, d'assemblage, de parachèvement et de contrôle pour la réalisation de tout ou partie d'un outillage
- Retouche d'un outillage
- Maintenance des outillages et des moyens de réalisation

La culture technique doit permettre d'accéder à la compréhension globale des processus de réalisation d'outillages, de mettre en oeuvre des moyens performants, et de comprendre les contraintes économiques, de qualité, et de productivité de l'entreprise.

Stages

12 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans.

Examen

Epreuves	Coef.	Modes	Durée
EP 1. Communication technique	4	Ecrit	3 h 00
EP2. Réalisation et contrôle	11 ⁽¹⁾	Pratique	20 h 00
EG1. Français, histoire–géographie éducation civique	3	Ecrit	2 h 00
EG2. Mathématiques – sciences physiques chimique	2	Ecrit	2 h 00
EG3. Education physique et sportive	1		

⁽¹⁾Dont coeff. 1 pour Prévention Santé Environnement

Poursuites d'études

Le CAP Modèles et moules céramiques a pour vocation de permettre une insertion directe dans la vie active. Mais des poursuites d'études sont possibles, le plus souvent via :

Par exemple :

- **Baccalauréat professionnel** Technicien modelleur
- **Brevet des métiers d'art** Céramique

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77 :**
 - SEP du lycée du Gué à Tresmes – Congis/Thérouanne

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les CAP industriels »
- « Le dico des métiers »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Monteur en installations sanitaires

Le/La monteur/euse en installations sanitaires est aussi appelé(e) plombier/ère. Il/elle consacre une part importante de son temps aux réparations d'urgence. Il/elle installe aussi et entretient les canalisations industrielles et domestiques d'eau, de gaz ou d'air comprimé. Son activité :

CAP

- Repérer les emplacements des conduites et des appareils.
- Exécuter des percements des différentes parois (murs, planchers et cloisons).
- Façonner, assembler des canalisations et les raccorder aux appareils sanitaires.
- Mettre en service l'installation.
- Intervenir par étapes successives, en coordination avec les différents corps d'état.
- En début de chantier : poser des réseaux.
- En cours et fin de chantier : poser des appareils sanitaires liés au bâti (baignoire, bac à douche, appareils suspendus ou encastrables).
- Effectuer aussi des réparations et des remises en état : fuites d'eau, réparation de robinets, remplacement d'appareils.

Même si elle demeure très manuelle, la plomberie a connu d'importantes évolutions techniques au cours des dernières années. De nouveaux matériaux, comme le plastique, sont apparus. Ils s'ajoutent à l'inox, au fer, à l'acier, au zinc et au cuivre. Se tenir informé-e est nécessaire.

Débouchés

La plupart du temps les emplois se trouvent dans les entreprises de petite taille (moins de vingt salariés), qui rencontrent d'ailleurs des difficultés pour recruter du personnel qualifié.

Après quelques années de pratique, le/la plombier/ère peut évoluer vers un poste de chef(fe) de chantier ou de conducteur/trice de travaux. Il/elle peut aussi se mettre à son compte, comme artisan installateur/trice ou dépanneur/euse.

Métier accessible :

- Plombier/ère
- Agent(e) d'exploitation de l'eau

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.
- Après un CAP du même secteur, en 1 an.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- **Les élèves apprennent à organiser leur travail**, à préparer, choisir les matériaux et les outils, respecter les étapes de la réalisation de l'ouvrage.
- **Ils apprennent, à l'aide d'un plan, à tracer eux-mêmes des schémas fluidiques** (transport d'eau, de gaz, de fuel...) ou électriques, à réaliser des installations et raccorder des appareils.
- **Ils découvrent les différents matériaux** (acier, inox, cuivre, aluminium, matériaux de synthèse, matériaux d'isolation et d'étanchéité...) et leur compatibilité.
- **Ils étudient les produits de la profession** (colles, adhésifs...) et les outils utilisés (coupe-tube, pinces à cintrer, chalumeau...)
- **Les élèves acquièrent les règles d'hygiène et de sécurité** au travail. Ils acquièrent également les méthodes de contrôle de qualité du travail effectué et de détection des défauts et malfaçons.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

La durée des périodes de formation en milieu professionnel est de **14 semaines** de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef.	Mode	Durée
EP 1 Étude et préparation d'une intervention	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'ouvrages courants	9 ⁽²⁾	CCF	
EP3 : Réalisation de travaux spécifiques	2	CCF	
EG1. Français et Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EG4 : Langue vivante ⁽³⁾	1	CCF	
(1) Contrôle en cours de formation (2) Dont coefficient 1 pour la PSE. (3) Préparation 20 minutes			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Mention complémentaire :**
 - MC Maintenance en équipement thermique individuel
 - MC Zinguerie
- **Baccalauréat professionnel :**
 - Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
 - Bac pro Technicien en maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- **Brevet professionnel :**
 - BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire
 - BP Métiers de la piscine

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - LP Champlain - Chennevières-sur-Marne
 - SEP Adolphe Chérioux - Vitry-sur-Seine
- **En apprentissage :**
 - CFA Couverture plomberie - Alfortville
 - CFA de la CMA du 94 - Saint-Maur-des-Fossés

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.ffbatiment.fr
- www.cap-btp.com

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les CAP industriels »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.



Monteur en installations thermiques

Le/La titulaire du CAP installateur thermique installe et entretient des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation. Il/elle raccorde des appareils à des réseaux transportant énergie ou fluide. Il/elle intervient dans les maisons individuelles, les immeubles, les commerces ou les bâtiments industriels ou publics. Ses activités peuvent être les suivantes :

- montage : mise en place des équipements (chaudières, radiateurs...), réalisation et pose du réseau de canalisations (découpe, cintrage, soudage, etc.), raccordement aux appareils, installation et branchement des matériels électriques et de régulation ;
- mise en service : contrôle du fonctionnement de l'ensemble, réglages ;
- information de l'utilisateur : présentation de l'installation et des consignes d'exploitation.
- maintenance (changement d'une pièce, entretien courant...), rénovation.

Le niveau d'exigence des clients en matière de confort ne cessant de monter, les régulations de température doivent être de plus en plus précises. Il faut se tenir au courant des évolutions techniques et apprendre à maîtriser les nouveaux matériels qui font régulièrement leur apparition sur le marché. Les pratiques sur les chantiers évoluent également, en raison notamment du recours aux énergies renouvelables (vent, soleil) : là encore, il faut s'adapter.

L'installateur/trice se déplace d'un chantier à l'autre. Ses horaires sont irréguliers, il/elle n'est pas rare qu'il/elle ne quitte le lieu d'une réparation qu'après remise en marche, quel que soit le temps nécessaire. Il/elle travaille rarement seul(e) et, sur les chantiers, est régulièrement en contact avec différents corps de métiers.

Débouchés

Le/La jeune diplômé(e) peut adresser sa candidature à une entreprise artisanale, une PME ou un service de chauffage urbain, pour le compte d'une commune, par exemple.

Le/La monteur/euse débute en tant qu'ouvrier/ère qualifié(e). Après quelques années de pratique, il est possible de devenir chef(fe) d'équipe ou responsable de chantier. Ou encore de s'installer à son compte comme artisan.

Métiers accessibles :

- Monteur/euse en installations thermiques et climatiques
- Technicien/ne d'exploitation du réseau gaz

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.
- Après un CAP du même secteur, en 1 an.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- **Acquisition de méthodes de travail** (organiser, préparer, choisir des matériaux et des outils, respecter les différentes étapes de réalisation de l'ouvrage)
- **Apprentissage d'un savoir-faire** (équiper des appareils et les installer, tracer les parcours des canalisations, des gaines de ventilation mécanique, des conduits ; réaliser des percements, fabriquer et poser des supports, façonner à froid et à chaud des canalisations, assembler et monter des réseaux, réaliser un calorifugeage)
- **Les intervenants dans la construction** (leurs fonctions, leurs qualifications, leurs responsabilités)
- **Communication technique**
- **Connaissance des installations et des équipements** (réseaux de distribution et d'évacuation d'eau, réseau électrique, production et diffusion de chaleur, ventilation des locaux, conduits d'évacuation et gaz brûlés...)
- **Histoire des techniques**
- **Connaissance des matériaux et des matériels** (colles, adhésifs et de leurs domaines d'utilisation, robinetterie, capteurs, brûleurs...)
- **Santé et sécurité au travail**
- **Contrôle et qualité**

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

La durée des périodes de formation en milieu professionnel est de **14 semaines** de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef.	Mode	Durée
EP 1 Étude et préparation d'une intervention	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'ouvrages courants	9 ⁽²⁾	CCF	
EP3 : Réalisation de travaux spécifiques	2	CCF	
EG1. Français et Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EG4 : Langue vivante ⁽³⁾	1	CCF	
(1) Contrôle en cours de formation (2) Dont coefficient 1 pour la PSE. (3) Préparation 20 minutes			

Poursuites d'étude

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- Autre **Certificat d'Aptitude Professionnelle** (en 1 an) dans une spécialité voisine :
 - CAP Installateur en froid et conditionnement d'air
 - CAP Monteur en installations sanitaires
 - CAP Monteur en isolation thermique et acoustique
- **Mention complémentaire** Maintenance en équipement thermique individuel
- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
 - Bac pro Technicien en maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- **Brevet professionnel** :
 - BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire
 - BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air
 - BP Métiers de la piscine

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - SEP Maximilien Perret - Alfortville
 - LP Champlain - Chennevières-sur-Marne
- **En apprentissage :**
 - CFA Couverture plomberie - Alfortville

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.ffbatiment.fr
- www.cap-btp.com

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les CAP industriels »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.



Opérateur/opératrice logistique

Le/La titulaire de ce diplôme est agent(e) de magasinage. Il/elle assure différentes tâches :

- Il/elle réceptionne les marchandises et vérifie la qualité des produits.
- I/-elle les stocke manuellement ou à l'aide d'engins (transpalette, chariot élévateur...).
- I/-elle prépare les commandes et expédie les produits : il/elle s'occupe du reconditionnement et de l'étiquetage des colis.
- Il/elle utilise l'informatique pour enregistrer les entrées et les sorties, déclencher les réapprovisionnements et faire des inventaires.
- Dans les magasins, il/elle participe à la mise en place des produits en utilisant des relevés de plans de linéaires ou de rayons.
- I/-elle doit être prudent(e) et respectueux/euse des consignes de sécurité. Il/elle aime le travail ordonné, méthodique et précis.

Débouchés

Il/elle exerce ses activités dans des entreprises de toutes tailles : entreprises de production ; plates-formes de distribution ; entreprises prestataires de services en manutention, magasinage, entreposage ; entreprises publiques ou semi-publiques ; entrepôts de distribution.

Selon le type et la taille de l'entreprise, l'agent(e) d'entrepôt et de messagerie exerce ses activités sous l'autorité d'un(e) responsable ou d'un(e) chef(fe) d'équipe.

Un jeune professionnel de la logistique sur cinq est une femme.

Métier accessible :

Magasinier/ère cariste

Accès à la formation

Après la troisième

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

L'enseignement technologique et professionnel comprend :

- La connaissance des activités d'entreposage et de messagerie. Cela concerne l'organisation du site logistique : la réception, la mise en stock, la préparation, l'expédition des commandes.
- La manutention mécanisée : règles de conduite des chariots automoteurs (fonctions, technologie, pratiques des outils et risques liés à l'activité).
- Le suivi administratif des activités d'entreposage et de messagerie : organisation de l'entreprise, circuit des produits, communication, suivi des stocks, pratique des outils informatiques liés aux activités d'entreposage et messagerie.

L'environnement économique, juridique et social des activités professionnelles.

Stages (ne concerne pas les apprentis)

La durée des périodes de formation en milieu professionnel est de **16 semaines** de stages en entreprise, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef.	Mode	Durée
EP 1 -Prise en charge des flux entrants et sortants	6	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Conduite de chariots en sécurité	5	CCF	
EP3 : Etude de situations professionnelles	4 ⁽²⁾	CCF	
EG1. Français et Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF : Epreuve facultative de Langue vivante étrangère ⁽³⁾		Oral	0 h 20

- (1) Contrôle en cours de formation
 (2) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE).
 (3) ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie. Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

L'obtention de ce CAP vaut obtention du certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité, le CACES.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuite d'études :

- **Baccalauréat professionnel :**
 - Bac pro Organisation de transport de marchandises
 - Bac pro Logistique

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94?

- **En lycée public :**
 - Lycée Pauline Roland - Chevilly-Larue
- **En apprentissage :**
 - CFA Transport et logistique AFTRAL - Rungis

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les CAP industriels »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers du transport et de la logistique » ; « Les métiers de l'aérien » ; « Les métiers de l'agroalimentaire »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Opérateur/opératrice de service – Relation client et livraison



Le/la titulaire du CAP Opérateur/Opératrice de service – Relation client et livraison assure la relation client dans le cadre d'une prestation de service et contribue au développement commercial de l'organisation.

Il/elle prépare et livre des marchandises, des colis, des matériaux, et collecte des produits et informations à partir d'une tournée prédéfinie et dans un périmètre géographique restreint. Il/elle effectue le circuit de livraison, dans le respect des engagements contractuels avec le client, au moyen d'un véhicule léger ou tout autre moyen de locomotion adapté, dans la limite des catégories accessibles avec un permis B. Sous l'autorité d'un responsable, il/elle :

- assure le contact avec les clients particuliers et professionnels et propose des services ;
- réalise les opérations liées à la prestation de service : livraison, collecte, services spécifiques (encaissement, portage de repas ou de médicaments, visite de personnes, contrôle de biens...) en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et d'économie d'efforts ;
- participe au suivi de la relation client.

Dans ses missions, il/elle est l'interface entre les clients et l'organisation dont il/elle porte les valeurs. En autonomie, il/elle peut conduire rationnellement et en sécurité un véhicule de catégorie B ou utiliser tout autre moyen de locomotion (à pied, bicyclette, deux roues motorisées, véhicules électriques, à gaz, hybrides...). Au cours de ses différentes activités, il/elle est amené(e) à utiliser les outils numériques génériques et spécifiques à l'organisation. Il/elle est un des acteurs de la mise en oeuvre d'une politique de développement durable au sein de l'organisation (éco conduite, recyclage, citoyenneté).

L'activité s'effectue en environnement intérieur et extérieur et en espace collectif et privé, en zone urbaine et rurale ; elle peut impliquer la manutention de charges lourdes et encombrantes et peut nécessiter des formations et habilitations spécifiques selon l'activité de l'organisation. Elle requiert une hygiène de vie compatible avec des activités de conduite et de manutention.

Elle peut s'exercer en horaires décalés, fractionnés, en fin de semaine, jours fériés ou de nuit.

Débouchés

Il/elle exerce ses missions pour le compte de sociétés de services, de commerces, de collectivités territoriales, d'entreprises de transport (messagerie, groupage, express), d'entreprises industrielles, d'établissements publics, d'associations. Les secteurs d'activité concernés peuvent être le commerce de gros ou de détail, la grande distribution, l'hôtellerie-restauration, la santé et les actions sociales, le transport et la logistique, les services publics.

Emplois possibles :

- opérateur/opératrice de livraison
- agent/agente de collecte et services
- conducteur/conductrice-livreur/livreuse
- facteur/factrice
- vaguemestre
- vendeur/vendeuse
- coursier/coursière
- conducteur/conductrice-collecteur/collectrice
- conducteur/conductrice-livreur/livreuse

Accès à la formation

Après la troisième

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

- **Relation client et proposition de produits et de services** : identification de la zone de chalandise, du réseau de distribution et de la clientèle ; prise de contact avec le/la client(e) ; entretien de vente ; traitement de l'information liée à la prestation de service ; suivi et la fidélisation du/da la client(e)
- **Logistique et préparation de livraison** : prise en charge, traitement des produits et des services et le transfert des produits ; organisation de la tournée, prise en charge des produits et des services et remise au standard des zones de travail ; préparation de la livraison, collecte des produits et exécution des services ; retour de tournée
- **Utilisation d'un moyen de transport dans un cadre professionnel** : prise en charge du moyen de transport et de ses équipements ; conduite du véhicule de catégorie B ; gestion des situations d'incident ou d'accident liées à la conduite ;

Stages (ne concerne pas les apprentis)

La durée des périodes de formation en milieu professionnel est de **16 semaines** de stages en entreprise, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef.	Mode	Durée
EP1 - Relation client et proposition de produits et de services	5	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Logistique et préparation de livraison	4 ⁽²⁾	CCF	
EP3 : Conduite professionnelle d'un moyen de transport	2	CCF	
EG1. Français et Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Education physique et sportive	1	CCF	
EF : Epreuve facultative de Langue vivante étrangère ⁽³⁾		Oral	0 h 20
<p>(1) Contrôle en cours de formation (2) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE). (3) ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie. Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.</p>			

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Exemples de poursuite d'études :

• Baccalauréat professionnel :

- Bac pro Conducteur transport routier marchandises (sous réserve du permis B validé)
- Bac pro Organisation de transport de marchandises
- Bac pro Logistique
- Bac pro Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94?

▪ En apprentissage :

- CFA des métiers de la Poste – IDF – Saint-Denis (93) (avec la collaboration du CFA Stephenson – Paris)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les CAP industriels »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers du transport et de la logistique »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Palefrenier soigneur

Soin aux chevaux et entretien des écuries et du matériel sont les deux tâches principales du/de la soigneur/euse d'équidés.

Passionné(e) par l'univers équestre, il/elle a en charge de dix à douze chevaux d'élevage ou de sport. Il/elle assure tout d'abord les soins, leur donne à manger, les panse et les brosse. Il/elle connaît le comportement de chacun, surveille leur état de santé et administre même certains traitements simples.

Cependant il/elle passe plus de la moitié de son temps à l'entretien des boxes (paillage, litière ...), des aires de travail, des chevaux et des installations. Il/elle prend également soin du matériel (harnais, selles) et participe à la maintenance générale du centre : tailler les haies, faire les foin, conduire le tracteur ou peindre les clôtures.

Robuste, pour porter les sacs de fourrage et les seaux, il faut aussi être résistant(e) car les journées sont longues et fatigantes. Pas de dimanche ni de jour férié, et qu'il vente ou qu'il neige il/elle travaille dès 6 heures du matin dans des écuries non chauffées ou à l'extérieur.

Soucieux/euse de la propreté, le/la soigneur/euse doit s'improviser aussi bricoleur/euse : posséder quelques rudiments de mécanique (réparer un tracteur), de maréchalerie (déferrer un cheval), de maçonnerie et de menuiserie (pour l'entretien des écuries).

Malgré la pénibilité du travail, la passion du cheval est la plus forte et le nombre de filles qui suivent cette formation est bien supérieur au nombre de garçons.

C
A
P

Débouchés

Les débouchés se situent essentiellement dans la filière élevage, dans les centres d'entraînement des chevaux de course, haras publics ou privés, et dans les centres de tourisme équestres, poneys-clubs.

L'Ile de France compte de nombreux centres ainsi que l'Ouest inscrit dans une tradition d'élevage.

Les haras importants permettent aux soigneurs et soigneuses de devenir responsable d'écurie, après quelques années d'expérience, mais les possibilités d'évolution restent limitées.

Métiers accessibles :

- Palefrenier/ère
- Soigneur/euse d'équidés

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Matières		
Français,	1 h 45	1 h 45
Langue vivante	1 h 00	1 h 00
Histoire-Géographie	1 h 00	1 h 00
Informatique	1 h 00	1 h 00
Education socioculturelle	0 h 30	0 h 30
Education physique et sportive	2 h 00	2 h 00
Mathématiques	1 h 45	1 h 45
Biologie-Ecologie	0 h 30	0 h 30
Physique - chimie	0 h 30	0 h 30
Sciences économique, sociales et de gestion	1 h 30	1 h 30
Sciences et techniques des équipements/Agroéquipement	2 h 00	2 h 00
Sciences et techniques professionnelles	1 h 30	1 h 30
PS/Hippologie	8 h 00	8 h 00
Education civique juridique et sociale	0 h 30	0 h 30
Activités pluridisciplinaires	3 h 00	3 h 00

Descriptif des matières

Les modules professionnels comportent :

- **Entreprise et vie professionnelle** : fonctionnement d'une entreprise hippique, notions de contrat de travail, de statut, de protection sociale... (Sciences économiques, sociales et de gestion)
- **Bases scientifiques des techniques et pratiques professionnelles** : biologie, physique-chimie, hippologie (principales races équinées, alimentation du cheval, appareil respiratoire et digestif, mécanismes de défense de l'organisme...)
- **Techniques et pratiques professionnelles** : entretien quotidien, hygiène et soins courants des chevaux (contention et manipulation, gestes simples de maréchalerie, alimentation, repérage de chevaux malades et administration des traitements prescrits...), utilisation du cheval (préparation, équitacion pour l'exercice et le travail des chevaux, dressage préparatoire des jeunes chevaux...), entretien et réparations simples du matériel, des installations et des bâtiments.
- **Module d'approfondissement professionnel**

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

Elle comprend :

- 12 semaines obligatoires de formation en milieu professionnel dont 11 prises sur la scolarité
- semaine de stage collectif prise sur la scolarité.

Examen

Epreuves	Coef.	Mode
EP 1. Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	2	CCF ⁽¹⁾
EP2. Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	2	CCF
EP3. Interagir avec son environnement social	2	CCF
EG1. Français et Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	3	CCF
EP4. Réaliser des soins courants aux équidés	4	Pratique
	2	CCF
EP5. Réaliser des travaux liés à l'utilisation des équidés	5	CCF
EP6. Effectuer les travaux liés à l'entretien courant des matériels, bâtiments, installations, aires de travail et abords	2	CCF
EP7. S'adapter à des enjeux professionnels locaux	1	CCF
EF : Epreuve facultative	2	CCF
- Langue vivante étrangère II ou langues et cultures régionales ou langues des signes française		
- Pratiques physiques et sportives		
- Pratiques sociales et culturelles		
(1) Contrôle en cours de formation		

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemple de poursuites d'études :

- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique
 - Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole
- **Brevet professionnel** Responsable d'entreprise hippique
- **Certificat de spécialisation** Utilisateur et conduite d'attelages de chevaux

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- En apprentissage uniquement dans le 77 :
 - UFA Forges – Forges (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les bacs pro »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers auprès des animaux »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.



Pâtissier

Spécialiste des recettes sucrées, le/la pâtissier/ère confectionne toutes sortes de tartes et de gâteaux : choux, génoises, biscuits... Il/elle élabore aussi des viennoiseries (brioches, croissants...).

A l'occasion des fêtes, il/elle réalise les bûches de Noël, les galettes des rois, des gâteaux d'anniversaire...

Farine, sucre, laitage... le/la professionnel(le) sait choisir les bons ingrédients et doser avec précision. Les différentes pâtes, leur fabrication, leur cuisson et leur réfrigération n'ont pas de secret pour lui-elle.

Le/La pâtissier/ère doit aussi faire preuve de créativité pour la décoration de ses pâtisseries : fleurs en sucre, glaçage, rubans de chocolat ou de nougatine...

Le/La pâtissier/ère doit avoir une bonne résistance physique : se lever tôt, travailler les week-ends et jours fériés, travailler debout derrière les fourneaux, rythme de travail rapide.

Le/La pâtissier/ère fabrique et présente des produits de pâtisserie et de viennoiserie dans le respect des règles d'hygiène, de traçabilité, de santé et sécurité au travail

Débouchés

Il/elle peut travailler au sein d'entreprises diversifiées :

- du secteur artisanal (boutique, salon de thé, traiteur, commerce non sédentaire...);
- du secteur de l'hôtellerie restauration (pâtisserie de restaurant, traiteur...);
- du secteur de l'agroalimentaire (industrie du dessert, de la viennoiserie, de l'activité traiteur...);
- de la grande ou moyenne distribution (laboratoire de pâtisserie ou pâtisserie boulangère, traiteur...);
- de la restauration de collectivités (scolaire, santé, sociale, transports...).

Avec de l'expérience et des compétences en gestion, il/elle peut s'installer à son compte.

Métiers accessibles :

- Pâtissier(ère)
- Opérateur(trice) de fabrication de produits alimentaires
- Commerçant(e) en alimentation

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil		

Accès à la formation

Après la troisième.

Descriptif des matières

Enseignement technique et professionnel :

- **Monde de la pâtisserie** : histoire et évolution de la pâtisserie, fonctionnement d'une pâtisserie, esthétique : comment personnaliser un dessert.
- **Technologie professionnelle** : l'élève étudie les matières premières (farine, oeufs, produits sucrés, fruits...), leur stockage et leur utilisation en pâtisserie. Il apprend les techniques de fabrication des pâtes et des crèmes ainsi que leur cuisson. Il fabrique les sauces, les coulis et les décors des desserts et entremets qu'il crée.
- **Sciences appliquées** : il sait différencier les constituants des aliments et leurs qualités nutritionnelles ainsi que les règles d'hygiène alimentaire et de sécurité des locaux.
- **Connaissance de l'entreprise** et de son environnement économique, juridique et commercial : initiation à la gestion commerciale et comptable, à la législation du travail et aux institutions ainsi que les relations professionnelles.

Stages (sauf pour les apprentis)

14 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef.	Mode	Durée
EP 1. Tour, petits fours secset moelleux, gâteaux de voyage	9 ⁽¹⁾	Ecrit	5 h 30 + 1h ⁽²⁾
		Oral	
EP2. Entremets et petits gâteaux	7	Ecrit	5 h 00
		Oral	
EG1. Français et Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	3	CCF ⁽³⁾	
EG2 -Mathématiques – sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3 -Éducation physique et sportive	1	CCF	
EG4 -Langue vivante travail et abords	1	CCF	
UF -Arts appliqués et culture artistique ⁽⁴⁾		CCF	

(1) dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement
 (2) dont une heure pour la prévention santé environnement
 (3) contrôle en cours de formation
 (4) seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuite d'études :

- Autre **Certificat d'Aptitude Professionnelle** dans une spécialité voisine :
 - CAP Boulanger,
 - CAP Chocolatier-confiseur (en 1 an),
 - CAP Glacier fabricant
- **Mention Complémentaire**
 - MC Pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie spécialisée
 - MC Boulangerie spécialisée
 - MC Employé traiteur
 - MC Cuisinier en desserts de restaurant
- **Baccalauréat professionnel** Boulanger-Pâtissier
- **Brevet professionnel** Boulanger
- **Brevet technique des métiers** Pâtissier confiseur glacier traiteur
- **Brevet de maîtrise** Pâtissier confiseur glacier traiteur

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94?

- **En lycée public :**
 - Lycée Val de Bièvre - Gentilly
 - SEP Montaleau - Sucy-en-Brie
- **En apprentissage :**
 - UFA François Rabelais - Vitry-sur-Seine

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les bacs pro »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration »
- « Les métiers du goût et des saveurs »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

[sommaire](#)

Peintre-applicateur de revêtements

C
A
P

Ce(tt)e professionnel(le) habille, protège et décore sols, plafonds, murs et façades. Il/elle doit savoir :

- organiser son poste de travail à partir de documents relatifs à l'ouvrage et préparer les outillages et matériels nécessaires à sa réalisation
- mettre en place les équipements de protection et de sécurité, monter les échafaudages si besoin
- utiliser divers matériaux : peintures, enduits, colles, papiers peints, revêtements à peindre, revêtements de sol (dalles, lés textiles ou plastiques)
- effectuer des travaux complémentaires : vitrerie, pose de moquettes
- tenir compte des désirs de sa clientèle et la conseiller.

Débouchés

Cet(te) ouvrier/ère travaille dans les entreprises dont les activités sont liées à la finition du bâtiment et concernent l'application de peinture ou de produits, la pose de revêtements muraux et de sols et les travaux de façades.

Ces entreprises, majoritairement, ont moins de dix salariés. Elles interviennent dans la construction neuve, la rénovation, la réhabilitation de bâtiments anciens.

Métiers accessibles :

- Peintre en bâtiment
- Façadier/ère
- Solier/ère moquettiste

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

- Les élèves apprennent à lire des plans et à calculer les quantités de peinture ou de papier-peint nécessaires, à préparer les surfaces : reboucher les fissures, poncer, poser un enduit, poser les différents revêtements, les boiseries.
- Ils/Elles étudient les différents produits : liant, plâtres et dérivés, bois et dérivés, métaux, peinture, vernis, enduits, colles et adhésifs...
- Ils/Elles apprennent à utiliser le matériel et les outillages (échafaudages, la pulvérisation et l'entretien, les outils portatifs...) en toute sécurité.
- La connaissance des couleurs et de leur utilisation en décoration est également abordée.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

14 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
EP. Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'ouvrages courants	9 ⁽²⁾	CCF	
EP3. Réalisation d'ouvrages annexes	4	CCF	
EG1. Français et Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	2	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences physiques et chimiques	2	CCF	
EG3. Vie sociale et professionnelle	1	CCF	
EG4 -Éducation physique et sportive	1		
EF : Epreuve facultative de Langue vivante ⁽³⁾		Oral	0 h 20

(1) Contrôle en cours de formation
 (2) Dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement
 (3) ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie. Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- Autre **Certificat d'Aptitude Professionnelle** dans une spécialité voisine Carreleur Mosaïste, en 1 an
- **Baccalauréat professionnel** Aménagement et finition du bâtiment
- **Brevet professionnel** Peinture revêtements

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public :**
 - LP Champlain - Chennevières-sur-Marne
 - SEP Adolphe Chérioux - Vitry-sur-Seine
 - EREA Stendhal - Bonneuil-sur-Marne
- **En apprentissage :**
 - CFA Gestes – Créteil

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.ffbatiment.fr
- www.cap-btp.com

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes «Du CAP au BTS / DUT »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Peinture en carrosserie

Le CAP peinture en carrosserie forme aux activités professionnelles telles que :

- **Préparer l'intervention sur véhicule** : accueillir et orienter le/la client(e) ; réceptionner le véhicule après attribution par le/la chef(fe) d'atelier ; collecter les données, établir la liste des produits nécessaires ; agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention ; déposer les éléments de finition ;
- **Réparer les éléments détériorés** : réparer les éléments en matériaux composites
- **Préparer la mise en peinture du véhicule** : identifier les fonds ; préparer les supports ; appliquer et dresser un mastic sur les zones réparées ; protéger les surfaces à ne pas traiter ; choisir, préparer et appliquer les produits de sous-couches ; poncer les sous-couches ; appliquer les joints de sertis, de protection et d'étanchéité ;
- **Réaliser la mise en peinture du véhicule** : nettoyer, dégraisser et maroufler le véhicule ; réaliser et vérifier la teinte ; appliquer la teinte et le vernis ; réaliser des raccords ; sécher, étuver le véhicule ; nettoyer et entretenir le matériel ;
- **Préparer le véhicule à la livraison** : reposer les éléments de finition ; éliminer les défauts d'application ; mettre en déchets, remettre en état le poste de travail ; nettoyer, laver le véhicule ; contrôler le fonctionnement des systèmes du véhicule ; rendre compte de l'intervention au-à la responsable hiérarchique.

L'asthme, une mauvaise vision des couleurs et l'allergie aux produits utilisés en peinture constituent des contre-indications à l'exercice du métier.



Débouchés

Le/La peintre en carrosserie peut travailler chez les artisans garagistes, dans une entreprise de tôlerie, dans un atelier de parc automobile, chez un(e) carrossier/ère constructeur/trice.

Il/elle peut être également amené(e) à intervenir dans des ateliers de construction et de réparation de toute nature : automobiles, véhicules industriels, cycles et motocycles, matériels ferroviaires, aéronautiques, maritimes, agricoles ou de travaux publics.

Métier accessible :

- Carrossier/ère

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.
- Après un CAP du même secteur, en 1 an.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- **Analyse fonctionnelle et structurelle (y compris lecture d'une représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme)**
- **Les véhicules et leurs énergies** : classification - ensembles mécaniques - systèmes constitutifs ; les circuits électriques - éclairage - signalisation ; les circuits hydrauliques - lubrification - refroidissement - freinage ; les pneumatiques ; confort - sécurité, climatisation, chauffage, aide à la conduite et autres ;
- **Les activités de peinture** : les matériaux (aluminium, plastiques, composites, aciers) ; les assemblages ; les produits de recouvrement - de finition ; les techniques d'application ; les matériels et équipements du peintre (cabines, pistolets et autres) ; les abrasifs ; les protections contre les risques de corrosion ; le marouflage ;
- **Les activités de service** : communication ; organisation de la réparation - collision ; réglementation - les règles de consumérisme ; qualité ; prévention des risques professionnels ; tri sélectif des déchets.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

12 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
EP. Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'interventions de peinture sur un véhicule	13 ⁽²⁾	CCF	
EP3. Réalisation d'ouvrages annexes	4	CCF	
EG1. Français et Histoire-Géographie	2	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences	2	CCF	
EG3 -Éducation physique et sportive	1		
EF : Epreuve facultative de Langue vivante ⁽³⁾		Oral	0 h 20
(1) Contrôle en cours de formation (2) Dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement (3) ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie. Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Réparation des carrosseries
 - Bac pro Construction des carrosseries

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77 et 93** :
 - Campus scolaire de Coulommiers - Coulommiers (77 - internat)
 - LP Jean-Pierre Timbaud - Aubervilliers (93)
 - SEP Nicolas Joseph Cugnot - Neuilly-sur-Marne (93)
- **En apprentissage uniquement dans le 77 :**
 - Campus scolaire de Coulommiers - Coulommiers (internat)
 - CFA IMA - St-Germain-Laval (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les bacs pro »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers de l'automobile »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.



Podo-orthésiste

Ce CAP forme les élèves à effectuer la fabrication et les finitions de chaussures orthopédiques et de tout appareillage du pied (orthèses plantaires, coques talonnières...).

- Les enseignements théoriques portent sur la découverte des matériaux (cuir, matériaux composites, résines...) et de leurs propriétés, l'anatomie du pied et de la jambe, les différentes pathologies, mais aussi la gestion d'entreprise (gestion des coûts, des stocks...).
- La formation professionnelle permet d'acquérir toutes les techniques nécessaires à la réalisation d'un appareillage : analyse de la fiche technique ; choix des matériaux ; réalisation du moulage, de la découpe des matériaux, du montage, de l'assemblage des éléments, du semelage et du talonnage.
- Les élèves apprennent aussi à régler les machines et à réaliser la maintenance de leur poste de travail. Les notions de contrôle qualité des produits et de dispositifs de protection des personnes et des matériels sont également abordées

Débouchés

Le/La titulaire de ce CAP travaille en atelier dans un centre d'appareillage, un service hospitalier ou un centre de rééducation doté d'un atelier intégré.

Métier accessible:

- Podo-orthésiste
- Exemples de secteurs d'activités accessibles : Cuir, chaussure, Santé.

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

La formation comporte des **enseignements généraux obligatoires** :

- français, histoire-géographie et enseignement moral et civique, mathématiques-sciences (sciences physiques ou sciences appliquées), éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement, et langue vivante ;
- et des **enseignements facultatifs** : langue vivante, arts appliqués et cultures artistiques.

Ces enseignements couvrent près de la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire.

Les **enseignements technologiques et professionnels** représentent un peu plus de la moitié de l'emploi du temps. Ils concernent les enseignements suivants :

- connaissance des matériaux : composition, caractéristiques physico-mécaniques et chimiques, comportement par rapport aux conditions de mise en œuvre
- anatomie : os et muscles, membres inférieurs... ;
- pathologie : déformations, malformations ;
- techniques de confection et de réparation : produits chaussants, procédés de confection et de réparation ;
- organisation de la confection et de l'entretien du produit : organisation du poste de travail, maintenance du matériel ;
- gestion de la confection, de la réparation et du service : structure et fonctions de l'entreprise, gestion des coûts... ;
- contrôle qualité des produits, ergonomie ;
- prévention-santé-environnement : règles d'hygiène et de sécurité, prévention des accidents, notion de législation professionnelle, enjeux énergétiques et environnementaux.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

La période de formation en milieu professionnel est de **12 semaines** de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
EP. Réalisation	11 ⁽²⁾	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Communication technique	6	CCF	
EP3. Réalisation d'ouvrages annexes	4	CCF	
EG1. Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences	2	CCF	
EG3 -Éducation physique et sportive	1		
EF : Epreuve facultative de Langue vivante ⁽³⁾		Oral	0 h 20

- (1) Contrôle en cours de formation
 (2) Dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement
 (3) ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie. Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- Baccalauréat professionnel technicien en appareillage orthopédique

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En apprentissage uniquement dans le 93 :**
 - CFA des Compagnons du Devoir et du Tour de France – Pantin (93)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes «Du CAP au BTS / DUT » ; « Les bacs pro »
- « Le dico des métiers » ; « Les CAP industriels »
- Zoom « Les métiers du paramédical »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Poissonnier-écailleur

Spécialiste des produits de la mer et de la pêche. Le/La poissonnier/ère est un(e) commercial(e) qui sait mettre en valeur et préparer ses produits : poissons, coquillages et crustacés.

Tôt le matin, avant l'ouverture du magasin, le/la poissonnier/ère s'approvisionne en poissons. Puis, il/elle prépare son étal. Au besoin, il/elle vide les poissons, les écaille, les dépèce, les tranche, lève des filets, ficèle des crustacés... La marchandise est disposée sur de la glace avec soin, de manière à attirer le client. Il/elle accueille ensuite la clientèle et la renseigne sur les modes de préparation ou de cuisson. A la demande du/de la client(e), il/elle prépare et transforme le poisson.

De plus en plus, le/la poissonnier(ère) réalise et vend des plats préparés : terrines, brochettes, rôtis...

Il/elle peut également se spécialiser dans la vente et l'ouverture d'huîtres et autres coquillages et devenir écailler/ère. De l'achat à la vente, il/elle contrôle l'état du poisson car les produits vendus doivent rester très frais. Il/elle respecte scrupuleusement les règles d'hygiène.

Ce métier nécessite une bonne condition physique : station debout, fraîcheur et humidité constante, dépassements d'horaires habituels.

Débouchés

Il/elle peut être employé(e) comme commis(e) dans les entreprises artisanales, la grande distribution, comme employé(e) de marée chez les grossistes et également chez les traiteurs puisqu'il-elle sait préparer et cuisiner les produits de la mer.

L'âge moyen des personnels du secteur promet de nombreux recrutements et de nombreuses entreprises à reprendre dans les années à venir.

Ce métier connaît actuellement une pénurie de candidat(e)s alors qu'il offre des possibilités d'évolution rapide et des salaires intéressants. Par exemple, dans la grande distribution un(e) vendeur/euse peut devenir rapidement chef(fe) de rayon.

Ce secteur d'activité est féminisé puisque 48 % des employés des entreprises de commerce de poissons sont des femmes.

Métiers accessibles :

- Commis(e) poissonnier/ère
- Employé(e) de marée
- Opérateur/trice de fabrication de produits alimentaires

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Accès à la formation

Après la troisième.

Descriptif des matières

Enseignement technologique et professionnel :

- **connaissance des secteurs** : pêche, circuits de distribution, entreprises de transformation, évolution du métier ;
- **connaissance des produits** : espèces des poissons et fruits de mer, caractéristiques anatomiques, morphologiques et culinaires des produits, familles de produits, constitution des aliments et nutrition ;

- **préparation et transformation** : préparation des poissons (vidage, écaillage, dépeçage, filetage, tranchage) et des crustacés, ouvrir et présenter les coquillages, préparations culinaires simples ;
- **approvisionnement, vente** : achat des produits, contrôle de l'état de fraîcheur des produits, inventaire, facture, prix de vente, conseil à la clientèle, mise en place d'un étalage attrayant ;
- **équipements et locaux professionnels** : laboratoires de poissonnerie (chambres froides, congélateurs, conservateurs, machines à produire de la glace), appareils électriques (machines à dépecer et fileter, broyeurs de déchets, trancheurs), traitement des déchets, utilisation et entretien des matériels, hygiène et sécurité ;
- **préparation traiteur** : cuisson, fonds, fumets, sauces, accompagnements (pâtes, riz, taillage et cuisson des légumes), produits lyophilisés ou sous-vides.

Stages

16 semaines de stage en entreprise ; dans l'académie de Créteil, ce diplôme se prépare **uniquement par la voie de l'apprentissage**.

Examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
EP. Organisation et préparation	5 ⁽²⁾	CCF ⁽¹⁾	
EP2 Transformation des produits	6	CCF	
EP3. Vente et commercialisation	3	CCF	
EG1. Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques-sciences	2	CCF	
EG3 -Éducation physique et sportive	1	CCF	
EF : Epreuve facultative de Langue vivante ⁽³⁾		Oral	0 h 20

(1) Contrôle en cours de formation

(2) Dont coefficient 1 pour la prévention santé environnement

(3) ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie. Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuite d'études :

- **Mention Complémentaire** Employé traiteur
- **Baccalauréat professionnel** Poissonnier écailler traiteur

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En apprentissage** :
 - CFA de la Poissonnerie – Rungis

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les bacs pro »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers du goût et des saveurs »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Production et service en restaurations

(rapide, collective, cafétéria)

Le/La titulaire du CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria) est un professionnel qualifié qui, sous l'autorité d'un responsable, exerce son métier dans différents secteurs de la restauration.

Il/Elle réalise et met en valeur des préparations alimentaires simples, en respectant les consignes et la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité. Il/Elle met en place et réapprovisionne les espaces de distribution, de vente et de consommation avec des produits prêts à consommer sur place ou à emporter. Il/Elle accueille, conseille le/la client(e) ou le convive, prend et prépare la commande de celui-ci. Il/Elle assure la distribution et le service des repas. Il/Elle procède à l'encaissement des prestations. Il/Elle assure des opérations d'entretien des locaux, des équipements, des ustensiles et du matériel.

Par ses activités, il/elle contribue au confort des client(e)s ou convives, mais aussi à l'image de marque et de qualité de l'entreprise ou de l'établissement. Il/Elle s'adapte au contexte dans lequel se situe son activité et travaille souvent en équipe ; sa marge d'autonomie est définie par ou avec l'employeur.

Les secteurs d'activités se caractérisent par une réglementation exigeante dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité. Une attention particulière est portée à :

- l'évolution du comportement alimentaire des client(e)s ou convives, soucieux d'être informés sur les produits consommés ;
- l'évolution économique et culturelle qui nécessite une diversification croissante de l'offre et une réponse aux attentes des client(e)s ;
- une utilisation prégnante des outils numériques, des technologies nouvelles.

L'exercice du métier prend en compte en permanence et de manière transverse à savoir la connaissance de son environnement professionnel, les réglementations et normes en vigueur, la santé et la sécurité au travail, la qualité de la production et des prestations, le développement durable, l'utilisation des outils numériques et logiciels professionnels.

Débouchés

- restauration rapide ;
- restauration commerciale libre-service (cafétéria) ;
- restauration collective concédée ou directe dans les structures publiques, privées, associatives, (établissements scolaires, établissements hospitaliers, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, foyers logement...);
- entreprises de fabrication de plateau-repas conditionnés (transports aérien, ferroviaire...).

Emplois concernés

- employé(e) de cafétéria ;
- employé(e) de restauration ;
- employé(e) de restauration rapide ;
- employé(e) de restauration collective ;

Après une expérience professionnelle et selon ses aptitudes, le/la titulaire du CAP peut accéder à des formations ou des postes offrant de plus larges responsabilités : employé(e) qualifié(e) de restauration, responsable de zone ou chef(fe) d'équipe, chef(fe) de groupe, adjoint(e) au responsable, responsable d'un point de vente...

Accès à la formation

Après la troisième.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques :

- **La microbiologie appliquée** : groupes microbiens ; agents antimicrobiens ; biocontaminations en restauration et en service : leur origine, leur prévention et leur traitement...
- **Les sciences de l'alimentation** : étude des produits alimentaires et de leur qualité nutritionnelle ; des besoins et de l'équilibre alimentaire ; du comportement alimentaire (son évolution ; les erreurs alimentaires et maladies nutritionnelles) ; l'étude de la toxicologie et de la parasitologie alimentaires...
- **L'entreprise du secteur de la restauration** : son fonctionnement, l'organisation de la production et de la distribution.
- **La gestion des stocks** ; les coûts et les prix de vente.
- **La prévention et la sécurité** : les principaux risques dans le secteur professionnel.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise durent 14 semaines.

Examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
EP. Production alimentaire	6	CCF ⁽¹⁾	
EP2 Service en restauration	6	CCF	
EG1. Prévention-santé-environnement	1	CCF	
EG2. Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	3	CCF	
EG3. Mathématiques-Physique-chimie	2	CCF	
EG4. Éducation physique et sportive	1	CCF	
EG5. Langue vivante	1	CCF	
EF : Epreuve facultative : Arts appliqués et cultures artistiques ⁽²⁾	1	Ecrit	1 h 30
(1) Contrôle en cours de formation			
(2) Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuite d'études :

- **Mention complémentaire** :
 - MC Employé traiteur
 - MC Employé barman
 - MC Cuisinier en desserts de restaurant
 - MC Sommelier
- **Baccalauréat professionnel** Commercialisation et services en restauration
- **Brevet professionnel** :
 - BP Arts de la cuisine
 - BP Arts du service et commercialization en restauration

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public** :
 - SEP Marx Dormoy - Champsigny-sur-Marne
 - SEP Fernand Léger - Ivry-sur-Seine
 - Lycée Val-de-Bievre - Gentilly
- **En apprentissage** :
 - UFA François Rabelais - Vitry-sur-Seine

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les bacs pro »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Propreté de l'environnement urbain

collecte et recyclage

Le/La titulaire de ce diplôme contribue à la préservation de l'environnement et du cadre de vie en prenant en charge la gestion des déchets et du nettoyage urbain.

Il/Elle exerce ses activités dans une entreprise ou un organisme spécialisé dans le tri des déchets ou dans la récupération de matériaux en vue de leur transformation en matières premières pour l'industrie. A la réception des matériaux, il/elle accomplit des tâches d'identification, de contrôle, de tri et de surveillance du déchargement sur le site. Il/Elle est capable d'opérer un tri manuel ou mécanisé. Il/Elle participe au conditionnement et au stockage.

Débouchés

Le/La diplômé(e) exerce son emploi dans le secteur du tri des déchets des ménages et des entreprises (notamment en centre de tri) et dans celui de la récupération des matériaux et dans celui de la récupération des matériaux et de leur transformation.

Il/Elle exerce ses activités surtout dans les secteurs du verre, des métaux et du papier carton.

Métiers accessibles :

Le/La diplômé(e) peut travailler dans une entreprise ou un organisme du secteur privé ou public en tant que :

- Conducteur/trice d'engins de nettoyage
- Agent(e) de nettoyage manuel ou mécanisé
- Agent(e) ou équipier de collecte
- Conducteur/trice de benne à déchets ménagers ou industriels
- Ambassadeur/trice de tri
- Agent(e) d'accueil et de contrôle de déchetterie
- Conducteur/trice d'engins de transfert
- Agent(e) d'accueil, de pesée, d'enregistrement des déchets
- Agent(e) de tri
- Opérateur/trice de démantèlement
- Opérateur/trice en centre de transit, de regroupement et de tri
- Conducteur/trice de presses
- Conducteur/trice de machines nécessaires au traitement des déchets,
- Conducteur/trice d'engins de transfert.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil		

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- **Sciences appliquées à l'environnement** : écologie et microbiologie générales et appliquées.
- **Sciences appliquées aux matériaux et produits recyclables** : métaux et alliages métalliques ; papiers et cartons ; verres ; matières plastiques ; textiles ; plumes, duvets et produits à règlement spécifique.
- **Technologie** : le concept de déchet et la typologie des déchets, le cycle du déchet, les méthodes et techniques professionnelles, les matériels, l'environnement du travail, l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

12 semaines de stage en entreprise

Examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
EP1. Techniques de nettoyage et de propreté urbaine	5 ⁽²⁾	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Techniques de collecte	3	CCF	
EP3. Techniques de traitement/valorisation des déchets	4		
EG1. Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques-Sciences physique-chimique	2	CCF	
EG3. Éducation physique et sportive	1	CCF	
EG4. Langue vivante	1	CCF	
EF : Epreuve facultative : Langue vivante ⁽³⁾		Oral	0 h 20
(1) Contrôle en cours de formation (2) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE) (3) Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.			

Poursuites d'études

Ce CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active.

Néanmoins, la poursuite d'études est possible pour compléter sa formation en préparant :

- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement
 - Bac pro Logistique

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement dans le 94

- **En lycée public uniquement dans le 93**
 - LP Jean Pierre Timbaud – Aubervilliers
- **En apprentissage uniquement dans le 93**
 - CFA Campus des métiers et de l'entreprise - Bobigny

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les bacs pro »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers de la propreté et des services associés »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Réalisations industrielles en chaudronnerie - soudage

A partir d'un dessin de définition, le/la titulaire de ce CAP reporte les indications de forme en grandeur nature sur la tôle.

Après cette opération de traçage (souvent informatique), il/elle découpe, perce et met en forme des feuilles de métal, des tubes, des tuyaux, des profilés. La mise en forme s'effectue à froid, par pliage, cintrage, emboutissage.

Ensuite, il/elle monte et assemble à partir de différents métaux et alliages et à l'aide de boulons, rivets, soudures, selon le plan de l'appareil à construire.

Il/elle utilise les machines-outils semi mécanisées ou à commande numérique.

Il/elle participe à la production d'ensembles chaudronnés de dimensions diverses : petite ou moyenne chaudronnerie (cuves, chaudières, appareils électroménagers, etc.) ou de grosses chaudronneries (réservoirs, wagons, chaudières industrielles, etc.)

Il/elle réalise des opérations d'entretien, de réparation d'équipements industriels existants, des opérations spécialisées d'ajustage et de soudage sur des matériels neufs ou en construction.

Ce travail demande habileté manuelle et robustesse, pour porter des objets lourds et rester longtemps debout.

Débouchés

Ouvrier/ère qualifié(e), le/la titulaire de ce diplôme peut travailler en atelier, en usine (petite et moyenne chaudronnerie), sur des chantiers de construction (grosse chaudronnerie), au sein des entreprises artisanales de chaudronnerie, des industries de la mécanique, du transport, de la chimie et de la pétrochimie, de l'agro-alimentaire, de la construction navale et de l'aéronautique, etc.

Il/Elle participe à la réalisation et au montage d'équipements variés, complexes, parfois de grande dimension et de forte épaisseur.

Métiers accessibles :

- Charpentier/ère métallique
- Chaudronnier/ère
- Soudeur/euse

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

L'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques

Contenu des matières professionnelles :

- Matériaux et systèmes ;
- **Fabrication** (décodage, organisation, sécurité, organisation du poste, coût, gestion) ;
- **Traçage** (décodage, épure, intersection) ;
- **Techniques d'assemblage des pièces** ;
- **Techniques et outils d'usinage** ;
- **Mesures**, réglages, contrôles, qualité ;
- **Informatique industrielle** ;
- **Manutention** (moyens et règles) ;
- **Montage** sur chantier.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

12 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
EP1. Option chaudronnerie : Analyse et exploitation des données préparatoires à une fabrication chaudronnée	4	CCF ⁽¹⁾	
EP1. option chaudronnerie – Analyse et exploitation des données préparatoires à une fabrication soudée			
EP2. Option chaudronnerie : configuration, réalisation et contrôle d'un ouvrage chaudronné	12 ⁽²⁾	CCF	
EP2. option soudage – configuration, réalisation et contrôle d'un ouvrage soudée			
EG1. Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	3	CCF	
EG2. Mathématiques-Sciences physique-chimique	2	CCF	
EG3. Éducation physique et sportive	1	CCF	
EF : Epreuve facultative : Langue vivante ⁽³⁾		Oral	0 h 20
(1) Contrôle en cours de formation (2) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE) (3) Seuls les points supérieurs à la note de 10/20 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Menuiserie aluminium-verre
 - Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie
 - Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle
- **Mention complémentaire Soudage**

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Option A : Chaudronnerie

- **En lycée public** :
 - SEP François Arago - Villeneuve-Saint-Georges
- **En apprentissage uniquement dan le 93** :
 - CFA AFORP - Drancy

Option B : Soudage :

- **En lycée public uniquement dans le 77** :
 - Lycée Gustave Eiffel – Varennes-sur-Seine

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes «Du CAP au BTS / DUT » ; « Les bacs pro »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.



Réparation des carrosseries

Le/La titulaire du CAP est formé(e) aux activités professionnelles telles que :

- **Préparer l'intervention sur véhicule** : accueillir et orienter le/la client(e) ; réceptionner le véhicule ; collecter les données, établir la liste des pièces et des produits nécessaires ; agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention ;
- **Déposer et reposer les éléments** : déposer et reposer les pièces mécaniques, les éléments de sellerie et de verrouillage, débrancher les éléments des systèmes électriques, électroniques, sauvegarde des mémoires ; déposer les pièces détériorées ; réaliser le contrôle de géométrie des structures ; monter et ajuster les pièces neuves ;
- **Remettre en forme** les pièces détériorées ; protéger contre la corrosion ; réparer les éléments en matériaux composites ; remplacer les vitrages ;
- **Préparer la mise en peinture** : dégraisser, laver les éléments liés à l'intervention ; mastiquer, poncer, protéger les zones à ne pas traiter ;
- **Préparer la livraison** : reposer les éléments de carrosserie après intervention du peintre ; reconnecter les circuits électriques et hydrauliques, réinitialiser les indicateurs de défaut de maintenance ; contrôler les trains roulants ; trier les déchets, remettre en état le poste de travail.

Allergie aux solvants, affection aux yeux, asthme, eczéma ou problèmes de dos constituent des contre-indications à l'exercice du métier.

Débouchés

Le secteur recrute. Le contrôle technique et l'obligation faite aux propriétaires de réparer leur véhicule favorisent l'embauche de carrossiers/ères réparateurs/trices. Pour postuler dans un petit garage, où l'on cherche des carrossiers/ères polyvalent(e)s, mieux vaut une double qualification en réparation et en peinture de carrosserie.

Métiers accessibles :

- Carrossier/ère
- Contrôleur/euse technique automobile

Accès à la formation

- Après la troisième, en 2 ans.
- Après un CAP du même secteur, en 1 an.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Enseignement technologique et professionnel :

- Analyse fonctionnelle et structurelle y compris lecture de la représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme.
- Les véhicules et leur réparation : le véhicule et ses équipements ; les matériaux ; les assemblages ; la réparation des carrosseries.
- Les fonctions de l'activité de service : communication ; organisation de la réparation ; qualité ; prévention des risques professionnels et tri sélectif des déchets.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

12 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
EP1. Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'interventions de réparation des carrosseries sur un véhicule	13 ⁽²⁾	CCF	
EG1. Français, histoire-géographie	3	CCF	
EG2. Mathématiques-Sciences	2	CCF	
EG3. Éducation physique et sportive	1	CCF	
(1) Contrôle en cours de formation (2) Dont coefficient 1 pour Vie sociale et professionnelle (VSP)			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- **Certificat d'Aptitude Professionnelle** Peinture en carrosserie en 1 an
- **Baccalauréat professionnel :**
 - Bac pro Réparation des carrosseries
 - Bac pro Construction des carrosseries

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public uniquement dans le 77 et 93 :**
 - Campus scolaire de Coulommiers - Coulommiers (77 - internat)
 - LP Jean-Pierre Timbaud - Aubervilliers (93)
 - SEP Nicolas Joseph Cugnot - Neuilly-sur-Marne (93)
- **Uniquement en apprentissage sur le 94 :**
 - CFA AFORPA Jean-Claude Andrieu - Saint-Maurice

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les bacs pro »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers de l'automobile »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Sellerie générale

Le/La titulaire de ce CAP confectionne des sièges, des habillages et des aménagements intérieurs pour les véhicules automobiles, les bateaux ou encore les avions de ligne. Dans l'ameublement, il participe à la fabrication et à la réparation des fauteuils et réalise des aménagements pour les salles de spectacle, les salles de sport. Il/Elle intervient également dans la confection de tentes, de parasols, d'articles de sport et de bâches.

Sous la responsabilité d'un(e) chef(fe) d'atelier, le/la titulaire de ce CAP peut travailler à toutes les étapes de fabrication d'objets en matériaux souples.

L'ouvrier/ère qualifié(e) en sellerie générale peut travailler le bois, le cuir, le tissu, le plastique, le caoutchouc ou la fibre de verre. Il/Elle connaît parfaitement l'origine, les propriétés physiques et chimiques, les procédés de fabrication et les normes des matières qu'il/elle emploie : cuirs, tissus, plastiques, caoutchoucs, PVC, skaï, fibre de verre, mousses, etc. Il/Elle connaît également les modes de réalisation des fils et des étoffes, ainsi que les procédés de teinture, d'impression et d'ennoblissement.

Il/Elle prépare, fabrique, débite et coupe les modèles. Il/Elle réalise des patrons, dont il/elle définit la forme, l'agrandissement et la réduction. Il/Elle effectue des opérations de piquage, de collage, de soudage et de finition (à la main ou à la machine). Il/Elle connaît les techniques de réparation et sait reproduire l'apparence des matières. Il/Elle sait identifier les caractéristiques des mouvements de mode, les types de décors, de matières ou de couleurs, les styles et les tendances.

Il/Elle travaille avec différents outils tels que le compas, l'emporte-pièce, les ciseaux manuels ou électriques, les machines à coudre ou les couteaux. Il/Elle assure l'entretien préventif des matériels, dont il/elle identifie les dysfonctionnements. Il/Elle connaît et applique les règles de sécurité.

La formation aborde, en complément des enseignements techniques et pratiques, l'histoire du design d'objet et l'architecture au XXe siècle

Débouchés

Le/La titulaire de ce CAP exerce dans des entreprises industrielles ou artisanales recouvrant de nombreux secteurs:

- équipements automobiles ;
- aménagements intérieurs des transports ferroviaires, aéronautiques, maritimes ;
- fabricants de sièges pour salles de spectacles ou de sports, de discothèques ;
- constructeurs de matériels spécifiques (fauteuil de dentiste, par exemple) ;
- fabricants de tentes, de stores, d'articles de sports, etc.

Avec de l'expérience, le/la sellier/ère garnisseur/euse peut s'installer à son compte et se spécialiser dans un secteur particulier : restauration de véhicules anciens, aménagement de véhicules pour personnes handicapées, etc. Après une formation complémentaire, il/elle peut aussi accéder au métier de maroquinier(ière)

Accès à la formation

- Après la troisième.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

- définition du modèle : connaissances des produits (matières premières, matériaux employés, par exemple). Etude des étapes et techniques appropriées à leur réalisation (patron, gabarit, règle de base des aplombs, prise de mesures, etc.) ;
- connaissances des matières d'œuvre: origine et denomination des cuirs, plastiques, tissus enduits, étoffes, etc.). Etude des procédés de teinture, d'impression ou d'ennoblissement, des différents types de coutures, etc. ;
- connaissances et utilisation des matériels : matériels manuels, automatisés ou informatisés. Matériels découpe, d'assemblage, sertisseuses, etc. ;
- procédés de préparation et de réalisation : les différentes techniques de collage, de piquage, soudage, montage, etc. Etude de système de fabrication unitaire ou en série, etc.
- gestion des réalisations, l'atelier et son environnement, communication : notion de coût de production, contrôle de la qualité, connaissance de l'entreprise, vocabulaire technique, notions de relations humaines, etc. ;
- art appliqué : histoire de l'évolution du design d'objet au XXe siècle et des tendances stylistiques des textiles et matériaux souples. Réalisation de croquis et représentation graphique avec outils traditionnels et informatisés.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

La période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines réparties sur les deux ans. Ce stage permet d'appréhender la réalité de l'entreprise.

Examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
EP1. Mise au point d'un produit préparation d'une fabrication	6		CCF ⁽¹⁾
EP2. Mise en œuvre d'une fabrication	11 ⁽²⁾		CCF
EG1. Français, histoire-géographie	3		CCF
EG2. Mathématiques-Sciences	2		CCF
EG3. Éducation physique et sportive	1		CCF
(1) Contrôle en cours de formation			
(2) Dont coefficient 1 pour Vie sociale et professionnelle (VSP)			

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BAC PRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Par exemple :

- Baccalauréat professionnel :
 - Bac pro Métiers du cuir option Maroquinerie
 - Bac pro Métiers du cuir option chaussures
 - Bac pro Métiers du cuir option sellerie garnissage
 - Bac pro Artisanat et métiers d'art option Tapissier d'ameublement

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement dans le 94

- **Uniquement en apprentissage sur le 93 :**
 - CFA des Compagnons du Devoir et du Tour de France – Pantin (93)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les bacs pro »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers de la mode et du luxe »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Serrurier-métallier

Le/La serrurier/ère métallier/ère travaille différents métaux, mais aussi des matériaux de synthèse, et leur donne la forme voulue.

Il/Elle peut produire toutes sortes d'ouvrages :

- menuiserie métallique : charpentes métalliques, cloisons, vérandas, escaliers, passerelles ;
- construction métallique : ossature des bâtiments, ponts, pylônes ;
- ouvrages de serrurerie : fermetures, serrures, portes blindées, gaines d'ascenseur, clôtures ;
- mobilier, objets de décoration : ferronnerie d'art, ouvrages d'agencement. Pour mettre en oeuvre une fabrication le-a titulaire du CAP doit être capable de :
- analyser le dossier technique : plans d'exécution, schémas, croquis, fiches fournisseurs ;
- choisir les moyens, installer la matière, les outils ;
- usiner les pièces, les mettre en forme par pliage, cintrage (pour leur donner une courbure) ou forgeage ;
- réaliser le montage-assemblage de l'ouvrage, en soudant ou en utilisant vis, rivets, boulons ou colles.

Il/Elle peut aussi intervenir sur le chantier pour participer à la pose de l'ouvrage : pose des charpentes, scellage des huisseries et des châssis métalliques.

Il/Elle utilise des outils à main comme l'enclume, le marteau, la pointe à tracer ou la lime mais aussi des machines, souvent programmables : tronçonneuse à disques, poinçonneuse, perceuse, appareils à souder.

Débouchés

Étant donné la diversité des ouvrages fabriqués à partir des métaux, le secteur de la serrurerie-métallerie offre de nombreux débouchés. Les principaux se situent dans les petites entreprises du bâtiment.

Certain(e)s métalliers/ières se spécialisent dans l'une des branches de la profession : serrurerie, construction métallique, menuiserie métallique, agencement et décoration, ferronnerie d'art, menuiserie aluminium et PVC.

Après quelques années d'expérience, le/la serrurier/ère métallier/ère peut devenir chef(fe) d'équipe ou chef(fe) de chantier. Il/Elle dirige alors les ouvriers/ères à l'atelier ou sur le chantier. S'il/elle possède des bases en gestion et en comptabilité, il/elle peut s'installer à son compte en tant qu'artisan(e).

Métiers accessibles :

- Serrurier/ère métallier/ère
- Charpentier/ère métallique

Accès à la formation

Après la troisième.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques.

Les enseignements technologiques et professionnels portent sur les notions suivantes :

- **Techniques de fabrication et de pose des ouvrages métalliques** : procédés de débit (tronçonnage, cisailage, découpage au laser etc), usinage des pièces découpées par fraisage, perçage, poinçonnage, meulage. Puis assemblage par soudage, vissage, collage, etc ;
- **Connaissance des matériaux** : métaux ferreux (acier, inox), métaux non ferreux (cuivres, aluminium, laiton) et leurs alliages, matériaux de synthèse, produits verriers, produits composites, quincaillerie, mastics, produits de fixation, etc. Choix des matériaux, leurs contraintes d'utilisation, leur comportement en fonction des produits en contact ou des sollicitations (plâtre, ciment, température) ;
- **Lecture de plan d'architecte et de dossier technique** de fabrication et de pose, connaissance du dessin technique et des conventions de représentation du bâtiment ;
- **Sécurité au travail** ; contrôle qualité du travail réalisé (mesures et contrôles pour détecter les défauts).

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

14 semaines de stages en entreprises, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves de LP.

Examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
EP1. Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Fabrication d'un ouvrage simple	9 ⁽²⁾	CCF	
EP3. Pose, installation et maintenance d'un ouvrage	4	CCF	
EG1. Français, histoire-géographie	3	CCF	
EG2. Mathématiques-Sciences	2	CCF	
EG3. Éducation physique et sportive	1	CCF	
Épreuve facultative : langue vivante ⁽³⁾		Oral	0 h 20
(1) Contrôle en cours de formation (2) Dont coefficient 1 pour Vie sociale et professionnelle (VSP) (3) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.			

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- Autre **Certificat d'Aptitude Professionnelle** (en 1 an) dans une spécialité voisine Menuisier aluminium-verre
- **Mention complémentaire** Technicien soudage
- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac pro Menuisier aluminium-verre
 - Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie
 - Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle
- **Brevet professionnel** :
 - BP Métallier
 - BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air
 - BP Menuisier aluminium-verre

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public** :
 - LP Gabriel Péri - Champigny-sur-Marne
- **En apprentissage uniquement dans le 77 et 93** :
 - CFA du bâtiment et des travaux publics - Ocquerre (77 - internat)
 - CFA du bâtiment - Noisy-le-Grand (93)
 - CFA du bâtiment - Saint-Denis (93)
 - CFA des Compagnons du Devoir et du Tour de France – Pantin (93)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- www.ffbatiment.fr
- www.cap-btp.com

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.



Services aux personnes et vente en espace rural

Ce CAP agricole permet d'obtenir une qualification professionnelle dans le secteur du service à la personne et dans le secteur de l'accueil et la vente.

Au niveau du service à la personne, le/la titulaire de ce CAPA devra pouvoir seconder les personnes (enfants, personnes âgées, malades, handicapées...) dans leurs tâches quotidiennes : alimentation, habillage, hygiène des personnes et des locaux, accueil, administration... Il/elle est, par exemple, capable d'assurer la préparation de repas équilibrés, changer un bébé, maîtriser l'utilisation et l'entretien des appareils ménagers et de collectivités, lire les ordonnances, remplir les feuilles de soin, faire les courses...

Dans le cadre de l'accueil et de la vente, il/elle devra pouvoir notamment :

- Participer à l'accueil de la clientèle et lui faire préciser ses besoins ou ses attentes
- Se montrer ouvert au dialogue
- Contribuer à la décoration du local d'accueil ou du lieu de vente
- Participer à l'entretien des locaux et au rangement des réserves
- Savoir distinguer l'origine, la composition, la variété et la date limite de consommation des produits vendus
- Participer au conditionnement du produit, à la gestion des stocks et à l'approvisionnement du rayon
- Contribuer à la tenue des documents commerciaux : factures, chèques, bons de commande et de livraison...
- Procéder à l'encaissement...

Débouchés

Au niveau du service à la personne, il/elle peut exercer :

- Dans des organismes de services aux personnes : maisons de retraite, hôpitaux, maisons de cure, cantines scolaires, centres de loisirs, restaurants d'entreprise...
- Chez des particuliers

Il/elle peut avoir plusieurs employeurs et travailler seul(e) ou en équipe.

Au niveau de l'accueil et de la vente, c'est un(e) professionnel(le) qualifié(e) qui exerce dans les :

- Exploitations agricoles et para-agricoles : vente directe à la ferme, marchés locaux...
- Commerces de proximité en milieu rural
- Villages de vacances...

Métiers accessibles :

- Employé(e) technique de collectivité
- Agent(e) hospitalier/ère
- Aide à domicile, aide-ménager(ère), assistant-e de vie
- Accompagnant éducatif et social
- Vendeur/euse

Accès à la formation

Après la troisième, en 2 ans

Programme

Grille horaire	Horaires hebdomadaires	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Matières		
Français,	1 h 45	1 h 45
Langue vivante	1 h 00	1 h 00
Histoire-Géographie	1 h 00	1 h 00
Informatique	1 h 30	1 h 30
Education socioculturelle	2h 00	2 h 00
Education physique et sportive	2 h 00	2 h 00
Mathématiques	1 h 45	1 h 45
Biologie-Ecologie	1 h 00	1 h 00
Physique - chimie	0 h 30	0 h 30
Sciences économique, sociales et de gestion/Gestion entreprise	1 h 30	1 h 30
Sciences et techniques des équipements/Gestion commerciale	3 h 30	3 h 30
Sciences économique, sociales et de gestion/Eco. Sociale et familiale	4 h 00	4 h 00
Sciences et techniques professionnelles	1 h 30	1 h 30
Heures n/affectée	2 h 00	2 h 00
Activités pluridisciplinaires	0 h 30	0 h 30

Descriptif des matières

- Entreprise et vie professionnelle : organisation des services en milieu rural.
- Basses scientifiques des techniques professionnelles : étude du monde vivant, nutrition humaine (anatomie de l'appareil digestif, composition des aliments...), étude des micro-organismes, connaissance du public visé (enfant, adolescent, personne handicapée et âgée).
- **Techniques et pratiques professionnelles :**
- Communication adaptée aux situations professionnelles
- Service en milieu familial et collectif : préparation des repas, entretien des locaux et du linge, assurer le confort et le bien-être des personnes (toilette, déplacement...), connaître les techniques d'animation (activités physiques, de loisirs...)
- Activités commerciales : approvisionnement, commande, réception, stockage, mise en vente...
- **Module d'approfondissement professionnel :** selon l'établissement, il permet d'approfondir soit le secteur des services à la personne, soit le secteur de l'accueil- vente, soit les deux.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

14 à 16 semaines de stage en entreprise, réparties sur les 2 ans, complètent la formation des élèves.

Examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
EP1. Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	2	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	2	CCF	
EP3. Interagir avec son environnement social	2	CCF	
EP4. Établir une communication avec la personne et son entourage en lien avec son environnement	4	Pratique	
	1	CCF	
EP5. Réaliser des interventions d'aide à la personne	4	CCF	
EG3. Éducation physique et sportive	1	CCF	
Epreuves facultatives : <ul style="list-style-type: none"> • langue vivante ou langues et cultures régionales ou langue des signes française • Pratiques physiques et sportives • Pratiques sociales et culturelles⁽²⁾ 	2	CCF Points > 10	

(1) Contrôle en cours de formation

(2) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuites d'études :

- Mention Complémentaire Aide à domicile
- Baccalauréat professionnel :
 - Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne
 - Bac pro Métiers de l'accueil
 - Bac pro Services aux personnes et aux territoires
 - Bac pro Animation – Enfance et personnes âgées
 - Bac pro Technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)

Sur concours :

- Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire
- Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie à domicile
- Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie en structure collective
- Diplôme d'Etat d'ambulancier
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale...

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée privé uniquement dans le 77 :**
 - Maison familiale rurale - Souppes-sur-Loing (internat)
- **En apprentissage uniquement dans le 77 :**
 - CFA de la Bretonnière - Chailly-en-Brie (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les bacs pro »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers du social » ; « Les métiers auprès des enfants et des ados » ; « Les métiers des services à la personne » ; « Les métiers au service du handicap »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Signalétique, et décors graphiques

Le/la titulaire de ce CAP réalise, à l'unité ou en série, des produits à vocation publicitaire, d'information, de communication visuelle ou de décor : enseignes et panneaux publicitaires, panneaux de signalisation, panneaux de chantier, de vente et de promotion, de stands (salons et événementiel), banderoles, calicots, lambrequins, murs peints, publicitaires et décoratifs, des stickers et adhésifs... Ces produits sont destinés aux secteurs des services, de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, du tourisme, de la distribution ainsi qu'aux services publics et aux particuliers.

Pour cela, il/elle conçoit le projet en dessin et/ou maquette PAO avant de le réaliser et de mettre en place les lettrages, graphismes et décors. Il/Elle utilise, dans la phase de réalisation, des outils traditionnels (découpe, impression, peinture) et des logiciels spécialisés. Il/Elle participe également à l'accueil des clients et des fournisseurs.

Des qualités artistiques (culture, pratique du dessin, créativité) et des connaissances techniques (informatiques) sont indispensables pour réussir dans ce métier.

Débouchés

Les débouchés restent limités. La recherche d'un premier emploi est difficile. Les stages permettent de découvrir des méthodes de travail en se constituant un book (recueil des travaux personnels). C'est un moyen pour rentrer dans la profession.

Il/Elle peut travailler comme salarié(e) dans une entreprise artisanale ou dans des petites et moyennes entreprises. Il/Elle peut également s'installer à son compte comme artisan. Dans ce dernier cas, des connaissances en gestion et comptabilité sont indispensables.

Métiers accessibles :

- Ouvrier/ère qualifié(e) en signalétique et décor
- Peintre en lettres
- Agent(e) d'exécution graphiste décorateur/trice

Accès à la formation

Après la troisième.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques :

- Procédés de fabrication et d'impression : réalisation de la maquette (techniques traditionnelles, utilisation de logiciels de mise en page, de dessin...), connaissance et utilisation des matériaux employés (bois, PVC, métaux, peinture...), découpe des matériaux (à la scie, au laser, au jet d'eau...), impression (peinture au pistolet, impression numérique, sérigraphie).
- **Arts appliqués** : sensibilisation aux principales œuvres du XV^{ème} siècle à nos jours, la lettre et la mise en page, les typographies, le rôle de l'image et de la couleur, dessin...
- **Organisation du travail** : respect des différentes étapes de fabrication, choix des outils et matériaux nécessaires.
- **Santé et sécurité au travail**, notion d'économie d'entreprise, communication, prévention des risques professionnels.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines, réparties sur les 2 ans.

Examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
EP1. Analyse d'une situation professionnelle	5	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Préparation informatique d'un ouvrage	6 ⁽²⁾	CCF	
EP3. Réalisation d'un ouvrage	7	CCF	
EG1. Français et Histoire-géographie	3	CCF	
EG2. Mathématiques-Sciences	2	CCF	
EG3. Langue vivante ⁽³⁾	1	CCF	
EG4. Éducation physique et sportive	1	CCF	
Epreuves facultatives : Arts appliqués et cultures artistiques ⁽⁴⁾	Points >10	CCF	

(1) Contrôle en cours de formation

(2) Don't coefficient 1 pour la vie sociale professionnelle

(3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur.

(4) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

Les débouchés étant limités, il est fortement conseillé de poursuivre ses études après l'obtention du CAP.

Exemples de poursuite d'études :

- **Baccalauréat professionnel** Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia
- **Brevet des Métiers d'Art** :
 - BMA spécialité arts graphiques option A : signalétique
 - BMA spécialité arts graphiques option B : décor peint

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

- **En lycée public** :
 - SEP Adolphe Chérioux - Vitry-sur-Seine

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les bacs pro »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers du graphisme et du design » ; « Les métiers de l'artisanat d'art »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Staffeur/staffeuse ornemaniste

Le/La staffeur/euse ornemaniste est un(e) artisan(e) d'art du bâtiment. Il/Elle réalise et met en place des éléments de décoration (corniches, moulures de style, chapiteaux, colonnes ou rosaces) en staff ou en stuc dans les constructions neuves et dans les bâtiments anciens en restauration. Le staff est un mélange de plâtre et de fibres végétales, de fibres de verre ou de métal. Le stuc est un revêtement capable d'imiter aussi bien les différentes sortes de pierre que le marbre ou la brique. Le/La staffeur/euse crée des intérieurs de caractère à l'aide de plâtres colorés et autres finitions sophistiquées.

Du dessin préliminaire à la pose de l'ouvrage, la réalisation du motif en staff connaît différentes phases. Le/La staffeur/euse commence par calquer le dessin du motif sur un morceau de zinc très mince, puis le découpe pour reproduire la forme exacte du dessin. Cette pièce servira de gabarit. Grâce à elle, le/la staffeur/euse va modeler un moule en plâtre du motif à réaliser.

Il/Elle remplit ensuite ce moule de staff, le fait sécher puis procède au démoulage. Il/Elle obtient alors l'élément décoratif final qui sera posé par collage ou scellement. Pour cette dernière phase, il/elle travaille le plus souvent sur un échafaudage.

La formation aborde la lecture de plans et de documents techniques ainsi que le dessin d'art appliqué. Des enseignements pratiques permettent d'acquérir les techniques de fabrication et de pose du staff : connaissance des matériaux, des différents types d'échafaudage, des modes de fabrication et de fixation des éléments de staff selon le profil de l'ouvrage.

Débouchés

Le/La staffeur/euse-ornemaniste est employé(e) par des entreprises du BTP ou sur les chantiers de restauration du patrimoine national. Certain(e)s artisan(e)s travaillent statues ou éléments de décor, pour des musées ou des sociétés de production (cinéma, théâtre). Un nombre croissant œuvre dans la fabrication de maquettes de nouvelle génération, notamment au sein des industries aéronautiques ou de construction navale.

Métiers accessibles :

- plâtrier/ère,
- staffeur/euse-ornemaniste

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent **12 semaines**.

Accès à la formation

Après la classe de troisième du collège.

Compétences et qualités requises

- Bonne condition physique
- Ne pas être allergique à la poussière, aux colles
- Savoir travailler avec minutie
- Avoir un sens esthétique certain
- Avoir des qualités relationnelles
- Faire preuve d'organisation

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeurégale au double du volumehoraire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotaion horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

- Histoire de l'art et de l'architecture : principaux ornements et éléments architecturaux, grandes périodes stylistiques, documentation ;
- Moyens de production/expression plastique : les formes et les volumes, les couleurs, les matières et les perspectives. Dessin technique : projet de réalisation avec analyse des contraintes (esthétiques, techniques, économiques) et présentation de la solution retenue ;
- Matières d'oeuvre : les matériaux, leur nature, leurs caractéristiques, leur mode d'emploi ;
- Outils et matériels : connaître les différents outils de fabrication ou de pose, règle, perceuse à percussion, scie sauteuse, niveau à eau, matériel d'échafaudage etc. ;
- Procédés de préparation et de réalisation : les techniques de fabrication, d'assemblage et de fixation : confection du gabarit en zinc, moulage, assemblage, fabrication d'épreuves staffées, réalisation sur le chantier (montage de l'échafaudage, préparation du site, connaissance des supports, pose, etc.) ;
- Gestion des réalisations : savoir lire un planning et respecter des délais, connaître les normes et les contrôles en cours ou en fin de travaux ;
- Communication : utiliser des documents de suivi pour signaler une anomalie ou rendre compte de l'avancement de son travail, communiquer avec les autres intervenants.

Examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
EP1. Réalisation et arts appliqués	12	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Technologie - Lecture de plans	4	CCF	
EG1. Français et Histoire-géographie	3	CCF	
EG2. Mathématiques-Sciences	2	CCF	
EG3. Langue vivante ⁽²⁾	1	Ecrit	1 h 00
EG4. Economie familiale et sociale – législation du travail	1	Ecrit	1 h 00
EG4. Éducation physique et sportive	1		
Epreuve facultative : Arts appliqués et cultures artistiques ⁽³⁾	Points >10		
<p>(1) Contrôle en cours de formation (2) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. (3) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.</p>			

Poursuite d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM.

- **Baccalauréat professionnel** :
 - Bac Pro Aménagement et finition du bâtiment,
 - Bac Pro Métiers et arts de la pierre,
- **Brevet des Métiers d'Art** Volumes staff et matériaux associés,
- **Brevet professionnel** :
 - BP Peintre applicateur de revêtements,
 - BP Métiers du plâtre et de l'isolation

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En lycée public uniquement dans le 77** :
 - SEP du lycée du Gué à Tresmes – Congis/Thérouanne (internat)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstagenligne.fr
- Une vidéo sur le site ONISEP : [Staffeur ornemaniste](#)
- Une vidéo sur le site ONISEP : [CAP Staffeur ornemaniste](#)
- Une vidéo sur le site NADOZ : [CAP Staffeur ornemaniste](#)
- Le référentiel complet du diplôme sur le site du CNDP : [CAP Staffeur ornemaniste](#)

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les bacs pro »
- « Le dico des métiers »
- Zoom « Les métiers de l'artisanat d'art » ; « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN



Tailleur de pierre

Le/La tailleur/euse de pierre est un(e) artiste du bâtiment. Il/Elle exerce son activité dans les secteurs de la construction, de l'ameublement et de la décoration. Au cours de sa formation, il/elle a étudié la géométrie descriptive, les styles et les éléments d'architecture contemporaine.

Le/La titulaire du CAP peut réaliser des ouvrages composés de pièces massives (socle, pilier, voûte, rosace, escalier, encadrement...), mais il/elle peut aussi travailler la pierre de parement utilisée en revêtement, en dallage et en marqueterie pour embellir ou protéger un bâtiment. Il/Elle se sert d'outils traditionnels tels que le maillet ou la massette, mais aussi de machines modernes comme la scie électrique ou la meuleuse. Par ailleurs, il/elle entretient son matériel.

Le/La tailleur/euse exécute les travaux à partir d'un relevé, d'un croquis simple ou d'une esquisse. Il/Elle peut aussi travailler à partir d'un plan de calepinage, sur lequel figurent les dessins d'une construction. Il/Elle connaît les techniques de manutention, de transport, de stockage, de pose et d'assemblage des éléments. Il/Elle applique les finitions, polit le marbre, le granit. Mais surtout, il/elle a appris à débiter un bloc, à tailler les faces d'une pièce, à façonner une moulure.

Il/Elle manie les maillets, ciseaux et machines mécaniques traditionnelles, mais aussi des machines à commandes numériques, débiteuses, scies et tronçonneuses, outils de levage.

Sa pratique s'exerce dans le fait de débiter, scier, tailler et polir des blocs de grès, de granit, de calcaire ou de marbre.

Ses réalisations sont multiples : pièces massives comme des socles, piliers, voûtes, rosaces cheminées, corniches, escaliers mais également parements utilisés en revêtement, dallages, rampes, ou marqueterie pour embellir ou protéger le bâtiment.

Débouchés

Ils se situent dans les entreprises du bâtiment, mais aussi dans les demandes faites par des architectes, décorateurs/trices, ou simplement d'un particulier.

Le/La tailleur/euse de pierre qualifié est recherché(e) tant dans la construction neuve qu'en la réhabilitation du patrimoine.

Accès à la formation

Après la troisième.

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00
(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil		

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques sur :

- Le/La tailleur/euse est à même d'assurer la préparation de son activité (sur le chantier ou en atelier) pour ce faire il/elle apprendra à :
- lire, comprendre et traduire les plans ou calepins d'appareils
- effectuer le relevé d'éléments d'ouvrages simples ou d'emplacements devant être renouvelés ou aménagés
- tracer des épures ou croquis
- choisir et préparer son matériel d'exécution.

Quant à la mise en œuvre de la transformation à réaliser, l'élève apprend à procéder par étapes : après la réception, le réglage des machines et/ou outils, la préparation du chantier, il/elle réalise soit des réparations, de petits ouvrages de maçonnerie ou plâtrerie, ou encore des montages d'ouvrages simples.

La réalisation proprement dite consiste à : débiter, tailler, assembler et polir d'abord puis poser, ravalier et nettoyer, le tout dans le respect et la conformité des règles d'hygiène et de sécurité.

Stages (ne concerne pas les apprentis)

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines.

Examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
EP1. Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'un ouvrage	9 ⁽²⁾	CCF	
EP3. Mise en œuvre d'un ouvrage	4	CCF	
EG1. Français et Histoire-géographie	3	CCF	
EG2. Mathématiques-Sciences	2	CCF	
EG3. Éducation physique et sportive	1	CCF	
Epreuve facultative : Langue vivante ⁽³⁾	Points >10	Oral	0 h 20

(1) Contrôle en cours de formation
 (2) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement.
 (3) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Exemples de poursuite d'études :

- CAP Marbrier du bâtiment et de la décoration
- Baccalauréat professionnel Métiers et arts de la pierre
- Brevet professionnel :
 - BP Métiers de la pierre
 - BP Tailleur de pierre des monuments historiques

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- **En apprentissage uniquement dans le 77 :**
 - CFA des Compagnons du Devoir et du Tour de France – Champs-sur-Marne (77)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les bacs pro »
- « Le dico des métiers » ; « Les CAP industriels »
- Zoom « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.

Tapissier(ière) d'ameublement en décor

Le/La tapissier/ière d'ameublement en décor réalise ou remet en état des rideaux et décors de fenêtres, des draperies, des jetés de lit, des tentures murales ou encore des stores lors de l'aménagement des intérieurs à usage professionnel et privé. Il/Elle peut créer un décor en coordonnant l'habillage des murs et les accessoires (coussins, parures de lits...).

L'activité professionnelle se décompose en tâches successives :

- préparer, tracer, couper les étoffes et les matières premières ;
- appliquer la passementerie en respectant l'alignement, la symétrie, les motifs ;
- assembler et monter les matières premières ;
- réaliser les finitions ;
- contrôler et conditionner l'ouvrage ;
- exécuter des décors drapés.

Au préalable, il faudra identifier le style de l'ouvrage à réaliser à partir de documents historiques et stylistiques, choisir les matériaux et les outils, déterminer les techniques appropriées. Il/Elle connaît les diverses techniques de confection, de coupe et de couture à la main ou à la machine. Il/Elle sait poser de la passementerie et exécuter des décors drapés. Il/Elle assure aussi la livraison et la pose de ses ouvrages en utilisant divers systèmes de fixation (rails, tringles en bois ou en métal...). Entre les relevés de mesures chez le/la client(e) et la pose de produits finis, les savoir-faire sont ceux d'un(e) couturier/ière, avec en plus, la connaissance des styles et des époques pour éviter les mauvais assemblages. Le/La professionnel(le) doit pouvoir conseiller son/sa client(e) en écoutant ses demandes et en guidant ses choix car il n'est pas toujours facile de choisir une décoration à partir d'un échantillon de tissu. Il/Elle peut éventuellement travailler en relation avec un(e) architecte d'intérieur ou un(e) décorateur/trice, par exemple. Mais attention, la formation ne conduit pas à « faire de la décoration », le travail du/de la tapissier/ière s'effectue la plupart du temps dans l'atelier

Débouchés

Majoritairement employé(e)s par des petits artisans, les tapissiers/ières d'ameublement peuvent aussi travailler dans les entreprises de fabrication de mobilier, même si les emplois dans ce secteur sont rares. L'essentiel de l'activité du/de la tapissier/ière se situe dans la restauration et non dans la fabrication. Cependant, l'intérêt grandissant pour la décoration d'intérieur confronte les tapissiers/ières à la concurrence des professionnels du bâtiment qui se sont perfectionnés dans la pose de tissus et de tentures.

C'est ce qui les contraint souvent à développer une activité commerciale, en revendant des meubles, des tissus d'ameublement et des passementeries.

Après avoir travaillé quelques années en tant que salarié(e), un(e) tapissier/ière peut s'installer à son compte.

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Programme

Grille horaire ^(a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333 h 30	312 h
Enseignements professionnels et français en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention ^(b)	43 h 30	39 h 00
Réalisation d'un chef d'œuvre ^(c)	87 h 00	78 h 00
Prévention Santé Environnement	43 h 30	26 h 00
Français, Histoire-Géographie	43 h 30	39 h 00
Enseignement moral et civique	14 h 30	13 h 00
Mathématiques-Physique-Chimie	43 h 30	39 h 00
Langue vivante	43 h 30	39 h 00
Arts appliqués et culture artistique	29 h 00	26 h 00
Education physique et sportive	72 h 30	65 h 00
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101 h 30	91 h 00

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au déboulement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Descriptif des matières

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques sur :

- Apprentissage du dessin et connaissance des styles en ameublement et décoration. Les élèves doivent être capables de lire un schéma ou un dessin technique et de connaître les conventions de représentation du mobilier.
- Connaissance des matériaux : tissus, matériaux dégainage...
- Acquisition des techniques de confection et de couture ainsi que des techniques de collage, d'incrustation et d'assemblage. Les élèves devront également apprendre à évaluer des mesures, des surfaces, à effectuer la coupe de manière précise.

Stages *(ne concerne pas les apprentis)*

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.

Examen

Epreuves	Coef	Mode	Durée
EP1. Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF ⁽¹⁾	
EP2. Réalisation d'un ouvrage	9 ⁽²⁾	CCF	
EG1. Français et Histoire-géographie	3	CCF	
EG2. Mathématiques-Sciences	2	CCF	
EG3. Éducation physique et sportive	1	CCF	
EG4. Langue vivante		CCF	
Epreuve facultative : Arts appliqués et cultures artistiques ⁽³⁾	Points >10	Oral	1 h 30

(1) Contrôle en cours de formation
 (2) Dont coefficient 1 pour la VSP.
 (3) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent.

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Principales poursuites d'études

- **Certificat d'Aptitude Professionnel** Tapissier-tapissière d'ameublement en siège (en 1an)
- **Baccalauréat Professionnel** Artisanat et métiers d'art option tapissier d'ameublement
- **Brevet Professionnel** Ameublement tapisserie décoration
- **Brevet technique des métiers** :
 - BTM Tapissier décorateur options couture
 - BTM Tapissier décorateur option garniture
- Diplôme de fin d'études secondaires des métiers d'art

Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Créteil, consultez le guide régional «Après le CAP», en téléchargement sur www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles

Où se former dans le 94 ?

Pas d'établissement assurant cette formation sur le 94.

- En apprentissage uniquement dans le 93 :

- CFA des Compagnons du Devoir et du Tour de France – Pantin (93)

En savoir +

- www.onisep.fr
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » ; « Après le CAP »
- Diplômes « Du CAP au BTS / DUT » ; « Les bacs pro »
- « Le dico des métiers »
- Fiches métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer une ou un Psy-EN au CIO ou dans votre établissement.